

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 5 FÉVRIER, 1897

No 23

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

A la banque M. A. Leclaire a cessé de gérer les affaires de la Banque du Peuple, comme nous le faisons pressentir dans notre dernier numéro; il reste néanmoins l'un des directeurs de la banque, avec toutes ses responsabilités.

M. Ovide Dufresne, marchand de bois de Longueuil a pris la succession de M. A. Leclaire, depuis lundi. Sa gérance est fixée à une année; il a pris là une lourde tâche, souhaitons lui de mieux réussir que son prédécesseur à donner satisfaction au public intéressé dans les affaires de la banque.

Au moment où nous écrivons ces lignes a lieu la nomination pour l'élection d'un échevin au quartier Centre. Deux candidats sont en présence, M. Hornisdas Laporte, chef de la maison d'épicerie de gros Laporte, Martin et Cie, et, dit-on, un avocat. Toutes nos sympathies sont pour M. H. Laporte qui est un homme d'affaires pratique. Il y a au sein du conseil municipal, un nombre suffisant d'avocats pour que la présence d'un nouveau savant en lois s'y fasse précisément sentir; mais ce dont nous manquons le plus, ce dont nous avons besoin davantage, ce sont des hommes qui ne cherchent pas à discourir mais à agir. M. H. Laporte a été à la tête de diverses institutions et dans toutes, il a laissé le souvenir d'un homme rompu aux affaires, sachant ce qu'il veut et le voulant bien. Seul un commerçant sait ce qui convient au commerce; un avocat l'ignore. Or, dans une période de crise comme celle que nous traversons, nous demandons à nos lecteurs si un commerçant n'est

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101. Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 (00)
Canada et Etats-Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire, et cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du jour-al.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

pas mieux à sa place à l'hôtel de ville qu'un avocat. C'est ce que tous les marchands affirmeront par leur vote le jour de l'élection en envoyant M. H. Laporte les représenter au sein du conseil municipal.

Charité et travail La famine règne dans l'Inde asiatique, où des millions d'individus meurent de la faim,

et de la peste qui est venue compliquer le premier fléau. Un sentiment de pitié pour les malheureux s'est élevé sur toute la surface du globe et un appel est fait à tous les cœurs compatissants pour aider au soulagement de tant d'infortunes. Certes, nous ne blâmons pas ceux qui, touchés des malheurs de toute une contrée, cherchent à les soulager et demandent au Canada de l'argent pour les meurtres-de-faim et les pestiférés de l'Inde. Seulement nous demanderons à ceux dont la générosité délie facilement les cordons de la bourse, et même à ceux qui les dénouent difficilement de faire deux parts et de réserver la meilleure aux malheureux du Canada. Ici même, nous avons bien des misères à soulager, nous n'avons pas de famine, il est vrai,

pas de maladie épidémique qui fasse des victimes comme dans l'Inde anglaise; mais, pour moins nombreux et moins affligés par des fléaux extérieurs qu'ils soient, nos malheureux méritent avant tous autres que la générosité canadienne s'étende sur eux. Montréal seule compte dix mille ouvriers sans travail; il est plus facile de les soulager que de donner satisfaction aux millions d'Indiens qui meurent de faim et de maladie et cependant personne ne semble s'émouvoir du sort de tant d'hommes qui ne demandent pas la charité mais qui voudraient du travail pour trouver le pain nécessaire à eux-mêmes, à leurs femmes et à leurs enfants.

Pourquoi ne pas leur créer ce travail au moyen de souscriptions? Pourquoi, par exemple, puisque Montréal veut une exposition internationale, n'élèverait-on pas les constructions nécessaires au moyen des dons des citoyens, dons faits en vue de donner du travail aux désœuvrés par force?

Les personnes généreuses qui donnent jusqu'à £500 pour le soulagement de malheureux inconnus peuvent-ils faire moins pour le pays où ils ont édifié leur fortune et pour les ouvriers qui les ont aidés à l'acquiescer?

Ces travaux entrepris ne donneraient-ils pas une impulsion nouvelle aux affaires; ne serait-ce pas là le départ d'une nouvelle ère de prospérité? Certes, rien ne contribuerait davantage à un réveil du commerce que l'entreprise de constructions sur une large échelle: quand le bâtiment va, tout va, dit un vieil axiome parisien.

Donnons donc du travail à nos ouvriers, tout le monde en profitera: ouvriers, marchands et industriels.

"Un bienfait n'est jamais perdu."

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE.

ARCHAMBAUD vs. CHOUILLOU et CHOUILLOU vs. ARCHAMBAUD. — L'action est intentée par le demandeur Archambaud en revendication de marchandises évaluées à \$3,500, restant non vendues entre les mains du défendeur Chouillon sur diverses consignations à lui faites en vertu d'un contrat passé en mars 1890, contrat révoqué en février 1891 par le demandeur pour les motifs qu'allègue le défendeur. Le demandeur demande compte également de transactions antérieures faites pour lui, plaignant, en vertu du contrat. En somme, le demandeur réclame la remise des marchandises ou que le défendeur soit condamné à lui payer \$3,500 et en outre à lui rendre compte. Le défendeur a plaidé que le demandeur avait révoqué le contrat sans motif et qu'il était consentant à rendre compte. Il a produit un compte montrant que le défendeur lui aurait dû 4,257 francs, mais qu'au 31 juillet 1891, comme résultat de transactions ultérieures le défendeur devait au demandeur une balance de 500 francs. Le défendeur plaide en outre que, par suite de la révocation du contrat qui l'avait institué agent du demandeur, le demandeur était responsable envers lui de toutes les pertes qu'il avait pu faire par suite de la non exécution du contrat qui avait été consenti pour une période de 15 ans, et il évaluait ces pertes à 65,531 francs. Le défendeur demandait aussi que la révocation du contrat qui lui conférait l'agence du demandeur fût déclarée illégale, et que la saisie en revendication fut annulée, et que le plaignant fut condamné à lui payer \$13,957; le défendeur produisant une demande incidente pour cette somme. La cour a jugé que l'action en revendication était bien fondée. La cour a déclaré que la révocation de l'agence avait été faite pour valable raison et a maintenu la saisie en revendication, renvoyant la demande incidente, rendant jugement en faveur du demandeur pour 15,348 francs et condamnant en outre le défendeur à payer tous les frais.

LORILLEUX & FILS vs. CHOUILLOU. — Les demandeurs réclamaient \$577.07 à eux dues sur transactions entre eux et le défendeur. Jugement rendu en faveur des demandeurs pour \$427.07, déduction faite de \$150 pour commission à laquelle la cour déclare que le défendeur a droit.

BOURGEOIS vs. CHOUILLOU. — Le

demandeur réclamait \$214.48 du défendeur qui avait agi en qualité d'agent du demandeur. La cour maintient l'action avec quelques modifications.

LE TABAC AU CANADA

Nous sommes priés d'insérer la lettre ouverte suivante adressée aux ministres, commissaires dans l'enquête sur les tarifs de douane.

Aux Honorables Membres

de la Commission du Tarif.

Nous soumettons humblement à la considération de MM. les Commissaires les quelques remarques suivantes espérant qu'elles leur seront profitables et pèseront de quelques poids sur les décisions à prendre dans le remaniement du Tarif des droits imposés sur le tabac.

MM. les Commissaires ont déjà eu l'occasion d'entendre l'expression de certaines idées énoncées par d'autres manufacturiers de tabac dans diverses parties du Dominion.

Certains manufacturiers intéressés dans la production du tabac canadien ont prêté devant vous les qualités probables et futures du tabac canadien mélangé au tabac exotique ou étranger, est-ce que ces messieurs prétendent, par ce mélange livrer à la consommation un produit supérieur, à celui fabriqué actuellement au moyen du tabac exotique seul, à celui fabriqué avec la feuille de Virginie, Kentucky, et autres? Assurément non, puisque ces messieurs eux-mêmes admettent l'infériorité malheureusement trop vraie de notre production indigène comme un fabricant vous l'a avoué à Montréal en vous disant que la manufacture du tabac canadien seul n'a pas réussi.

Il faut nécessairement conclure de là, que le produit indigène n'étant pas goûté par le consommateur, grâce à sa qualité inférieure, étant mélangé avec le tabac exotique n'aura pour effet que d'atténuer la qualité du produit livré à la consommation, et par là en diminuant la vente, affaiblir les droits que le Gouvernement retire aujourd'hui sur la feuille importée qui mélangée à la feuille indigène perdra, comme nous vous l'avons dit, de sa valeur intrinsèque et entrera dans la consommation en quantité moindre.

Le consommateur habitué à user d'excellents produits ne pourra qu'être mécontent de l'innovation et vous savez, messieurs, que le vrai moyen d'accroître le revenu est de satisfaire la consommation par la qualité des produits qu'on lui livre.

Les planteurs canadiens demandent qu'on impose un droit de douane égal aux droits d'accise actuels pour pouvoir vendre les millions de livres de tabac qu'ils ont dans leurs grands. Peut-on croire que l'imposition d'un tel droit aura pour effet de débarrasser ces messieurs de l'excédant énorme de produits qu'ils ont en magasin.

Malheureusement pour eux je ne le crois pas et malgré toute votre bonne volonté, MM. les Commissaires, il ne vous sera pas possible de les aider beaucoup à réparer la faute qu'ils ont commise en développant la production bien au delà des besoins du consommateur.

Messieurs les planteurs auraient dû

comprendre que leurs intérêts ne viennent qu'au second rang, après ceux des consommateurs qui se confondent avec ceux de l'Etat.

Le consommateur demande et ne fait usage que d'un bon produit. Perfectionnez les produits indigènes, c'est possible, en autant que la nature de notre sol et notre climat le permettent.

Donnez à vos produits l'arôme que possèdent les tabacs exotiques et alors il ne sera que juste de faire droit aux prétentions soumissionnées devant la Commission, mais il nous est impossible de croire que le Virginie, le Kentucky, le Havane, ou autres tabacs cultivés en Canada posséderont un jour l'arôme si caractéristique des plantes-mères. C'est un fait parfaitement établi par plus d'un siècle de culture, l'arôme n'est pas transmissible; les circonstances climatiques sont un obstacle insurmontable, elles s'y opposent et il nous est impossible de les éviter.

Le tabac étant originaire de la région équatoriale il nous est impossible de lui donner dans notre pays et sous notre climat les éléments constitutifs nécessaires pour en faire un produit similaire à celui de son pays d'origine. Non, Messieurs, consommons notre tabac indigène tel qu'il est, améliorons-le encore, c'est possible peut-être, mais, ne nous mettez pas dans l'obligation de fermer les portes de nos fabriques par un changement de Tarif contraire aux intérêts de l'Etat, du consommateur et du fabricant.

Par le droit d'accise actuel de vingt-cinq centins par livre sur le tabac exotique et de cinq centins d'accise sur le tabac canadien il nous semble que la production du pays se trouve amplement protégée.

Pourrait-on se procurer du tabac canadien pour le prix du tabac exotique? assurément non, et si l'on peut se procurer pour un prix moindre un tabac infiniment supérieur et livrer ce produit à la consommation pour un prix raisonnable à la grande satisfaction de tous, pourquoi bouleverser un état de choses existant, au détriment du plus grand nombre des consommateurs, des fabricants, et surtout de l'Etat?

La protection ne doit pas dépasser une certaine limite et nous croyons cette limite atteinte sous le régime actuel. Quel serait l'effet de l'imposition d'un droit de douane sur le tabac non manufacturé? Tout simplement d'arrêter la fabrication.

Le consommateur ayant à sa disposition et pour un prix moindre un tabac de bonne qualité, possédant l'arôme et l'odeur agréables de certains produits exotiques s'empresserait de l'acheter en feuilles, et ce, au détriment même de la production du tabac indigène qu'on ne pourrait se procurer à un prix aussi peu élevé.

On prétend en certains lieux que l'imposition de droits sur le tabac non manufacturé diminuerait considérablement les frais de perception. Ce n'est pas notre conviction, c'est ouvrir la porte à la fraude.

Ce nouveau système demandera une surveillance continuelle pour empêcher l'entrée dans les manufactures de produits non affranchis.

Ici, à Québec, nous sommes trois manufacturiers de tabacs et trois ou quatre manufacturiers de cigares, un seul officier de l'accise suffit à la besogne; eh bien, le nouvel état de choses nécessiterait la présence continuelle d'un

officier par fabrique et ce, durant tout le temps de l'ouverture de la dite fabrique, car en son absence qui empêcherait un manufacturier peu consciencieux de faire pénétrer un millier de livres de tabac indigène dans sa fabrique et le mêler au tabac exotique et c. hors de la connaissance de l'officier préposé.

TABAC A PRISER

On ne peut se procurer au pays la variété de tabac nécessaire à cette fabrication, il faut employer à cette fin un tabac exotique spécial à un certain taux de nicotine, produit impossible à rencontrer dans les différentes variétés de tabacs indigènes que nous possédons.

A cette fin nous demandons la réduction de l'impôt de dix-huit centimes sur le tabac à priser à dix centimes, vu l'obligation ou nous sommes d'importer la matière première qui ne se rencontre nulle part dans le pays.

Avant de clore ces quelques remarques nous devons vous assurer que ce changement de tarif sur le tabac non manufacturé aura un effet désastreux pour le revenu de la Puissance.

On vous a dit, MM. les Commissaires, que le revenu ne pourrait être affecté avant quelques années, quand les planteurs auront trouvé moyen de produire du tabac de première qualité.

D'ici là que feront nos planteurs de leur production ? Ou ils mélangeront le produit indigène avec le tabac exotique ce qui nécessairement diminuera la qualité de tabac exotique fabriqué ou bien ils entasseront dans leurs granges les millions de livres excédant de production, sur les millions qu'ils ont déjà.

Ce n'est pas là un remède à leur-maux, il faut nécessairement que les planteurs commencent par donner au public un produit au moins passable avant d'exiger du consommateur l'emploi d'icelui.

Que fait-on en France ?

La plantation du tabac étant sous le contrôle de l'Etat, on a concentré cette culture dans certaines régions dont le choix a été déterminé par la qualité des produits, c'est donc dire que toutes les régions ne sont pas propices à une bonne production, et vous savez bien que le climat du Midi et du Sud de la France est de beaucoup plus tempéré que le nôtre.

1. Cette qualité des produits indigènes n'a été obtenue en France qu'après deux siècles de culture soignée sous la direction des premiers chimistes agricoles du monde entier, et l'on n'a pu obtenir malgré tous ces travaux et cette longue suite d'expérience qu'un produit de beaucoup inférieur aux produits de Virginie, Kentucky, Havane etc., qu'on est obligé de faire entrer pour un tiers dans la fabrication du tabac français.

2. Que nos planteurs canadiens suivent l'exemple tout tracé par les planteurs français, qu'ils améliorent leurs produits et quand ce sera fait, dans Dix Ans peut être, il ne sera alors que juste que le Gouvernement se rende à leur demande.

Ces quelques remarques, Messieurs les Commissaires, vous sont soumises par les soussignés, les plus grands fabricants de tabac coupé et à priser du Dominion.

Espérant qu'elles seront prises en considération pour le plus grand avantage du pays et de ses habitants.

Nous nous soucrivons de vous, Honorables Messieurs, les très humbles et dévoués serviteurs.

B. HOUDE & CIE.

L'EXPOSITION NATIONALE RUSSE DE NIJNI-NOVGOROD ET L'INDUSTRIE RUSSE

COMMUNICATION A LA SOCIÉTÉ DES
INGÉNIEURS CIVILS DE FRANCE

(Suite et fin)

La statistique officielle de l'industrie minière qui est tenue avec une extrême régularité au Ministère des Domaines dont dépendent les mines, établit que pour produire cette quantité d'or, il a été lavé, en une année, 1 milliard 718 millions 921, 710 pouds de sables aurifères et seulement 18 millions 426,699 pouds de minerais de filons, tellement cette branche est en retard, faute de moyens financiers des exploitants. Le rendement moyen dans chacune des régions est aussi très minutieusement établi par les documents officiels du département des mines. Nous voyons ainsi que dans la province d'Oleck mine, on a un rendement moyen d'environ 6 g d'or à la tonne de sable traitée ; dans la province de l'Amour, 3 g et dans le gouvernement d'Orenbourg, province de Katschkar, le rendement moyen des sables est d'environ 7 g à la tonne, tandis que les filons, dans cette région, montent souvent jusqu'à 75 g à la tonne.

Ce qui a manqué jusqu'à présent à l'industrie aurifère russe, ce sont des capitaux et une forte organisation technique.

Un ingénieur en chef du corps des mines russes, M. Devy, dans une étude officielle, a publié en janvier dernier, sur une des régions minières des plus intéressantes, la plus proche du centre de la Russie, connue sous le nom de système Katchkar, termine un long rapport très précis comme suit :

« En présentant cet exposé sur cette intéressante région, il convient d'insister sur le fait que toutes ces exploitations sont conduites sans énergie, ne se développent pas aussi vite que la richesse incontestable de la formation géologique de la région le comporterait.

« L'explication de cet état de choses se trouve dans l'insuffisance des moyens et la nécessité de confier la direction des usines à de simples praticiens absolument ignorants de toutes connaissances techniques et sachant à peine lire.

« Il serait désirable de voir passer cette région minière si richement dotée par la nature entre les mains de puissants capitalistes ou de grandes sociétés financières qui pourraient donner le grand déve-

loppement que mérite cette région, puisqu'elle possède des richesses absolument inépuisables.

« L'industrie minière y est placée dans des conditions exceptionnellement favorables. Elle se trouve à proximité de villes de centre de commerce et à trois jours de Moscou. » Nous ajoutons : à six jours de Paris, en sleeping ; nous y sommes allés récemment.

L'industrie de l'or emploie aujourd'hui, en Russie, environ 100,000 ouvriers mineurs, orpailleurs ou tâcherons, 20,000 hommes en plus vivent à côté de cette industrie comme transporteurs, petits commerçants pour les approvisionnements, etc.

Il nous a paru utile de vous donner ces quelques appréciations d'un praticien distingué, au moment où les capitaux français paraissent un peu fatigués des voyages lointains d'outre-mer et des tribulations qu'on leur a fait subir sur une grande échelle depuis quelques temps par des incidents politiques et sociaux dont, croyons-nous, la série n'est pas encore épuisée.

Marine de guerre

La marine possède, comme vous le savez, sans doute, d'importants arsenaux dans la mer Noire, à Sébastopol et à Nicolaïeff ; dans la Baltique, à Cronstadt et à Pétersbourg ; les arsenaux de Libau et de Vladivostock sont encore pour ainsi dire en organisation, mais ils sont destinés à atteindre une grande puissance.

Nous avons dit aussi tout à l'heure que beaucoup d'importantes usines privées travaillaient pour la marine de guerre ; cette dernière possède, à Pétersbourg et dans les environs, trois usines magnifiques absolument de premier ordre et il serait impardonnable de ne pas vous en parler au moment où nous vous entretenons des progrès industriels de ce pays dont les ressources militaires ne peuvent que vous intéresser.

Ces usines sont celle d'Oboukoff, à 10 km en amont de Pétersbourg ; celle de la Société dite des usines Baltique dont les chantiers de constructions navales sont situés à l'entrée de la Néva, en face des établissements de l'usine de la Société franco-russe, dont nous avons parlé, et celle du Kolpino.

L'usine d'Oboukoff fabrique des canons de tous calibres possibles, ainsi que leurs affûts, des plaques de blindage, des tourelles blindées, des torpilles, des arbres de couche de toutes dimensions, des étraves,

des étambots, des cadres de gouvernails, des cylindres des plus grandes dimensions et des objets de tous genres pour les arsenaux de la marine et le ministère de la guerre. Pour vous donner une idée de sa puissance, notez qu'elle est capable de fournir simultanément 750 canons de tous calibres dont beaucoup des plus grandes dimensions. L'existence de cette usine est relativement peu ancienne. Elle a été créée par des particuliers, dont l'un était M. Oboukoff dont elle porte le nom; mais la mort des principaux fondateurs a forcé le ministère de la marine à intervenir largement de ses fonds, et finalement l'état a racheté toutes les actions, et elle est devenue de fait, la propriété de l'Etat.

Elle a produit depuis sa création : 6795 canons de tous calibres ; 502 affûts, la plupart pour les plus gros calibres ; 965 torpilles ; 5795 gros projectiles d'acier ; 201 arbres pour hélices ; 245,000 canons de fusils, et une certaine quantité d'objets de moindre importance. Le tout pour une somme de 56,773,792 roubles, soit environ 160 millions de francs.

Ces belles ressources industrielles du ministère de la marine se sont développées si largement sous la haute administration et les efforts continus du grand amiral. Son Altesse Impériale le grand-duc Alexis. Qu'il me soit permis, en cette occasion, de me laisser aller, mes chers collègues, à un pieux souvenir et de vous dire, qu'ayant eu l'honneur de porter, pendant plus de douze ans de ma jeunesse, l'uniforme de la marine impériale, et ayant eu la faveur d'approcher souvent, de 1856 à 1863, le premier instigateur de ces grandes œuvres, mon chef le grand amiral d'alors, le grand duc Constantin Nicolaiewitch, je me souviens que c'est à lui que la métallurgie russe doit son premier grand essor. J'en parle d'autant plus librement que depuis longtemps il n'est plus.

Le grand duc Constantin, père de celui que vous connaissez tous, au moins de nom depuis Nancy, a fait ses plus grands efforts pour le développement de l'industrie minière et métallurgique en Russie. Sa conviction était qu'un Etat n'était réellement puissant que, lorsqu'à côté de ses propres ressources, il pouvait s'appuyer sur une industrie privée fortement organisée.

Comme officier d'ordonnance d'un de ses principaux collaborateurs de l'époque, l'amiral André Popoff, j'ai eu l'occasion d'entendre souvent le prince énoncer cette opinion à mon amiral et, quoique bien jeune, j'ai pu apprécier les efforts de ce

prince clairvoyant dans le but que son pays a atteint aujourd'hui.

Les quelques camarades d'alors auxquels il sera donné d'entendre parler de notre conférence de ce soir, comprendront facilement que je ne pouvais, dans cette circonstance, oublier celui dont le souvenir vit encore dans leurs cœurs et dans le mien.

C'est, de plus, un des plus heureux souvenirs de cette époque de ma vie, où, sous le pavillon à la croix bleue de Saint-André que vous avez salué à Toulon, j'ai moi-même fait deux fois le tour du monde !

L'exposition du matériel de chemins de fer, tant fixe que roulant, était très complète. Des quantités de types de tous genres occupaient un emplacement tant couvert qu'à ciel ouvert, d'un ensemble de plus d'un kilomètre et demi.

Encore ici, nous ne saurions entrer dans beaucoup de détails qui, du reste, ne rendraient qu'imparfaitement l'importance de cette exposition. Les types de wagons-citernes pour le transport du pétrole étaient nombreux.

On nous a fait remarquer que les locomotives compound commençaient à être employées en Russie, d'une manière beaucoup plus fréquentes qu'elles ne l'étaient jusqu'ici.

Vous associerez volontiers à nous pour en féliciter leur inventeur, notre sympathique collègue, M. Mallet.

Encore une fois, cette partie de l'Exposition mérite un rapport détaillé et si un des ingénieurs des ponts et chaussées russes, qui lira la relation de notre séance, voulait nous donner un compte-rendu plus fourni, notre Société certainement l'accueillerait avec intérêt et reconnaissance.

Avant de quitter cette section, qu'il nous soit permis de dire quelques mots de son grand chef, M. le prince Chikoff, ministre des voies et communications de l'Empire.

Nous n'avons pas l'honneur de le connaître personnellement, mais nous savons pertinemment que son administration, relativement peu ancienne, se ressent déjà de sa grande compétence technique des services importants qu'il dirige.

C'est un ingénieur distingué ; personnifiant parfaitement cette énergie tout américaine qu'on trouve souvent chez le Russe. Du reste, le cas du prince est encore plus américain, si on nous permet cette expression. On en jugera par le fait que, dans sa jeunesse, avec son brevet d'ingénieur des ponts et chaussées dans sa poche, il est allé pen-

dant longtemps chauffer et conduire des locomotives aux Etats-Unis. Il y a travaillé ensuite dans toutes les branches de l'industrie métallurgique de ce pays. Nous ne serions pas étonné d'apprendre qu'il ait aussi pratiqué en France, en Allemagne et en Angleterre. C'est le cas de dire, comme on le dit au quai d'Orsay : c'est un homme de la carrière.

Il vient de faire une inspection minutieuse le long du Transsibérien et sur les fleuves de la Sibérie jusqu'au Pacifique, et, pour gagner du temps, il est revenu par l'Amérique.

L'industrie villageoise.

Sous le nom d'industrie villageoise, on comprend une quantité considérable de production d'objets de tous genres, fabriqués par des ouvriers en chambre ou en très petits ateliers, répandus dans 37 provinces de la Russie d'Europe, le Caucase et quelques provinces de la Russie d'Asie.

On trouve dans cette section environ 1,500 exposants dont la moitié sont des particuliers et l'autre moitié des communes et établissements provinciaux ou municipaux. Ce sont les provinces au sol pauvre, où l'agriculture ne saurait suffire à faire vivre les populations, qui s'adonnent à ces industries très anciennes et très variées en Russie ; mais qui n'ont pris d'essor qu'après l'émancipation des serfs, avec la liberté du travail.

Cette industrie occupe 7 millions de personnes environ. Le chiffre total de cette production, comme nous l'avons dit plus haut, n'est pas moindre de 100 millions de roubles. Les branches en sont très variées. Le tissage, les dentelles, la broderie en tous genres, les ouvrages de peau, la pelleterie, la cordonnerie sur une grande échelle, les céramiques de toutes sortes, les ouvrages en bois, tels que meubles, ustensiles de ménage, charonnage, serrurerie, les bijoux populaires, la peinture des images saintes sur bois, etc., etc.

Industrie textile.—Coton, lin.

La section manufacturière occupe un grand pavillon, 367 exposants y ont pris part. Il faudrait pouvoir y consacrer des heures entières, nous ne pouvons à peine en dire quelques mots. Les photographies que nous vous soumettons vous donneront une idée de la variété des produits exposés.

Pour la consommation du coton, la Russie occupe la troisième place après l'Angleterre et les Etats-Unis

en tête des Etats du continent européen.

La culture du coton prend dans les provinces russes de l'Asie centrale une extension très rapide, et aujourd'hui déjà les cotons de cette culture fournissent à la Russie le quart de la matière travaillée qui est d'environ 12,000,000 de pouds.

Beaucoup de grandes usines de Moscou qui travaillent avec ces cotons expédient leurs produits en Perse, et même jusqu'aux frontières de l'Afghanistan ; de grandes usines sont sur le point d'être fondées sur le littoral de la Caspienne, notamment à Pétrowsk, pour éviter le transport si long de la matière première et son retour à l'état de tissu par le même chemin. Le cabotage de la Caspienne apportera le coton sur le littoral, la fabrication s'y trouvera dans d'excellentes conditions et les matières fabriquées n'auront qu'à repasser la Caspienne pour aller en Perse et plus loin.

La lutte avec les manufactures anglaises est déjà vigoureusement engagée par les manufactures russes sur les marchés de l'Extrême-Orient 30 p. c. déjà des cotonnades employées en Perse sont de provenance russe.

Les capitalistes et spécialistes français ne devraient pas perdre de vue ces circonstances avantageuses pour une industrie appelée encore à se développer.

Un pavillon voisin représentait l'industrie des toiles. Elle est aussi en progression. On file beaucoup en hiver dans les villages ; cependant, on exporte encore beaucoup de lin à l'état brut et une partie entre en Russie à l'état de fil malgré les droits de douane qui sont très élevés.

La province de Pskoff, qui produit à elle seule pour \$5,000,000, exporte cette énorme quantité entière à l'état brut. Il en est de même pour une grande partie de la production de laine, bien que, nous le répétons, toutes les industries textiles soient vigoureusement protégées par des droits de douane.

Commerce de la Russie avec la Chine

Le pavillon que vous voyez en style chinois représente le commerce de la Russie avec la Chine.

Le principal objet d'importation, ai-je besoin de le dire, est le thé. Ce commerce, déjà si ancien, a pris un très grand développement. Il représente aujourd'hui plus de \$20,000,000. Mais l'achèvement du Transsibérien et de ses embranchements sur la Chine vont donner à ce commerce un caractère absolu-

ment nouveau et un essor dont on ne se doute pas encore. Le thé arrive aujourd'hui en Russie partie par voies de terre, à travers la Sibérie, et partie par les navires de la flotte volontaire, dans les ports d'Odessa ou ceux de la Baltique.

La Russie exporte pour la Chine toutes sortes de marchandises, surtout des draps et des étoffes de tous genres.

La navigation fluviale et maritime

La navigation fluviale en Russie est d'une énorme importance. Les fleuves et les lacs russes sont sillonnés par environ 2,000 bateaux à vapeur ; le Volga, sur ce nombre, en possède environ 1,200, le Dniéper 250, la Néva 220, le Don 140, le reste se répartit en la Vistule, le Niémen et les deux Dwida.

Les voies fluviales intérieures de la Russie d'Europe représentent dans leur ensemble le chiffre énorme de plus de 102,700 km, dont 46,000 navigables à différents degrés pour bateaux, 24,000 km pour radeaux, et le reste est seulement flottable pour les exploitations forestières. Dans ce dernier cas, on jette les arbres équarris à l'eau et on va les rejoindre aux barrages établis aux débouchés des cours d'eau dans les rivières navigables.

La longueur du Volga est de 3,660 km ; mais, avec tous ses affluents, ce bassin énorme, comme le peuple russe l'appelle : " la petite mer Volga," représente des voies d'eau de plus de 20,000 km.

Une statistique, déjà ancienne de vingt années, que nous n'avons pu retrouver depuis ce temps, établissait que pour transporter ce que ce fleuve charriait en une saison, il faudrait employer 480,000 wagons marchant nuit et jour, pendant 18 mois. Le trafic du fleuve a certainement triplé depuis 20 ans.

Les grands fleuves de l'Asie, l'Obi, navigable sur plus de 5,000 km, et l'Amour sur plus de 4,500 km, vont, avec l'achèvement du Transsibérien, être appelés à jouer un rôle très important dans les régions qu'il traversent.

La marine marchande russe est relativement en retard. Cela s'explique jusqu'à un certain point par le fait que les territoires sont immenses et que l'étendue des côtes est comparativement restreinte. Les matières premières qu'expédie la Russie sont si nombreuses, que les marines étrangères, dans leur ensemble, viennent les chercher, et elles seules sont capables de suffire à son exportation.

Les populations ont senti de tous

temps la nécessité de la navigation fluviale, et ce n'était pas le cas pour le littoral, que l'étranger venait toujours débarrasser des marchandises accumulées dans les ports. Aussi, c'est l'Etat qui a toujours pris l'initiative pour la création des sociétés de navigation.

La plus importante entreprise de ce genre est la Société de navigation et de commerce de la mer Noire. Elle possède 80 bateaux, jaugeant dans leur ensemble plus de 100,000 t, faisant un service régulier entre les ports de la mer Noire et ceux de la Méditerranée.

La flotte dite patriotique possède, de son côté, 12 bateaux, jaugeant plus de 35,000 t. On l'appelle patriotique ou volontaire, parce qu'elle a été créée par souscriptions patriotiques au moment de la dernière guerre d'Orient.

Les navires de la flotte volontaire sont construits de manière à répondre à l'Etat toutes sortes de services en temps de guerre. Ils peuvent être armés en course au besoin.

Une compagnie de navigation existe aussi pour le service entre Odessa et le Danube. Elle a été créée par le prince Gagarine.

Le commerce des pétroles a donné lieu à la création d'une flotte considérable, tant à voile qu'à vapeur, dans la mer Caspienne. Elle compte aujourd'hui plus de 1,000 unités. Ces navires sont généralement aménagés pour prendre le liquide en vrac ou en citerne. Ils vont ensuite transborder dans les navires du Volga qui remontent jusqu'à Nijny ou déversent leur marchandise dans des wagons-citernes le long du fleuve, surtout à Tzaritzine qui est le grand point de ramification des chemins de fer allant du Volga vers le centre.

La mer Blanche possède aussi une certaine quantité de navires, tant à voile qu'à vapeur, qui font surtout le commerce d'exportation de bois. Il y a déjà eu, de ce côté, des tentatives très fructueuses de navigation dans la baie de l'Obi. On a remonté avec succès ce fleuve à de très grandes distances, avec des vapeurs de grand tonnage. Ces tentatives sont en voie de prendre un développement régulier.

Vous voyez, mes chers collègues, par ces courts résumés, combien est vaste le sujet que nous venons de traiter, pour constater que la Russie est en pleine transformation de son état économique.

Les hommes qui sont à la tête de ce mouvement et dont nous n'avons pu nommer que quelques-uns, suivent résolument la voie qui leur est

tracée. On ne saurait douter du succès final.

Il y a quelques jours, au moment où nous réfléchissions sur le chemin qu'ils ont déjà parcouru et celui qui leur reste encore à faire, le hasard nous mit sous la main la biographie d'un de vos grands hommes du dix-septième siècle : Colbert.

Les moyens dont disposait ce grand ministre ne peuvent certes pas être comparés à ceux que donnent aujourd'hui aux gouvernements contemporains le crédit, les progrès de l'industrie moderne, la vapeur, le télégraphe, l'électricité ! Mais combien était grand le génie persévérant de cet homme, combien était lourde la tâche de ce serviteur fidèle du Grand Roi qui, avec des moyens comparativement faibles, parvint à faire de grandes choses dans son pays, à immortaliser son nom, tout en ayant à lutter continuellement contre l'esprit et les entreprises guerrières de Louis XIV !

Félicitons donc, Messieurs, les ministres de Nicolas II, qui, eux, avec des moyens puissants, ont le bonheur de servir un souverain qui déclare hautement avoir reçu de son prédécesseur comme le plus précieux héritage, l'amour de la paix !

M. ZBYSZEWBSKI.

L'INDUSTRIE TEXTILE EN FRANCE

Le rapport de la commission permanente des valeurs de douane pour l'année 1895 vient de paraître. Comme toujours il contient des indications bien précieuses pour notre industrie nationale. Mais ce volumineux travail qui comprend toutes les matières premières imaginables et tous les produits fabriqués par l'industrie humaine, est fort long, et la plupart des industriels que le temps presse et à qui les affaires commandent n'osent aborder la lecture de ce document. Sa division en sections et la méthode avec laquelle les faits y sont présentés offrent cependant des facilités remarquables pour les recherches.

Nous avons donc cru utile de résumer tout ce qui concerne les industries textiles en citant seulement les faits saillants et intéressants, et en indiquant les points spéciaux.

Le commerce total de la France pour 1895 a atteint 7,093,694,000 francs, dont 3,719,899,000 francs pour les importations et 3 milliards 373,795,000 pour les exportations.

Avec un accroissement de 296 millions sur les sorties et une diminution de 131,000,000 sur les entrées de l'année 1894.

L'abaissement de l'importation et l'accroissement de l'exportation n'ont pas eu pour conséquence une moindre activité de la production industrielle. Il y a eu, au contraire, une reprise très sérieuse, alimentée par les stocks.

L'année s'est caractérisée par une activité extrême pour le commerce et le travail des soies. Une hausse s'est manifestée dans les cours.

Le nombre des éducateurs en France, après avoir atteint 155,000 en 1894, est descendu à 140,000, en 1895 ; au lieu de 241,000 onces de graines, nous en avons mis que 212,000 à l'éclosion ; la récolte de cocons s'est élevée à 9,300,000 kilogrammes, avec un rendement de 43k, 8 à l'once de graines, presque égal à celui de l'année précédente. Au lieu de 262,000 kilog. de cocons, on en a réservé 308,000 kilog. pour le grainage ; la production des graines en onces de 25 grammes est montée de 701,000 à 903,000

Ainsi, le nombre des éducateurs et le poids des graines mises l'éclosion ont diminué ; il faut l'attribuer au bas prix des cocons en 1894 et à la faiblesse de la récolte des feuilles de muriers pendant la même année. Grâce à une température favorable, l'application minutieuse des méthodes de Pasteur, au non assainissement des magnaneries, le rendement en cocons a été très satisfaisant. Mais les cocons ont fourni moins de matière soyeuse ; il importe d'obtenir, par voie de sélection, les races joignant la force à la richesse en soie et d'améliorer les méthodes d'étouffage.

L'excellence de nos graines est bien établie ; l'importation se réduit de plus en plus, et l'exportation reste active.

Dans l'ensemble, la sériciculture française est en bonne voie. Néanmoins la production ne pourra réaliser des progrès nouveaux que si l'on multiplie les plantations de muriers.

La Chine occupe toujours la première place dans le classement des régions exportatrices. Mais le Japon progresse rapidement et n'a pas dit son dernier mot. Déjà il produit autant de soie que tous les pays d'Europe réunis, et les cultures des muriers s'y étendent en même temps que se créent de nouvelles institutions destinées à développer l'industrie de la soie.

La France semble avoir perdu au profit des Etats Unis le premier

rang dans la consommation de la soie. Mais il n'y a peut-être là qu'une apparence.

Tout en conservant la suprématie pour la quantité des soies conditionnées, nos conditions sont aux prises avec de redoutables concurrences.

La part de la France a baissé de 10 0/0 depuis quinze ans, et Milan vient de dépasser Lyon : ce fait est, en grande partie, imputable à la malle allemande et à la route du saint Gothard. Il convient toutefois d'ajouter que les marchands de soie de Lyon ont transporté une partie de leurs affaires à l'étranger et maintenu l'influence française sur le commerce de la soie.

Depuis 1892, le nombre des bassines de filatures a augmenté de 13 0/0. Les bassines à deux bouts tendent à disparaître pour faire place aux bassines à un plus grand nombre de bouts.

La situation du moulinage s'est beaucoup améliorée, et l'exportation des soies ouvrées a plus que doublé en 1895.

Pour les cotons, déprimés au début de 1895, forts à la fin de l'année, les cours se caractérisent par leur grande mobilité et leurs écarts considérables. Jamais, en somme, la filature n'avait pu s'approvisionner à meilleur marché.

Un fait important à constater, c'est que la consommation devient impuissante à suivre la production.

C'est de Russie que nous viennent pour la plus large part, les lins étrangers. Les principaux pays importateurs de chanvre sont l'Italie et l'Allemagne. Nos envois de lin vont presque exclusivement en Belgique. Il est intéressant de remarquer, depuis dix ans, l'importation n'avait pas atteint un niveau si élevé.

L'aire de culture du lin sur le territoire français augmente lentement : elle ne dépasse pas 36,000 hectares. Sans méconnaître l'importance des primes, on ne saurait leur attribuer qu'un rôle secondaire ; en Irlande, où le gouvernement ne subventionne pas la culture, l'extension est plus rapide.

L'abondance de la récolte de 1893 a provoqué une baisse considérable du cours des lins. Pour le chanvre, la récolte en France a été moyenne. Les prix n'ont pas varié.

Mauvaise au début, l'année 1895 s'est terminée par une période d'activité extraordinaire qui a ouvert des perspectives encourageantes d'avenir. Les produits importés sont venus surtout d'Angleterre. Nos meilleures nébouchés ont été l'Angleterre et la Belgique pour les

fil, l'Angleterre et les Etats-Unis pour les tissus.

Il convient de signaler la vogue des étoffes de laine brillante et spécialement du mohair.

Il y a eu, en somme, un tel mouvement d'affaires que la production semblait impuissante à suivre les besoins de la consommation.

Les étoffes de soie pure ont été particulièrement favorisées, tandis que les étoffes de soie mélangées ont subi un mouvement de recul.

La manufacture stéphanoise a tiré un grand profit de la vogue du ruban pour la garniture des costumes et des articles de mode.

L'application des moteurs électriques a encore augmenté la puissance de production.

Les articles de lingerie et vêtements confectionnés ne donnent lieu qu'à une faible importation : au total 5,170,000 fr., contre 5,070,000 en 1894.

Les sorties ont atteint 94 millions contre 100 millions en 1894.

Nos principaux clients ont été : pour la lingerie, l'Angleterre, l'Algérie, le Brésil ; pour les vêtements d'hommes, l'Algérie et le Chili ; pour les vêtements de femmes, l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique.

Depuis 1890, l'exportation de lingerie subit une baisse continue imputable à l'installation d'ateliers de couture dans les pays qui constituaient nos débouchés, ainsi qu'à la concurrence de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

L'industrie des vêtements pour hommes, bien organisée en vue du marché intérieur, ne développe pas ses ventes à l'étranger. Quant à l'industrie des vêtements pour femmes, elle perd un peu de terrain depuis quelques années.

La vogue s'est également portée sur les dentelles riches et les guipures. Il y a eu un grand relèvement à Calais et à Caudry, surtout depuis que bon nombre d'industriels se sont décidés à transformer leur matériel pour produire aussi les dentelles imitations que l'on fabrique à Saint-Gall et à Créfeld.

Les métiers mécaniques ont continué à se multiplier.

Des progrès sérieux sont à mentionner pour notre industrie de l'impression. Certaines fabriques ont amélioré leur outillage, et choisi avec plus d'habileté les dessins ainsi que les étoffes à imprimer.

Les conclusions du président de la commission sont caractéristiques :

" Il importe, dit-il, que, sans négliger les marchés européens ou extra-européens déjà compris dans

notre champ d'exportation, nous cherchions à gagner du terrain en Russie et surtout dans les régions de l'Extrême Orient dont les vastes débouchés s'ouvrent à notre influence.

" Il faut mettre en valeur les colonies où notre glorieuse armée a si vaillamment combattu, où nous avons dépensé tant d'argent et d'intelligence.

" Enfin, et surtout, il convient que, tout en développant la fabrication des articles à bon marché susceptibles de placement dans les pays neufs, nous restions fidèles aux traditions du goût et du génie français, que nous nous gardions de marcher à la remorque des étrangers, que nous conservions pieusement notre suprématie artistique. Développons l'enseignement professionnel, multiplions nos musées d'art décoratif, mettons largement sous les yeux des contre-maîtres et des ouvriers les chefs-d'œuvre de leurs devanciers, poussons aussi loin que possible leur savoir et leur éducation, surexcitons sans cesse leur esprit de recherche ; les qualités natives dont est imprégné le peuple français feront le reste."

LE COMMERCE DU BOIS DE TEAK AU SIAM

C'est surtout dans la partie septentrionale du Siam que l'on rencontre la forêt de bois de teak et plus spécialement dans les environs de Nan, de Chieng Mai, de Lampoon et sur la rive droite du Méi Peg.

Dès l'année 1860, la *Borneo Company* avait des agents au Nord, mais c'est seulement depuis une dizaine d'années que le commerce du bois de teak au Siam a pris une véritable importance. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à ce propos que la création d'un vice-consulat d'Angleterre à Chieng-Mai date de la même époque. J'ajoute que le traité de "Chieng-Mai" règle les conditions d'exécution des contrats de louage des forêts de teak.

La majeure partie des locataires des forêts de bois de teak sont à première vue Birmans, mais en réalité les Anglais sont indirectement locataires de presque toutes les forêts de teak actuellement en exploitation au Siam, et voici comment :

Le locataire birman est presque toujours un homme de ressources modestes et, quand il est parvenu, après beaucoup de difficultés, à obtenir la concession d'une forêt, il est forcé de venir à Bangkok em-

prunter aux grandes maisons anglaises les capitaux nécessaires à l'exploitation de sa concession. Ces capitaux lui sont bien fournis, mais à de très gros intérêts et sous la condition que le bois de teak sera livré sur la rive de telle ou telle rivière et à un prix fixé d'avance.

La moitié environ du capital emprunté est consacrée à l'achat des éléphants. Rien d'étonnant à cela, un éléphant ordinaire coûtant 1000 roupies et des éléphants de choix coûtant jusqu'à 3000 roupies, ce qui représente un chiffre important lorsque l'on songe qu'il en faut parfois cinquante pour certaines forêts. Le reste du capital est destiné à faire suivre l'habitude du pays, des avances aux coolies sur leurs gages et à subvenir aux dépenses d'exploitation pendant les trois ou quatre ans qu'il faut attendre avant qu'aucun pied de bois de teak n'arrive sur le marché. La première année on fait à l'arbre, à un mètre du sol, une entaille circulaire par laquelle la sève s'écoule. A la suite de cette saignée, l'arbre sèche et meurt. Cette opération est indispensable car l'arbre étant encore vert ne pourrait pas flotter. La deuxième année, on abat l'arbre et on l'élague. Enfin, la troisième année, alors qu'il est complètement sec, l'éléphant le transporte dans les petits ruisseaux d'où on peut espérer le voir descendre à Bangkok si les circonstances sont favorables.

Il faut en effet qu'il n'y ait ni trop d'eau, ni trop peu. Dans le premier cas, le pays étant inondé on ne voit plus les berges et tout point de repère venant à disparaître, les radeaux s'aventurant à la légère risquent fort, en cas de baisse des eaux ce qui est assez fréquemment le cas, de rester échoués au milieu des terres, c'est-à-dire entièrement perdus. Dans le second cas, on doit se résigner à attendre l'année prochaine.

C'est au moment où le rôle de l'éléphant commence que l'acheteur met sur la bois sa marque qui est le plus souvent les lettres initiales de son nom ou du nom de la Compagnie telles que B. C. L. (*Borneo Company Limited*).

Une fois à la rivière les pieds d'arbre sont réunis en trains de bois, chaque radeau comprenant une moyenne de cent trente pieds. Les radeaux sont généralement formés en juin, à Raheng sur le Méi-Ping et à Sokoti sur le Méi-Yom. On engage alors des bateliers, 7 ou 8 par radeau ; ils se bâtissent une lutte sur le radeau et descendent doucement le cours du fleuve.

Il faut quinze jours à un train de bois pour descendre de Raheng à Paknampoh et trois jours de ce point à Chei-mat. C'est à ce dernier endroit que l'on paye la taxe à l'Administration royale. Encore dix jours et les trains de bois sont à Bangkok. De Sawankalok sur le Me-Yom, à Paknampoh un train de bois met dix jours à descendre. Ainsi qu'on le voit du jour où le bois de teak a atteint une des trois rivières citées plus haut, il peut, en cas de besoin, parvenir assez rapidement sur le marché de Bangkok.

Mais jusqu'à ce moment il s'écoule de longs mois et l'on parle très couramment de pieds d'arbre qui ont mis plus d'un an à atteindre Chei-mat. Il ne faut pas oublier en effet que les équipes d'éléphants, qui sont destinées à suppléer à l'insuffisance des petits ruisseaux, exigent un capital d'achat considérable.

La perception des taxes à Chei-mat est allouée à forfait à un Chinois que l'on paye en argent ou en nature. Il devient lui-même de la sorte, marchand de bois. Les taxes sont basées sur la grosseur et la longueur des pieds de bois.

Naturellement, pendant le long trajet que doit parcourir le bois de teak avant d'arriver à Bangkok de nombreux vols de bois brut sont commis, souvent même par les domestiques et coolies du locataire de la forêt, lesquels ont soin d'enlever les marques de l'acheteur au moyen du feu ou de la hache avant de vendre les pièces de bois. Il va sans dire qu'il en résulte de nombreuses contestations, des procès, qui sont pour la plupart jugés aux aux cours anglaises de Chieng-Mai et de Bangkok.

Nous venons de voir toutes les difficultés que présente, au Siam, l'exportation des forêts de teak. Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur le régime auquel ces forêts sont soumises. Là encore nous trouvons le même défaut de réglementation. Tout d'abord le régime des forêts est loin d'être uniforme au Siam. Il varie d'une province à l'autre suivant les anciens droits des gouverneurs de province, dont quelques-uns s'intitulent rois comme à Chieng Mai. Ces concessions sont données directement par les gouverneurs dans les provinces de Chieng-Mai, Raheng et Lackhou. Il est rare qu'elles soient à titre perpétuel, elles sont la plupart du temps fixées à une période de trois ans. Aussi le concessionnaire traite sa forêt en pays conquis. Il saigne, abat, même les jeunes tailles qui ne peuvent lui être d'aucune utilité,

c'est une dévastation stupide et sauvage qui contraste singulièrement avec les règlements si stricts établis par les Anglais en Birmanie où tout concessionnaire surpris en train de couper un arbre n'ayant pas atteint une certaine circonférence est puni de fortes amendes, voire même de prison.

Il est à souhaiter qu'un service de contrôle et de surveillance soit organisé d'urgence. C'est ce que le gouvernement siamois semble avoir compris et cédant aux instances répétées de la Légation d'Angleterre, le prince Damrong, ministre de l'intérieur, s'est engagé à faire quelque chose en ce sens. Un fonctionnaire anglais vient, d'ailleurs, d'être détaché près de ce ministre par l'administration des Indes. Il est en ce moment dans l'intérieur du pays à étudier la question sur place, et, à son retour, un règlement doit paraître. Ce règlement verra-t-il jamais le jour? Qu'on me permette d'en douter, bien que le Trésor siamois soit intéressé au plus haut point à ne pas voir tarir l'une de ses principales sources de revenus.

Je viens d'avancer que le gouvernement siamois retirait des taxes perçues à l'occasion du commerce du bois de teak, un revenu très appréciable. Il me suffira pour le prouver d'examiner quelques chiffres dont l'éloquence est indiscutable. L'on peut en effet estimer à \$1,320,000 la valeur du bois de teak retiré annuellement des forêts du Siam. Comme il faut compter dans le commerce du bois de teak sur une espace de quatre ans avant de toucher aucun bénéfice, on peut dire que le capital actuellement engagé dans ce commerce au Siam s'élève à \$5,280,000, et l'on évalue à plus de fr. 4,700,000, le revenu déjà très appréciable que le gouvernement retire chaque année des taxes perçues à l'occasion du commerce du bois de teak. Qui sait si ce revenu ne sera pas doublé le jour où les magnifiques forêts de bois de teak situées aux environs de Nan et au Nord de Luang Prabang seront mises en exploitation.

La "Borneo Company" et la "Bombay Burmah Trading Corporation" achètent à elles seules plus de la moitié du bois de teak provenant des forêts du Siam. Tokny Lam Sam, Chinois protégé français, vient immédiatement après elles comme acheteur.

Nous avons vu le revenu considérable que les taxes, perçues à l'occasion de l'exploitation des forêts de teak, assurent au Trésor siamois,

examinons maintenant les bénéfices que cette exploitation peut rapporter aux particuliers.

Le droit régalien, ou redevance payée pour l'exploitation d'une forêt, est de 1 roupie par arbre; on paie en outre, pour abattre l'arbre, une autre roupie, voilà le prix d'un pied de bois dans la forêt. Ce prix, à Bangkok, est naturellement majoré des frais d'éléphants, de coolies et de bateliers. Les bois bruts sont achetés soit dans le Nord soit à Sam Sen (près Bangkok), où arrivent tous les radeaux, à raison d'un tarif qu'on appelle "pikat." On ne connaît pas bien l'étymologie de ce mot, il paraît toutefois que ce serait l'équivalent d'un droit mis sur les bois bruts par les anciens rois, le terme serait resté. Suivant l'abondance ou la rareté du bois, on vend à 3, 4, 5, 6 "pikats" et même davantage en cas de grande rareté. Les bois bruts se mesurent, pour la longueur, en "wahs," équivalant de notre ancienne toise ou 2 mètres et, pour la circonférence, en "khams." Pour obtenir ces "khams," on mesure le milieu de la pièce de bois, à l'aide d'une mince corde de rotin, on prend la moitié de la circonférence ainsi obtenue et on a le nombre de "khams." Ainsi un arbre de 3 "wahs" 10 "khams" représenterait, en mesure française, un arbre de 6 mètres de longueur et de 1 m. 60 de circonférence au milieu. Etant donné la base du "pikat," on dira qu'une pièce de bois brut de 3 "wahs" 8 "khams" vaudra 3 ticaux le "pikat." Il n'y a alors qu'à multiplier 3 par le nombre de pikats demandés, 5 par exemple, pour obtenir le prix de la pièce de bois, soit 15 ticaux dans l'espèce choisie. Si la longueur et la grosseur augmentent, les prix augmentent non pas par une progression arithmétique, mais un peu par fantaisie d'après une table fixe que possèdent tous ceux qui s'occupent du commerce du bois de teak. Ainsi un arbre de 6 wahs 10 khams (12 mètres de longueur et 2 m. 10 de circonférence) vaudrait 12 ticaux le pikat, soit à 5 pikats 60 ticaux. On devine sans peine les calculs difficiles qui s'imposent et l'on se demande qui a pu introniser ce mode de transactions compliqué parmi des gens dont la plupart ne savent ni lire ni écrire.

J'ai dit plus haut que les taxes sur le teak se payaient en nature ou en argent. Lorsque le contribuable paie en argent on lui applique une échelle de droits également basée sur les wahs et les khams. Ainsi un arbre de 3 wahs 8 khams paierait

tical 1 37/100; un arbre de 6 wabs 10 khams palerait ticaux 5 50/100. Ici encore aucune proportion arithmétique ne paraît établie, c'est un tableau adopté depuis un temps immémorial devant lequel on n'a qu'à s'incliner.

Les bois de teak équarris, et ce sont surtout ceux-là qui nous intéressent au point de vue de la moyenne des prix de ces dernières années, s'achètent à Bangkok dans les chantiers chinois et le prix en varie avec les dimensions.

Depuis 7 mètres et au-dessus et 25 centimètres d'équarrissage, on paie de 13 à 14 ticaux, c'est à dire de \$4.00 à \$4.60 le yok siamois ou à peu près un tiers de notre stère; de 30 à 40 centimètres d'équarrissage, le prix est de 15 ticaux, soit \$4.95 de 40 centimètres au-dessus, c'est un prix à débattre.

D'ailleurs cette dernière dimension se présente assez rarement, ces achats dans les chantiers chinois se font sans la moindre garantie et il n'y a que des gens du métier bien exercés qui soient à même de découvrir toutes les supercheries mises en œuvre pour tromper l'acheteur. Les extrémités des pieds de bois, par exemple, sont très souvent affligées de trous qui se prolongent au cœur de l'arbre; eh bien, à l'aide d'une cheville de bois, de couleur assortie, le Chinois bouche adroitement ces trous de façon à faire apparaître la surface saine et uni et ce genre de rapiècement est si artistement fait que l'œil le plus habitué s'y laisse tromper.

Il va sans dire que la qualité du bois de teak varie avec l'altitude de la forêt et le genre de terrain sur lequel il pousse. Le plus estimé et par conséquent le plus cher provient des provinces de Raheng et de Lakou. Sa couleur est généralement plus foncée et il a des veines qui produiraient un joli effet s'il était adroitement travaillé par un de nos ébénistes. Plus à l'Est, dans les provinces dont Saouankalok est le centre, le teak est de qualité moins bonne. Sa couleur présente une apparence presque dorée, le cœur pourrait facilement et lors du sciage, le déchet est énorme.

Le marché principal du bois de teak est à Londres. Il suffit donc, pour connaître le prix de revient du bois de teak rendu aux docks de Londres, d'ajouter au prix de Bangkok le prix moyen du fret actuel, soit \$13.00 le stère par voiliers.

Le prix du bois de teak sur le marché de Londres varie comme une valeur de bourse. Il y a quelques mois encore le prix était de

8 liv. st. à 9 liv. st la tonne, mais il a subi en ces derniers temps une hausse considérable, les détenteurs allant jusqu'à demander 12 liv. sterling la tonne, soit environ \$10.00 par stère.

Il est certain qu'au prix moyen où le bois de teak s'est maintenu pendant le cours de l'année dernière les importateurs ont dû réaliser peu ou point de bénéfices et si les prix n'ont pas été plus rémunérateurs, cela tient à la surabondance qui s'est produite en 1895 dans le stock de bois de teak sur le marché de Londres. En 1895, en effet, l'importation du bois de teak dans les entrepôts de ce port s'est élevée à 20,280 t. contre 9,720 t. en 1894. Mais, me répliquera-t-on le consommateur de teak a été en 1895 pour l'Europe entière de 55,000 t. soit 45,000 t. de plus qu'en 1894. Malgré ce fait les prix se sont maintenus bas et cela surtout grâce à l'augmentation des envois de Bangkok qui ont excédé de 12,000 t. ceux de 1894 c'est à dire de 150 0/0. Notons en passant que l'importation de bois de teak en Europe (envois de Birmanie et du Siam réunis) s'est élevée en 1895 au chiffre important de 70,800 t. contre 51,000 en 1894 et dans ce chiffre de 70,800 t. le teak de provenance siamoise figure pour 21,000 t.

Le commerce du bois de teak a-t-il vu ses plus beaux jours? Je l'ignore; mais ce que je puis affirmer, c'est que son avenir dépendra beaucoup de la production future des forêts du Siam dont l'exploitation, soit dit en passant, a une légère tendance à être moins rémunératrice par suite du renchérissement et aussi de la rareté de la main-d'œuvre. C'est le moment de parler de la question des Khamous qui joue et jouera surtout un grand rôle pour l'exploitation des forêts de teak:

Les Khamous constituent la tribu des "Kas Khamous," de la région du Nam-Hou et relèvent de Luang-Prabang. Ils sont fétichistes, ont une langue spéciale qui diffère sensiblement des autres idiomes laotiens. Autrefois, sous le régime siamois, ces malheureux étaient assez durement exploités. On leur envoyait de Luang-Prabang des mandarins qui, sous prétexte de prélever l'impôt du riz, se livraient à toutes sortes de concussion, ce qui explique l'émigration très considérable des Khamous vers les principautés de la rive droite où ils étaient certains de trouver un travail rémunérateur.

Depuis une vingtaine d'années il

y aurait eu plus de 40,000 Khamous qui auraient ainsi émigré sous la conduite de petits chefs auxquels ils donnaient le nom de Nai-Roi (chefs du sang). En arrivant dans les principaux centres des principautés de Chieng Mai, de Lakou, de Preh et de Nan, ces Nai Roi passaient des contrats pour l'exploitation des forêts de teak, principalement avec les Birmans qui sont, pour ainsi dire, les seuls concessionnaires. Leur rémunération est fixée à 40, 50 et 75 roupies maximum par an, la nourriture à la charge du concessionnaire; mais cette nourriture ne se composant que de riz, de piment séché et de seigle, leurs gages ne sont guère augmentés de ce fait. Les travaux des forêts se font pendant la saison des pluies, de juin à novembre; pendant la saison sèche les Khamous sont employés chez le concessionnaire aux travaux domestiques. Comme ils sont habitués, dès leur enfance, au déboisement des forêts, on ne peut trouver de meilleurs ouvriers pour ce genre d'exploitation, les Laotiens du pays n'offrant ni la même résistance ni les mêmes avantages sous le rapport du bon marché de la main-d'œuvre.

A la suite du traité de 1893, les Khamous étant placés sous une administration plus régulière n'ont plus la même tendance à émigrer sur la rive droite; bien plus, ceux d'entre eux qui, jadis avaient émigré et qui ont été plus ou moins exploités par leurs "Nai Roi" ou leurs maîtres birmans retournent peu à peu sur la rive gauche du Mékong, de sorte que la main-d'œuvre des Khamous menace sinon de cesser complètement, du moins de devenir de plus en plus rare et par suite plus onéreuse. On peut donc prévoir, pour ces deux raisons, que le prix de revient du bois de teak à la sortie de la forêt augmentera sensiblement, ce qui influera inévitablement sur le prix des marchés de Bangkok et de Londres. Cette situation assez grave ne cesse de préoccuper les grandes compagnies anglaises qui exploitent les forêts de teak.

Elles ont pensé à s'adresser aux "Karènes" peuplade de la rive gauche de la Salouen, mais il semble que le Karène soit inférieur aux Khamous et qu'il exige un salaire plus élevé.

Il a été question à plusieurs reprises de détourner le commerce du bois de teak sur Pnom-Penh qui supplanterait ainsi Bangkok. Au premier abord cette idée paraît fort séduisante, malheureusement il suffit de lire les conclusions du rapport

du lieutenant de vaisseau Simon pour voir que dans l'état actuel de navigabilité du Mékong, une solution négative s'impose.

C'est à grand'peine en effet, qu'on parviendra à établir, sur ce fleuve, à l'aide de biefs, un service de bateaux à vapeur et il est facile de comprendre que dans ces conditions le flottage de grandes masses comme des radeaux serait absolument impossible.

LÉFÈVRE-MÉAULLE,
Vice-Consul de France.

SUR LES MINES DE CUIVRE DU SINAÏ. EXPLOITÉES PAR LES ANCIENS ÉGYPTIENS.

PAR M. BERTHELOT

Les mines de cuivre du Sinaï sont les plus anciennes dont l'histoire fasse mention. D'après des documents authentiques, elles ont été exploitées depuis le temps de la IIIe dynastie égyptienne (5000 ans environ avant notre ère) jusqu'à la fin des Ramesséides (vers 1300 à 1200 avant notre ère). Leur possession a été l'objet de plusieurs guerres : mais elles sont complètement abandonnées depuis trois mille ans, abandon que justifie la pauvreté de leurs minerais actuels. C'est assurément de ces mines que provient le sceptre de Rêpi Ier, roi de la VIe dynastie, sceptre en cuivre pur, conservé au British Museum et dont j'ai fait l'analyse.

En raison de l'intérêt qui s'attache à l'histoire des métaux, dans la civilisation humaine, et à celle de la métallurgie antique, il m'a semblé utile d'avoir des renseignements précis sur les mines du Sinaï et sur les procédés suivis à leur époque dans l'exploitation du cuivre.

M. de Morgan, dont on connaît la haute compétence et les belles découvertes, a bien voulu aller lui-même visiter ces mines, et en rapporter des échantillons, qu'il m'a confiés. M. Lacroix, le savant professeur de Minéralogie du Museum d'Histoire naturelle, s'est mis à ma disposition pour m'aider dans leur examen. Ce sont les résultats de ces études que je viens présenter aujourd'hui à l'Académie.

Les mines du Sinaï sont voisines de la côte du golfe de Suez. Deux gisements ont été exploités : celui de Wadi-Maghara (ancien et moyen Empire) ; et celui de Serabil-el-Khaden, un peu plus récent.

Ces mines sont situées dans la région des grès, et non dans celle des

des porphyres, qui forment la masse principale de la montagne. On y trouve des minerais de cuivre, dont il va être question, des minerais de fer, spécialement de l'hématite et des grès ferrugineux. On y trouve aussi du gypse.

On assure qu'il n'y a pas de couche calcaire proprement dite dans la région.

Les grès que j'ai examinés ne contiennent en effet que des traces de carbonate de chaux. Cependant, j'ai trouvé un morceau de calcaire compact dans mes échantillons, et les scories et débris de fours renferment aussi du carbonate de chaux en dose notable, par places.

Les galeries existent encore, ainsi que les débris des fours, des creusets, les scories, les restes des habitations des mineurs, quelques fragments de leurs outils, etc.

Je vais indiquer les observations faites sur les différents objets qui m'ont été remis.

I — MINÉRAIS

Trois minerais de cuivre existent dans ces échantillons, savoir :

Des turquoises, un hydrosilicate de cuivre et des grès imprégnés de sels de cuivre (carbonate et hydro-silicate). On n'y trouve ni sulfures de cuivre, ni cuivre natif, ni cuivre oxydulé natif. Il est probable que les minerais actuels sont superficiels et constituent un chapeau, en langage technique, lequel provient de l'altération de gisements pyriteux profonds, que l'exploitation n'a pas atteints. Les infiltrations des eaux souterraines les ont attaqués et ont ramené à la surface des produits oxydés, comme il arrive en général. Les anciens mineurs se sont bornés à gratter ce qui se trouvait à la surface du sol, à l'aide des instruments dont je donne plus loin l'analyse. En tous cas, ces trois minerais ont été ramassés près des fours, à Wadi-Maghara notamment, et c'est sur eux que portait l'exploitation.

1. *Turquoises*. — Les turquoises sont au nombre des pierres précieuses que l'on retrouve dans les tombeaux et qui sont désignés sous le nom de *chesbet*, commun à diverses substances bleues que les Egyptiens confondaient sous une même dénomination. Ces turquoises se présentent soit à l'état isolé, soit disséminées dans des grès ferrugineux, où elles forment parfois de simples mouchetures, ainsi qu'en témoignent certains des échantillons.

Ces turquoises ont une densité de 2,83 environ. Les acides les attaquent aisément et la dissolution

contient de l'acide phosphorique, de l'alumine et du cuivre. Leurs propriétés sont celles de la turquoise classique : phosphate d'alumine hydraté, avec petites quantités de cuivre. Les analyses des Traités de Minéralogie indiquent de 2, 6 à 3, 6 d'oxyde de cuivre. Celle de Wadi-Maghara (en veine dans un porphyre) a d'ailleurs été analysée par Frenzel :

Acide phosphorique.....	28,40
Alumine.....	38,61
Oxyde de cuivre.....	3,32
Chaux.....	3,95
Magnésie.....	0,15
Silice.....	4,37
Acide sulfurique.....	0,66
Eau.....	20,69
Densité.....	2,70

2 et 3. — Les grès imprégnés de sels de cuivre sont également pauvres. Le minerai qu'ils renferment, sous forme de couches minces interposées et de petits nodules, est un mélange de carbonate et d'hydrosilicate de cuivre : on sait que les minéralogistes désignent aujourd'hui ce dernier sous le nom de *chryso-colle*, nom qui a été employé avec des sens différents chez les auteurs anciens. Les modernes l'ont détourné de sa signification antique, suivant un usage très répandu parmi les minéralogistes du commencement de ce siècle, mais très fâcheux pour l'intelligence des textes et pour l'histoire de la Science ; car les gens non prévenus s'imaginent que le minéral moderne est le même que le minéral antique, dont il a usurpé le nom.

Quelques fragments de cet hydrosilicate, trouvés à Wadi-Maghara, commencent à blanchir à la surface, par suite de leur déshydratation.

M. de Morgan a rapporté également des tombeaux d'El-Amrah, en Egypte, un minerai constitué précisément par cet hydrosilicate de cuivre, avec sa densité normale : 2, 3. Celui-ci a été reconnu fort riche en cuivre ; ce qui répond aux analyses du même minerai rencontré dans d'autres régions du monde (40 à 50 centièmes d'oxyde de cuivre).

Les minerais de Serabil-el-Khadem renferment également de l'hydrosilicate de cuivre, ramassé auprès des fours, et des grès imprégnés à divers degrés de carbonate et d'hydrosilicate de cuivre. Certains de ces grès sont en même temps ferrugineux. Le carbonate de cuivre qui les imprègne moule l'hématite, qui sert de ciment à ces grès : ce qui prouve que la veine cuivreuse, provenant sans doute de

la décomposition des pyrites, est consécutive à la formation de l'hématite et, par conséquent, à celle des grès qui constituent la roche principale. Dans tous les cas, ces roches sont très pauvres en minéraux cuivreux. L'extraction de ceux-ci devait demander un grand travail de triage. Mais, à ces époques reculées, la main d'œuvre, fournie par des captifs et des esclaves, que l'on traitait avec une extrême cruauté, ne comptait pas. Agatharchide nous a transmis à cet égard des détails épouvantables.

4. *Hématite*.—Elle a été trouvée à Wadi-Maghara en gros morceaux, semblables à ceux qui forment les statuette des tombeaux égyptiens ; statuette dont la matière peut d'ailleurs provenir d'autres localités, l'hématite était un minéral fort répandu. A Serabil-el-Khadem, on la trouve aussi à l'état fibreux. La roche de grès elle-même renferme des veines d'hématite bien distinctes. Dans d'autres parties, l'hématite disséminée joue le rôle de ciment.

5. *Bioxyde de manganèse*.—A Wadi Maghara, un échantillon de pyrolusite cristallisée a été recueilli dans un morceau de calcaire. Nous avons trouvé également de l'oxyde de manganèse dans les matières rapportées de Serabil el Khadem. Une hématite manganésifère vient de cette localité.

6. *Grès*.—Les grès constituent les roches principales de Wadi-Maghara. Certaines sont blanchâtres, d'autres, colorées en brun ou en vert, sont formées par des grains de quartz de calibres variés. A peine agglomérés dans certains grès, ces grains sont, au contraire, fortement cimentés par l'hématite dans les échantillons compacts, avec toutes sortes d'états intermédiaires. Le microscope y révèle quelques fragments de mica, de rutile, de zircon. Les grès blancs, pas plus que les grès bruns, ne renferment de ciment calcaire en dose notable. Les grès de Serabil-el Khadem sont à grains fins, extrêmement imprégnés d'oxyde de fer, qui leur donne une coloration noirâtre, avec des portions rouillées. Dans certaines places, ils alternent avec de minces lits ferrugineux. Ailleurs l'oxyde de fer s'y trouve concentré en granules, ou en petits points.

Ces grès sont parfois schisteux. Ils sont par place imprégnés de sels de cuivre, à des degrés divers.

On rencontre dans mes échantillons des fragments brisés de quartz transparent, de petits cailloux roulés de quartz, ovoïdes ; enfin de

nombreux fragments de silex, éclatés et brûlés du fait de l'exploitation.

7. *Calcaire*.—Quoique le calcaire n'ait pas été signalé sous forme de couches dans cette région, les échantillons contiennent des fragments de calcaire compact, avec trace de fer ; cette substance figure aussi dans les scories et débris de fours. Je signalerai, *pro memoria*, quelques petits morceaux de naere provenant de bilvaves, probablement d'eau douce, et une coquille de Nériline fluviatile.

8. *Combustibles*.—Le combustible, destiné à réduire le métal, était constitué par du bois, dont on retrouve des fragments carbonisés à différents degrés, avec des morceaux d'hématite à côté. Ce bois est trop altéré pour que l'on puisse en déterminer l'espèce. Il devait être apporté d'une certaine distance, le Sinaï n'étant pas boisé.

Les données du problème métallurgique étant ainsi définies, par la nature des minerais et par celles des roches accompagnant le gisement et qui ont pu et dû être employées dans les opérations, je vais examiner les produits et les résidus de ces dernières, recueillis sur place après plusieurs milliers d'années.

(A suivre)

LES CONSTRUCTIONS NAVALES EN 1896

Il n'a été question, dans la dernière lettre, que des constructions anglaises. Aujourd'hui, il sera question des constructions des autres pays, toujours d'après les statistiques du Lloyd. Elles accusent, pour le monde entier, 1205 navires représentant 1,899,673 tx, dont 92 navires de guerre d'un déplacement collectif de 331,791 tonnes, et 1,113 navires de commerce jaugeant ensemble 1,567,882 tx bruts. Ces derniers navires se décomposent en 696 de construction anglaise (1,159,751 tx) et 417 de construction coloniale ou étrangère (408,131 tx).

On a construit, aux Etats-Unis, 149 navires (200,477 tx), dont 5 navires de guerre (16,302 tonnes) ; en Allemagne, 68 navires (117,315 tx), dont 5 navires de guerre (14,050 tonnes) ; en France, 50 navires (105,500 tx), dont 9 navires de guerre représentant 60,935 tonnes de déplacement ; en Italie, 14 navires (28,709 tx), dont 4 navires de guerre déplaçant collectivement 21,930 tonnes ; en Russie, 13 navires (28,196 tx), dont 5 navires de guerre (26,456 tonnes).

C'est l'Allemagne qui a fait construire le plus grand navire lancé en 1896, le " Pennsylvania," de 11,330 tx bruts. De plus, ses chantiers ont lancé quatre vapeurs de plus de 10,000 tx, à savoir : le " Barbarossa " (10,769 tx), le " Bremen " (10,550 tx), le " Friedrich der Grosse " (10,536 tx) et le " Konigin Luise " (10,536 tx), tous les cinq à deux hélices et avec des machines à quadruple expansion (j'en ai donné la description dans le *Sémaphore* du 6 novembre).

Les chantiers des grands lacs américains ont construit huit grands chalands grésés en goélette latines et jaugeant de 3256 à 3419 tx chacun.

En France, on a lancé sept grands navires à voiles de 2800 tx et au-dessus. Le " Dunkerque " est le plus grand (3050 tx). Le Lloyd ne compte pas le paquebot " La France," de la Société Générale des Transports maritimes à vapeur, de Marseille, sans doute parce qu'il n'est pas encore livré.

L'année 1896 a vu créer le type de vapeur à " trunk-deck " et le " self trimming steamer," c'est-à-dire le vapeur à pont coffre et le vapeur dont la cargaison s'arrime d'elle-même (pour les céréales, le charbon, etc.) Quatre navires de ce type ont été construits pour des armateurs anglais.

D'après les statistiques du " Lloyd's Register " il y avait, au 31 décembre dernier, 390 navires de commerce représentant 781,741 tx bruts, en construction dans les chantiers du Royaume-Uni. Ces 390 navires se décomposent en 343 vapeurs représentant 755,975 tx et 47 voiliers d'une jauge brute collective de 28,736 tx. Au 31 décembre 1895, il y avait 377 navires en construction dans les chantiers anglais et dont le tonnage collectif s'élevait à 711,568 tx bruts. Depuis le mois de mars 1892, on n'avait pas eu à constater un tonnage aussi élevé de navires en construction que celui du 31 décembre 1896.

Pendant le quatrième trimestre de l'année dernière, on a commencé la construction de 196 vapeurs représentant 391,536 tx et de 15 voiliers jaugeant ensemble 13,553 tx. Deux vapeurs (408 tx) et 4 voiliers (300 tx) sont restés en suspens, 162 vapeurs (297,489 tx) et 12 voiliers (10,469 tx) ont été mis à l'eau pendant ce trimestre.

Sur les 343 vapeurs en construction, il y en a 214 représentant 524,237 tx pour les armateurs des ports du Royaume-Uni ; 10 autres (16,480 tx) pour des armateurs résidant

dans les colonies anglaises ; 27, jaugeant ensemble 49,479 tx, pour des maisons dont les noms ne sont pas encore connus et les autres pour l'étranger. Parmi ces derniers, il y en a 4, jaugeant 2,627 tx, pour la France ; 3 (3,650 tx) pour les Etats-Unis, 25 (61,914 tx) pour le Japon, 5 (31,130 tx) pour l'Allemagne, 3 (13,300 tx) pour la Hollande, 4 (9,620 tx) pour la Roumanie, 3 (8,010 tx) pour la Suède, 5 (6,770 tx) pour le Danemark, 3 (5,304 tx) pour la Grèce, 4 (5,324 tx) pour la Norvège, 6 (5,300 tx) pour la Russie, 1 de 3,730 tx pour la Belgique, 1 de 2,800 tx pour l'Espagne, 1 de 2,000 tx pour l'Uruguay, etc.

Pour les 47 voiliers en construction, il y en a 29 (16,691 tx), pour les armateurs anglais, 1 de 500 tx pour une colonie anglaise, etc. Classée d'après l'importance de leur tonnages, les 343 vapeurs en construction en comprennent 21 de 4000 à 4999 tx, 15 de 5000 à 5999 tx, 13 de 6000 à 6999 tx, 3 de 7000 à 7999 tx, 4 de 8000 à 8999 tx ; et deux de plus de 10,000 tx. Parmi les navires à voiles, il y en a deux de 3000 à 4000 tx.

Pour les navires de guerre, les arsenaux royaux en ont 10 en construction et d'un déplacement collectif de 82,970 tonnes ; les chantiers de l'industrie privée construisent 84 navires de guerre représentant 247,035 tonnes de déplacement.

Ces statistiques du Lloyd publient également un tableau pour les navires en construction dans les chantiers étrangers. Elles accusent, pour la France, 8 vapeurs (31,048 tx) et 21 voiliers (31,940 tx) en construction ; pour l'Allemagne, 28 vapeurs jaugeant ensemble 101,307 tx et 3 voiliers (3,442 tx) ; pour l'Italie, 6 vapeurs (15,020 tx) et 1 voilier (100 tx) ; pour le Japon, 5 vapeurs (10,930 tx) ; pour les Etats Unis, 17 vapeurs (17,931 tx) et 3 voiliers (2,696 tx), etc.

D'après cela, on voit qu'il y a actuellement 20 vapeurs représentant 72,844 tx en construction pour le Japon, ce qui prouve que l'excellente loi japonaise sur la marine marchande va produire de magnifiques résultats pour le développement maritime de ce pays.—*Le Séphore de Marseille.*

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt. de London, est la meilleure.

SITUATION DU COMMERCE DES BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE

Depuis notre dernier rapport sur le marché des bois du Nord en France, la situation s'est améliorée légèrement. Bien des acheteurs n'ont pas encore traité pour leurs besoins d'ouverture et se sont maintenant mis sur les rangs afin de pouvoir se procurer une partie convenable. Cependant nous croyons savoir qu'ils trouveront quelques difficultés à découvrir exactement ce qu'ils désirent. Les stocks sont, en effet, bien épuisés, et il ne leur restera qu'à consentir à une expédition tardive, et encore ils ne devront pas se montrer trop difficiles, autrement ils n'ont pas grandes chances de réussir. D'un autre côté, les vendeurs élèvent journellement leurs prétentions et cette situation cause quelques troubles parmi les acheteurs de moindre importance.

Cette catégorie d'acheteurs est très prudente et elle n'aime se lancer dans les achats que d'une façon modérée et à bon escient. En dehors de ces réserves, ils ne demandent pas mieux que de traiter s'ils se trouvent en face d'une composition qui convienne à leurs marchés respectifs.

La situation, en général, continue à être excellente en France, et le désir unanime est celui de voir se maintenir les conditions actuelles du marché, qui sont favorables à tous les points de vue.

Les expéditions à l'intérieur, c'est à dire les ventes de seconde main, n'ont pas cessé d'être très actives pendant tout l'automne, et l'hiver ne s'étant, jusqu'à présent, montré guère rigoureux, les importateurs ont pu constater avec satisfaction que de ce côté les affaires ont à peine subi un léger mouvement d'arrêt pendant les jours de fête, tandis qu'actuellement elles reprennent dans des conditions propres à inspirer toute confiance pour l'avenir.

En ce qui concerne la position du marché des bois du Nord en Angleterre, elle est à peu de choses près la même que celle que nous avons dépeinte la semaine dernière. Les demandes de bois ne font pas défaut, mais l'état précaire des stockistes ne permet guère à nos acheteurs de montrer beaucoup d'ardeur. On achète encore facilement quelques parties pour remplir des besoins prévus ou à venir, tandis que les grandes affaires semblent, pour le moment, être complètement interrompues.

Les stocks à Londres ne sont pas trop élevés, mais paraissent néanmoins devoir suffire aux besoins de l'hiver, surtout si la saison devient mauvaise. N'empêche qu'on s'est montré très prévoyant chez certains importateurs qui ont, pour plus de sécurité, fait venir des quantités de bois de Gothembourg, plus qu'ils n'ont coutume de le faire. Ils se mettent ainsi à l'abri d'être pris au dépourvu, au cas où les affaires seraient aussi favorables pendant l'hiver que celles dont nous avons pu nous réjouir l'année dernière. Si cet espoir ne se réalise pas ou du moins aussi complètement, il n'y aura rien de perdu et on trouvera facilement le placement de ces bois à l'approche du printemps. C'est pourquoi ces acheteurs n'ont pas hésité à s'approvisionner plus que de coutume.—(*L'Echo forestier*).

NOTES CANADIENNES

Le comté de Pontiac est érigé en district d'inspection pour le blé et autres grains.

La Banque Union d'Halifax annonce un dividende semestriel de trois pour cent sur son capital-actions payable à date du 27 février courant.

A partir du 1er mars, la Banque du Peuple d'Halifax paiera un dividende de trois pour cent sur son capital-action, pour le dernier semestre échu.

La formation du cercle agricole de St Zénon de Piopolis, comté de Compton, est un fait accompli, l'autorisation nécessaire ayant été accordée par le commissaire de l'agriculture.

Messrs Forgues & Wiseman, marchands de Québec viennent de faire cession de leur biens. Le passif se monte à \$17,343 et l'actif à \$11,600. M. V. E. Paradis a été nommé gardien provisoire et l'assemblée des créanciers a eu lieu hier.

M. David Burke a quitté, comme nous le faisons prévoir, la gérance générale à Montréal, de la New York Life Ins. Co et s'est mis à la tête d'une nouvelle compagnie qui verra très probablement le jour sous le nom de Royal Victoria Ins. Co.

La nouvelle compagnie sera exclusivement canadienne et débutera avec un capital de \$1,000,000 dont \$200,000 seront immédiatement appelés pour entreprendre les opérations.

Dans quelques jours paraîtra le prospectus de la nouvelle entreprise et peu après viendra la nomination des directeurs, etc. M. David Burke, qui pendant vingt-deux ans, a travaillé avec succès au profit de la New York Life qui voit son départ avec regret, prendra la gérance de la nouvelle compagnie dont le siège social sera à Montréal. M. David Burke est membre associé de la société des actuaires de Londres depuis 1882.

Pommes en Conserve

...MARQUE...

“LOG-CABIN”

BOITES D'UN GALLON, caisses de $\frac{1}{2}$ douzaine.....\$1.20 LA DOZ.

BOITES DE DEUX LIVRES, caisses de 2 douzaines... .35 LA DOZ.

Hudon, Hebert & Cie

MONTREAL

C'est maintenant le temps....

D'ACHETER LE

SCOTCH WHISKY DE DEWAR



Car il se pourrait que vous ne puissiez vous le procurer toujours aux prix actuels.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 4 février 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1 15/16 p. c. La banque d'Angleterre a baissé le taux de son escompte de 1/2 p. c.; il est maintenant à 3 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 113 3/16 au comptant et 113 1/2 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 103 17 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont de 4 à 4 1/2 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 9 1/16; à demande, de 9 1/2 à 9 1/2 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 1/2; à vue de 9 1/2 à 9 1/2 et par le câble à 9 1/2.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/16 à 1/32 et sur le comptoir l'escompte est de 1/2 à 1/2.

L'argent en barre vaut à New-York 64 1/2 à 65 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 64 1/2 à 65 1/2 pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 1/2 l'once.

M. Robert McKay a été élu directeur de la Banque d'Epargnes de la Cité et

du District de Montréal, en remplacement de feu Sir Joseph Hickson.

La Banque du Peuple aura son assemblée générale des actionnaires, le 8 mars prochain à 3h. p. m., dans son immeuble de la rue St-Jacques.

Les directeurs du C. P. R. fixeront lundi prochain la quotité du dividende semestriel. Les profits nets des douze mois finissant au 31 décembre dernier ont été de \$3,107,581 74 en augmentation de \$626,631.75 sur l'année précédente.

La Bourse a été presque nulle hier et peu active aujourd'hui, néanmoins les cours sont bien tenus.

La Banque d'Hochelega toujours recherchée par ceux qui veulent mettre en portefeuille de bonnes valeurs de placement, a gagné un nouveau point à 135.

Nous inscrivons les gains suivants : Banque de Montréal, 1/2; de Toronto, 2; du Commerce, 1; et Hochelega 1.

La Banque Ville-Marie s'est vendue cette semaine à 72 1/2. Le Gaz de Montréal gagne 2 1/2 points, exactement ce que perd la Royal Electric qui ferme à 137 1/2 après avoir eu quelques ventes à 140.

Les Chars Urbains de Montréal gagnent 1 point et ceux de Toronto 1/2. L'action des Tramways d'Halifax est à 89 1/2, gagnant 3 points et l'obligation a atteint le pair, gagnant 1/2 point sur la clôture de la semaine dernière.

Les actions ordinaires Duluth perdent 1/2 point à 4; de même le Cable Commercial à 168 et le Bell Telephone (actions) à 156.

Le Montreal Telegraph se négocie à 166 1/2 et l'action Richelieu et Ontario reste à 89 1/2.

En attendant l'annonce du dividende, les actions du C. P. R. sont délaissées.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

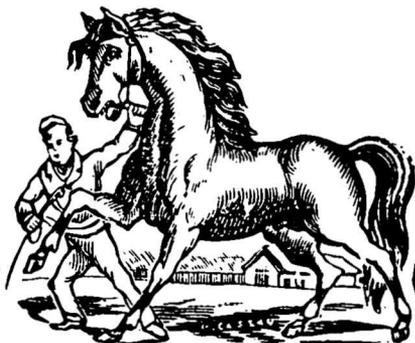
Banque de Montréal	229 1/2
" Toronto	232
" Commerce	128
" des Marchands	170
" Molsons
" British
" d'Halifax
" Union	105
" Ontario
" Hochelega	135
" Québec
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie	72 1/2

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque du Peuple	Vendeurs	Acheteurs
" Jacques-Cartier	100	86
" Hochelega ex-div.	137 1/2	132
" Nationale	87 1/2
" Ville Marie	100	72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	191 1/2
Colored Cotton (bons)
" " (actions)
Montreal Cotton



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAudeau BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

— QUEBEC —

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.

BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES. 8-15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Mines et Parts de Mines
Actions Minières..... A VENDRE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. QUENAU,

Courtier en Mines et Agent Spécial
des Compagnies Minières "Little
Bess," "Kootenay Exploration
Co." et "Big Three."

New York Life Insurance Bldg., Montréal

POISSON

Il est bien certain que la **MORUE** sera plus chère, les stocks en premières mains étant complètement épuisés, c'est pourquoi nous vous conseillons de vous approvisionner dès à présent. Nous avons un stock considérable de ce poisson que nous vous offrons aux plus bas prix.

AUSSEI

HARENGS DE LA NOUVELLE-ECOSSE, qualité garantie.
HARENGS DU LABRADOR, qualité garantie.
TRUITE DES LACS, en demi-quarts de 100 lbs. BELLE ANGUILE d'eau salée.
SAUMON DU LABRADOR. SAUMON DE LA COLOMBIE.

Toujours en mains : - CONSERVES DE POISSONS DE TOUTES SORTES.

L. CHAPUT, FILS & CIE,

DEMANDEZ NOS PRIX.

MONTREAL

Dominion Cotton.....	
Royal Electric.....	137½
<i>Compagnies de transport :</i>	
Can. Pac. Ry.....	
Toronto St. Ry.....	69½
Montreal St. Ry.....	224½
Halifax St. Ry (action).....	89½
" " (bons).....	100
Duluth ord.....	4
Duluth pref.....	
Rich. & Ont.....	89½
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph.....	166½
Cable Commercial.....	168
Postal Telegraph.....	99½
Bell Teleph (actions).....	156
" (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	

COMMERCE

Favorisé par un beau temps et de bons chemins, le commerce a commencé, cette semaine, à sortir de sa longue torpeur. Il y a certainement amélioration dans le commerce de gros en général. Ce ne sont pas évidemment les grosses affaires d'antan, la situation ne s'y prête guère. On sent l'approche du carême dans le commerce d'épicerie et c'est tout un nouveau stock de marchandises à créer, il est vrai que les articles d'assortiment général sont également demandés, mais aussi il y avait longtemps que les épiciers de détail vivaient sur leur vieux stock et ne s'approvisionnaient que médiocrement. Il arrive un moment où il faut

remonter le magasin et ce moment semble arrivé. Dans les autres lignes on a profité de la visite des acheteurs de la campagne venus à la ville pour augmenter les chiffres des ventes. Ces acheteurs n'ont pas versé de grosses sommes en à-compte sur leurs dettes antérieures; ils se plaignent de l'état des affaires, et disent qu'ils ont de la peine à tirer de l'argent des cultivateurs, ceux-ci vendant difficilement et à bas prix les produits de la terre.

Pour améliorer la condition du cultivateur, il faudra qu'on en vienne à fabriquer et à exporter du bon beurre pendant la saison d'hiver qui est pour lui une saison actuellement sans profits. Tant qu'il sera forcé de vivre en hiver sur ses gains de l'été sa situation ne s'améliorera guère et le marchand s'en ressentira.

Esérons qu'un grand pas dans cette voie sera fait l'hiver prochain.

A la ville, le commerce de détail se ressent toujours du manque de travail pour la classe ouvrière; l'enlèvement des neiges a occupé un certain nombre de bras mais pas suffisamment pour le bien général.

Le nombre des faillites a été, la semaine dernière de 56 contre 57 la semaine précédente, 63 en 1896, 56 en 1895 et 44 en 1894, pendant la semaine correspondante.

Bois de construction. - Les clois de la ville voient quelques acheteurs, les marchands de bois se demandent si ce n'est pas un indice d'une prochaine reprise des affaires. Les architectes ont eu la commande de quelques travaux

pendant les dernières semaines, comme nos lecteurs ont pu le voir à l'article Construction; les apparences pour le printemps sont assez bonnes, quoique nous n'ayons pas à enregistrer de permis de construire cette semaine. Ces permis viendront plus tard lorsque la saison permettra de creuser le sol profondément gelé maintenant.

La coupe des bois en forêt a repris sa marche un moment interrompue par le manque de neige; l'abattage cependant ne sera pas considérable. Les stocks anciens sont toujours forts et les velléités d'imposer des droits d'entrée aux Etats-Unis sur nos bois ne sont pas faites pour favoriser le développement du travail sur les chantiers.

Cuir et Peaux. Les cuirs restent à nos prix rectifiés la semaine dernière; notre marché qui se règle beaucoup sur ceux du pays voisin est ferme comme eux. Les apparences sont que les prix resteront stationnaires pendant quelques temps avec des dispositions plutôt à la hausse qu'à la baisse.

Les peaux vertes de bœuf sont sans changements, on cote No 1, 7c; No 2 6c et No 3, 5c. Les peaux de vaux sont 7c le No 1, et 5c le No 2. Les peaux d'agneau sont de 75 à 90c.

Draps et nouveautés. - Nous avons, cette semaine, un certain nombre de faillites à enregistrer dans le commerce de détail. Cette branche du commerce est la plus éprouvée depuis le ralentissement général des affaires; c'est pourquoi nous conseillons depuis longtemps aux marchands de réduire tant qu'ils le peuvent leurs frais généraux et de viser

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

MINES D'OR

- DE LA -

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

NOUVEAU..



..PROGÉDÉ

Plus Pur

Plus Fort

ON PEUT TOUJOURS SE FIER SUR CETTE MARQUE

...Agents --- ARTHUR P. TIPPET & CIE, --- Montreal

plus que jamais à l'économie ; en un mot ils doivent s'ingérer à joindre les deux bouts jusqu'au moment où arrivera la reprise des affaires.

De la campagne, les voyageurs envoient des ordres qui indiquent que les marchands de la ville ne sont pas les seuls à se plaindre dans le commerce des marchandises sèches.

Epiceries — Comme nous le disons au début de notre revue, les articles d'assortiment général sont en reprise.

Les thés sont toujours beaucoup demandés et tels marchands de détail qui n'achetaient autrefois que deux ou trois caisses à la fois achètent maintenant dix et quinze caisses d'un coup ; c'est peut être beaucoup pour quelques-uns. Il est bon de prendre ses mesures pour parer aux éventualités des droits de douane qui pourraient être imposés sur le thé le mois prochain, mais il ne faut pas, pour une chose incertaine, à moins d'avoir quelques avances dont on peut disposer, se priver de ressources qui plus tard auraient été mieux employées.

Les sucres jaunes sont à prix plus raides, les raffineurs étant très fermes dans leurs vues au sujet de cet article.

Les sirops raffinés ont une bonne demande ; prix sans changement.

Nous rectifions la liste des allumettes Eddy. Cette mai-on a augmenté ses prix ; elle prétend qu'auparavant elle les vendait au-dessous du prix coûtant et maintenant qu'elle n'a plus de concurrence à vrai dire, elle met une avance de 40 à 50c par caisse sur les allumettes de sa fabrication.

Nous avons indiqué la diminution de

prix des cafés Rio, la semaine dernière, nous avons également à noter une baisse de 1c, dans ceux de Jamaïque maintenant à 26c et de Maracaïbo à 27½c. Ces prix s'entendent naturellement pour cafés grillés.

Une maison de premier ordre de notre place offre des pommes de conserves en boîtes à des prix au-dessous de ceux régulièrement pratiqués sur le marché ; aux acheteurs avisés de profiter de cette bonne aubaine.

Fers, ferronneries et métaux—Il y a plus de demandes que précédemment dans cette ligne ; le mouvement n'est pas encore assez accentué pour indiquer une reprise sérieuse, c'est simplement une amélioration bonne à noter pour le moment.

Aux Etats-Unis les combines disparaissent les uns après les autres dans les articles de quincaillerie, aujourd'hui nous avons à signaler la fin de celui des boulonniers. Les prix ont commencé à baisser chez nos voisins, il en sera sans doute bientôt de même ici.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de foie de morue de Terre-Neuve est en baisse de 25c le gallon. On la cote de \$1.75 à \$2.00.

Produits chimiques. — Il s'enregistre quelques affaires assez importantes pour livraisons futures. Quand aux affaires pour livraisons immédiates elles sont généralement d'un caractère limité.

Les prix se maintiennent fermes pour la plupart des articles, il n'y a aucun changement matériel à signaler.

Poissons.—Les harengs Labrador se

paient maintenant de \$4.00 à \$5.00 le quart suivant choix, nos prix précédents débutaient à \$4.50.

Les harengs Cap Breton sont plus chers de \$1.00 à \$1.50 le baril et de \$2.25 à \$2.50 le ¼ baril.

La morue verte n'est pas trop abondante sur notre marché, les approvisionnements ne sont peut-être pas à la hauteur des nécessités pour le carême. On cote maintenant la morue verte No 1 en quart, de 2½ à 2¾ la lb.

La demande a été très bonne, cette semaine ; on approche du carême et les épiciers s'approvisionnent.

Salaisons, saindoux, etc. — Les provisions perdent de leur importance au fur et à mesure que nous approchons des temps du carême. Les transactions sont pour ainsi dire nulles et les prix sont sans changements.

Revue des Marchés

Montréal, 4 février 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

On cote, par le câble, les marchés du Royaume-Uni, comme suit :

Londres—Chargements à la côte ; blé, tranquille et soutenu ; maïs, tranquille. Chargements en route ; blé, plus soutenu ; maïs soutenu. Marchés anglais de la campagne, blé partiellement plus cher de 1s ; Liverpool : Blé disponible, soutenu ; maïs disponible tranquille. Farine

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure RÉGLISSE donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLLICITEE.

Bureau et Entrepot :-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

première à boulanger de Minneapolis, 23s. 9d. Sur futurs : blé, soutenu ; février 6s 4½d ; mars 6s 5½d ; mai 6s 6d ; juillet 6s 4½d ; maïs, soutenu : février 2½ 8½d ; mars et avril, 2s 8½d ; mai et juin, 2s 9d ; 2s 8½d juillet.

A Paris, on cote le blé de février 22fr 95 et de mars 23fr 25 ; la farine est à 48fr février et à 48fr 25 pour mars. Marchés français de l'intérieur soutenus.

On lit dans le *Marché français* en date du 16 janvier :

Pendant toute la première moitié de cette semaine la température est encore restée excessivement douce et humide, ce qui a permis aux blés tardivement faits de se développer, mais ce qui a en même temps favorisé la pousse des mauvaises herbes et les dégâts des rongeurs et des insectes.

Depuis jeudi, cependant, la température s'est refroidie et la pluie a cessé, au grand contentement de la culture, qui espère que ces petites gelées seront survenues assez à temps pour purger les terres et peut-être aussi pour permettre la reprise des travaux de semailles interrompus à l'automne.

Toutefois, il ne faudrait pas que le froid devint trop rigoureux, car les champs sont maintenant partout à découvert, or, comme d'autre part le développement des jeunes pousses a été plutôt trop rapide ces temps derniers et que la plante s'est en quelque sorte allongée ou détrimée de sa vigueur, les effets de trop fortes gelées pourraient être très mauvais. Une bonne couche de neige pourrait seule enlever toute inquiétude à cet égard.

Au point de vue des affaires, la semaine a été marquée comme la précédente par la fermeté des cours de blé sur nos marchés de province, qui a fini par entraîner Paris dans le même mouvement.

Les exportations de blé [farine comprise comme blé] des deux côtes des Etats-Unis, pendant la semaine dernière ont été de 2,515,408 minots contre 2,916,000 la semaine précédente, et pendant la semaine correspondante en 1896, de 2,550,000 minots ; en 1895, de 2,083,000 minots ; en 1894, de 3,123,000 minots. Les exportations de blé d'inde ont été, la

semaine dernière, de 3,011,692 minots, contre 3,520,000 minots la semaine précédente et pendant la semaine correspondante en 1896, de 3,197,000 minots ; en 1895, de 942,000 minots ; en 1894, de 2,147,000 et en 1893 de 700,000 minots.

D'après les nouvelles reçues à New-York par le câble, le gouvernement français estimerait la condition du blé en terre à environ un tiers moindre que l'an dernier.

Sur le marché de Chicago, la situation est assez sensiblement la même que la semaine dernière au point de vue des transactions : les prix ont encore faibli, puisque nous laissons le blé de mai à 76½ et celui de juillet à 73½, tandis qu'hier en clôture, on cotait 75 et 71½ respectivement. Les câbles de Liverpool étaient hier à prix plus élevés mais il y a lieu de supposer que ce fait était dû à la spéculation qui cherchait à se couvrir de son découvert et non à des besoins réels, puisque les offres du marché de Chicago restaient sans réponse.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	75½
New-York, No 2, rouge.....	95½
Duluth, No 1, dur.....	...
Detroit, No 1, blanc.....	86½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago.....	75	71½
New-York.....	81½	78½
Detroit.....	86½	75½

Voici les cours du blé en clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago :

	Mai	Juillet
Judi.....	74½	71½
Vendredi.....	74½	71½
Samedi.....	75½	72½
Lundi.....	74½	71½
Mardi.....	75½	72½
Mercredi.....	75b	71½

Le blé d'inde en clôture est tranquille et plus ferme, on cotait hier avec une avance de ½ à ¾ sur la veille : janvier 22½c. ; mai, 24½c. ; juillet, 25½c., et septembre, 26½c.

L'avoine également plus ferme a eu une avance de ½c à ¾c. ; on cotait : janvier, 15½c. ; mai, 18½c. et septembre 19c.

MARCHÉS CANADIENS

Le blé du Manitoba vient encore aux éleveurs le long de la ligne du C. P. R. Pendant la saison dernière, jusqu'au 28 janvier, 8,250,000 minots de blé ont été reçus contre 12,600,000 minots pendant la même période de l'année dernière. Du 1er au 28 janvier 1896 on avait reçu 777,000 minots tandis que le mois dernier on n'a mis en éleveurs que 320,000 minots. Jusqu'à présent, la dernière récolte a mis en mouvement 9,000 charrs pour transporter le grain vers l'est tandis que l'année dernière il avait fallu employer 17,000 wagons. En janvier 1897, on n'en a employé que 711 contre 1160 en 1896.

Les livraisons sur les marchés de l'intérieur ont virtuellement cessé malgré le beau temps et d'excellents chemins ; on doute que les fermiers apportent à nouveau leur grain sur le marché avant la fin des semailles du printemps. Les prix ont baissé en sympathie avec les marchés des Etats-Unis et comme on a confiance en de plus hauts cours pour l'avenir, il est douteux que les fermiers soient pressés de vendre le peu de blé qui leur reste ; ils peuvent d'autant mieux attendre qu'ils ont de l'argent. On cote le blé dur No 1 de 63½ à 64c, fret Brandon.

Le marché de Montréal est toujours très tranquille pour les grains. Les blés et magasins se cotent moins cher en concordance avec les prix en baisse sur les marchés de l'intérieur au Manitoba et dans Ontario.

L'avoine que nous cotons de 24½ à 24½c en magasin est facile.

Les pois sont un peu mieux tenus de 48 à 49c.

Les autres grains sont sans changement.

Par suite de la baisse des blés, et aussi pour attirer les acheteurs les moutiers ont baissé le prix des farines de 25c par quart, comme on le verra par nos cotes ci-dessous. La demande sans être ce qu'elle pourrait être est un peu meilleur.

....TOUJOURS FIABLES....

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET

TOUJOURS EN MAINS

GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Ecrivez pour des échantillons

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 992.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

:- EN GROS :-

FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Be 1038

leure pour la consommation locale et pour les campagnes desservies par chemin de fer.

Les farines d'avoine sont toujours négligées et les prix ont subi un recul de 20 à 25c par quart; nous rectifions nos cotes en conséquence.

Par dépêche de Toronto on cote comme suit le marché d'Ontario:

"Marché lourd; farine, tranquille; pas de ventes rapportées; Straight rollers cotés à \$3.75. Son, tranquille; coté au dehors, à l'ouest, de \$7.00 à \$7.50 et gru à \$9.00. Blé, apparence meilleure; blé rouge d'hiver vendu à 76c ouest et blanc coté à 77c; No 1, Manitoba dur, nominal de 75 à 76c, à Fort William et 90c fret Toronto. Sarrasin, lourd; lots de chars cotés de 25 à 26c au dehors. Orge, tranquille; No 1 cotée à 32c; No 2 de de 27 à 28c; No 3 extra à 24c et No 3, à 22c. Avoines, faibles, ventes de blanche à 17c ouest et de à 18 sur fret de 14c. Pois, tranquilles, prix sans changement; ventes sur nord et ouest à 39c. Blé d'inde, soutenu; jaune nouveau se vendant de 21 à 21½ ouest Seigle, lourd, ou offre largement à 34c, Midland. Farine d'avoine, tranquille; prix sans changement; lots de char cotés de \$2.95 à \$3.00."

Nous cotons:

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0.92 à 0.94
Blé blanc d'hiver " No 2.	0.93 à 0.95
Blé du Manitoba No 1 dur...	0.95 à 0.97
" " No 2 dur...	0.93 à 0.95
Blé du Nord No 1.....	0.93 à 0.95
Avoine blanche No 2.....	0.24 à 0.25
Blé d'inde, Canadien.....	0.37 à 0.40
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0.48 à 0.49
Orge, par minot.....	0.30 à 0.32
Sarrasin, par 48 lbs.....	0.34 à 0.35
Seigle, par 56 lbs.....	0.41 à 0.42

FARINES

Patente d'hiver.....\$4.80 à 4.90

Patente du printemps.....	0.00 à 4.75
Straight roller.....	4.25 à 4.40
Forté de boulanger (oité)....	0.00 à 4.75
Forté du Manitoba.....	4.40 à 4.50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils.....	\$3.30 à 3.50
Farine d'avoine granulée,	
en barils.....	3.80 à 3.70
Avoine roulée, en barils.....	3.30 à 3.50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool le 22 janvier:

"Le marché subit une forte hausse et tous les prix avancent:

"Nous cotons:

Canadien, frais, fental., sept..	55 à 56s
Strictement choix, août et	
octobre.....	51 à 53s
Importations du Canada et des Etats-	
Unis 21,209 boîtes.	

MARCHÉ CANADIEN

Il ne reste plus à vrai dire de fromage d'automne à vendre sur notre marché, peut-être quelques centaines de boîtes en tout. Dans l'ouest on semble également bien dégarni, car nous constatons que depuis lundi il n'en est venu que 69 boîtes par chemin de fer. Les quantités qui s'exportent ont été tenues ici en glacière pour le compte des marchands anglais, c'est ainsi que sans qu'il se soit traité d'affaires, pendant la semaine pré é lente les exportations ont été de 27,243 boîtes portant à 1,420,523 boîtes le total des exportations depuis le 1er mai 1896.

Les stocks en Angleterre sont bas, comparativement à ceux de l'année dernière; d'après un relevé fait par la maison J. L. Grant & Co, de Liverpool, il y avait au 1er janvier 1897, 668,000

boîtes dans toute l'Angleterre tandis que l'année dernière à pareille date le chiffre total était de 1,194,000; soit en moins, cette année 526,000 boîtes. Il n'y a donc rien d'étonnant que le prix du câble public monte encore. Il est rendu maintenant à 58½ 6d, prix auquel il n'était pas parvenu depuis le mois de mai 1894.

La diminution des stocks et ses prix toujours en hausse nous ont suggéré la semaine dernière quelques réflexions qu' partagent nos confrères, ainsi la Gazette de lundi dernier dit: "Les négociants se préoccupent de l'effet possible qu'auront les hauts prix au début de la prochaine saison. Ils s'attendent à voir une plus forte fabrication de fodder cheese au printemps prochaine que pendant la saison dernière; il n'y a pas de doute que la tentative sera trop forte pour qu'on y résiste. Si les fabricants étaient sages cependant, ils désappointeraient cette attente. Le fodder cheese jette toujours une douche d'eau froide sur notre marché et si on en fait beaucoup, les producteurs auront à en payer la façon plus tard dans le cours de la saison.

Ce ne sont donc pas les avertissements qui auront manqué; on les renouvellera certainement encore, sera-t-on assez sage pour en tenir compte, c'est ce que l'avenir nous apprendra.

BEURRE

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 22 janvier:

"Le beurre est plus facile. Le Copenhague est en baisse de 4 kroners.

"Nous cotons:

Crémeries Argentine en boîtes	95 à 98s
" canadiennes de choix	
en boîtes.....	95 à 100s
" canadiennes de choix	
en tinettes.....	90 à 94s

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont... HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW, (Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont... Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

" PARFUM D'ITALIE," " QUESNEL,"
" PAPINEAU," " CITADEL,"
" SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

des E.-U., choix, en
boîtes..... 85 à 88s
" " en tinettes. 75 à 80s
" " fin " 70 à 74s
Crémeries, imitation, fantaisie 55 à 60s
" " en boîte 55 à 60s
" bonne imitation..... 53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils.... 90 à 98s
" crémeries, en boîtes... manque
Danols " en barils..... 104 à 109s
Importations du Canada et des E. U. ;
8,347 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Les exportateurs ne trouvant pas le beurre de crémérie à leur convenance il ne se fait pas de transactions pour l'exportation.

Les épiciers enlèvent d'ailleurs tout ce qui se présente en fait de crémeries nouveaux et paient de 18 à 20c suivant qualité. Les beurres en rouleaux sont plus faibles et on ne paie plus les meilleurs que de 12 à 13c. Les autres sortes sont sans changement.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 22 janvier que le marché d'œufs est absolument lent. On cotait: œufs frais du Danemark de 8s 6d à 9s 6d; d'Irlande de 8s 9d à 9s; œufs ordinaires du continent de 6s à 7s 6d. La demande pour les œufs conservés du Canada était lente par continuation de 5s à 5s 9d.

Ici, les œufs sont moins bien tenus également, les œufs frais pondus arrivent largement sur notre marché et valent pour lots importants de 18 à 20c; au détail pour les épiciers on les vend de 20 à 22c; les œufs dits frais de 1er choix font de 15 à 17c et en lots de détail de 18 à 20c. Les œufs chaulés de Montréal sont 13 et 14c et ceux de l'Ouest de 12 à 13c la doz, suivant choix et quantités.

LÉGUMES

Les exportations d'oignons aux Etats-Unis ont cessé, néanmoins ils conservent

leurs prix, on les cote toujours de \$1 50 à \$2 00 le baril. Les beaux oignons sont toujours rares et les détenteurs comptent, bien que l'agitation soit maintenant finie, sur de plus hauts prix au printemps.

Les choux sont un peu plus chers et se paient de 50 à 75c le quart. Les autres légumes se vendent comme suit, sans changement: haricots triés à la main de 80c à 85c par lot de char et de 85c à 95c pour quantités moindres; pommes de terre de 35c à 45c le sac; céleri, de 25c à 40c la botte; panais, carottes et betteraves 20c le panier et de 50c à 75c le quart.

FRUITS VERTS

Encore une petite semaine pour les affaires.

Les oranges de la Jamaïque ont disparu du marché

Les fruits, en général, sont sans changement aux prix cotés à notre liste de prix-courants.

A la vente à l'encan de mercredi, les atocas se sont donnés plutôt que vendus, ils ont rapporté de 30c à \$1 25 le quart suivant qu'ils étaient en plus ou moins bon état. Quelques centaines de quarts de pommes ont été adjugés de \$1 à \$1.50 et il a été vendu environ une quarantaine de caisses d'oranges de Valence plus ou moins bien conservées à \$2 75.

PORCS ABATTUS

Avec un marché déjà bien approvisionné et des arrivages assez importants les prix ont faibli. On cote maintenant en lots de char: petits porcs de \$5 à \$5.15 et gros porcs de \$1 30 à \$1.50; en lots de moindre importance: petits porcs, de \$5 25 à \$5 75 et gros porcs de \$4.75 à \$4 85, le tout aux 100 lbs.

VOLAILLES ET GIBIER

Les poulets se vendent bien de 5 à 7c et pour les ceux de choix, dits poulets de Sorel on obtient jusqu'à 9c, les vieilles poules n'atteignent guère que 4c. Les

autres volailles sont sans changement, nous cotons: canards, de 8 à 10c; oies de 6 à 7c et diodes de 8 à 8½ la lb.

La saison des lièvres est à sa fin, on ne les paie que de 5 à 8c la paire et les perdrix se tiennent à 40 la couple.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 28 janvier:

" Les arrivages de la semaine ont été 321 chars de foin et 36 de paille pour le marché local et 102 chars pour l'exportation. L'an dernier, pendant la semaine correspondante ils avaient été de 384 chars de foin et 54 chars de paille.

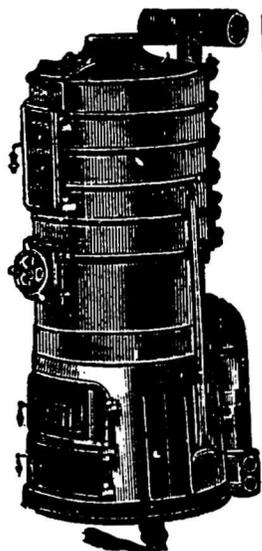
" Il n'y a pas d'amélioration dans le marché depuis notre dernier rapport. Les qualités moyennes de foin sont faibles. Le foin de fantaisie se vend passablement bien et peut rapporter un peu plus que nos cotes. Il y a beaucoup de foin de toutes qualités sur notre marché sauf en foin absolument choix.

Les pailles sans exception sont ternes, le marché en est surchargé.

" Nous cotons:
Foin, grosses balles, choix à fantaisie..... \$15 50
— petite balles, choix à fantaisie..... 14 00 à 14 50
— moyen à bon..... 13 50 à 14 00
— pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 50
— trèfle et trèfle-mélang. 12 00 à 13 00
Paille de seigle, bonne à choix... 17 50 à 18 00
— d'avoine..... 7 50 à 8 00
— de seigle mêlée..... 10 50 à 0 00

Les bons chemins ont permis aux cultivateurs d'amener leur foin sur notre marché et de le vendre directement à la consommation dont les approvisionnements étaient fortement réduits. Les marchands de Montréal qui vendent au détail ont vu leurs ventes diminuer sensiblement par le fait même.

Les prix sont un peu plus faibles; pour le détail on vend de \$10 à \$10 50 le No 1 et de \$9 à \$9 50 le No 2. Bien que nous laissions encore subsister le prix de \$10



LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un SYPHON INJECTEUR Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

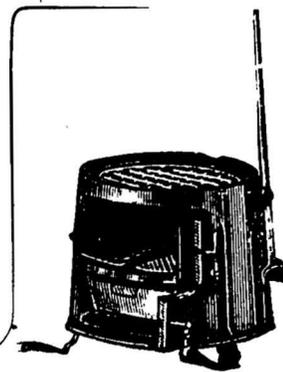
Elle est aussi pourvue d'une GRILLE MOBILE Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en baissant les portes fermées; ce qui empêche les cendres de se reprendre sur les sections et autour de la fournaise.





GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de
GOMME TUTTI FRUTTI,
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

pour le foin No 1 au char, il est assez difficile de traiter à ce prix, que l'acheteur ne consentirait à payer que pour du foin absolument de choix.

A l'exportation, les affaires sont toujours difficiles, les prix payés aux Etats-Unis laissant peu ou pas de marge aux expéditeurs; mais il faut dire aussi que quelques cultivateurs les rendent plus difficiles encore en manipulant leur foin lorsqu'ils le mettent en balles. On nous a montré un échantillon de leur savoir-faire et, franchement, pour peu qu'on continue ce genre de fraude, il ne faudra plus songer à vendre notre foin au dehors.

L'extérieur des balles présente un foin de très bonne qualité; mais, si on ouvre, on trouve au milieu de grosses plantes ligneuses, de la chicorée, etc., que les animaux ne peuvent arriver à broyer. L'échantillon avait été renvoyés par un acheteur des Etats-Unis; il se plaint que les sept chars qu'il a reçus sont plus ou moins semblables. L'acheteur évidemment sait que l'exportateur n'est qu'un intermédiaire entre lui et le cultivateur et comme il ne connaît pas ce dernier, il ne sait à qui s'en prendre; il ne dira pas: c'est un tel qui manipule son foin, mais bien: le foin canadien est manipulé.

Il y a la toute une différence car le résultat est que le fraudeur cause ainsi par ricochet du tort à tous les producteurs de foin en présentant le produit canadien à l'étranger. Il suffit d'un seul fait comme celui-ci pour empêcher à l'avenir que notre foin puisse pénétrer sur certains marchés ou qu'il y obtienne jamais le prix qu'il pourrait valoir en réalité.

Il serait peut-être bon qu'on fit un exemple en poursuivant devant les tribunaux un des escrocs qui font métier de tromper sur la qualité de la marchandise vendue. Ce serait la meilleure protection à accorder aux honnêtes gens qui vendent leurs produits pour ce qu'ils sont réellement.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne	10 00 à 10 50
do do No 2 do	9 00 à 9 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne	18 00 à 20 00
Grain blanc do	00 00 à 17 00
do No 2 do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario)	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu	00 00 à 18 00
Et au char :	
Foin pressé No 1	9 75 à 10 00
do do No 2	8 75 à 9 00
Paille d'avoine	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.— Comme par le passé MM. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664

La première séance de la convention annuelle de l'association centrale des fermiers du Canada a eu lieu mardi à la salle de la Société d'Histoire Naturelle, rue Cathcart. Le mauvais temps était cause sans doute du petit nombre des cultivateurs présents à cette séance.

L'honorable S. A. Fisher, ministre de l'Agriculture et président de l'association était au fauteuil.

Il a exprimé le regret que les cultivateurs du district de Montréal ne soient pas plus empressés à se rendre aux assemblées. S'ils ne veulent pas s'instruire, a dit le ministre, ils seront battus avant longtemps par leurs voisins.

M. Frank Roy a fait une conférence sur le jardin de la ferme. Conférence très intéressante et remplie de conseils pratiques pour les fermiers et les fermières. M. Roy attire l'attention de l'assemblée sur la nécessité de donner aux enfants des cultivateurs à l'école l'amour et le goût de la culture.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS.
Beauport		
Corporation de Beauport	Montmorency Electric Co	25,000
Barnston		
Paige Chas. F.	Mde C. C. F. Paige	2e cl.
Danville		
O'Neil M. A.	R. Larue et al	1525
Eaton		
Hasseltine E. A.	D. Williams	1121
Granby		
Corey Lindal S.	J. L. Dozois (domm.)	199
Wilkinson Geo. W.	S. P. Wilkinson	130
Garthby		
Bouchard P. & Cie	La Banque Nationale	100
Kingsey		
Hall John et Geo.	Mde E. Wakefield	225
Lacolle		
Giroux Achille	Mda R. Lafleche et vir	151
Lanson		
Bilodeau G.	L. Paquet	150
Lorette		
O'Sullivan H.	Picard	151
Montréal.		
Archambault C. F.	Dame M. McAleese	114
Ass. de Prev. pour Femmes et Enfants	O. R. Lafleche	250
Blacklock G. H. et al	V. Sarno	104
Bolduc E. et ux	J. R. Fair	123
Bergevin Dame H. et al	Banque J. Cartier	1e cl.
Bazinot Dame M. J. A. et al	C. H. A. Guimond	105
Butler H.	Dame E. C. Donnelly	120
Bouthillier R. et al	F. Jarry	4e cl.
Cardinal H.	T. Charron esqual	1e cl.
Charette J. H.	J. T. Campbell	4500
Cloutier J. H.	Dame M. L. G. Leonard	2e cl.
Commercial Printing Co	Dominion Type F. Co	2e cl.
Cere C.	Delle E. Moquin	449
Cruchet A. B. et al	J. Barry et al	108
Cite de Montreal	E. Gelinat	1800
Chartrand J. D.	J. A. R. Leonard	182
Canadian Pacific Ry Co	G. Smith	3 0
Desmarais J.	M. Riendeau	200
Desjardins F. L.	Cleres St-Viateur	147
DeBellefeuille E. L. esqual	Dame E. S. Heaton	2e cl.
Dominion Express Co	N. F. Héard	102
Ducup N.	P. Vanier	147
Dominion Cold Storage Co	F. E. McKeyes	455



SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE COURROIES EN CUIR

BUREAU ET MANUFACTURE

TANNÉ AU CHENE

COIN DES RUES WILLIAM ET SEIGNEURS, MONTREAL.

Davis M. P. et al W. Grandmaison (dommages) 1999	Russiere J. G. et al Union Bank 181	Stadacona Water Light and Power Co E. M. McDougall et al 311
Dawson Dame M. A. et vir J. A. Gravel et al esqual 157	Boutet Felix A. Vallancourt 173	Vallieres Victor Montreal Carr Co 153
DeChatillon dit Lesage E. H. L. Villeneuve et al 123	British America Ass. Co P. Pare 600	Valquette J. Masse P. Gauthier et al 5863
Dixon J. C. E. Paquin 103	Cantin A. A. P. S. Doyle 12	Vosburgh J. Band J. Spring Mechanics Institutes 311
De Sola G. Filature et Filterie Réunies (contestée) 1e cl.	Crawford Andrew G. Alford 108	Williams Mfg Co Dame Emile Cousineau 100
Desormeau G. H. P. E. Duhamel 274	D'Auteuil P. C. V. E. P. Hudon et al (dommages) 2000	Oxford Canton
Daniour J. A. E. Choquette et al 107	Elliot Chs E. et al A. Lemieux 175	Rivard Flavien S. Cyr 150
Demer-Dame M. L. et vir M. P. Davis et al 120	Gagnon A. et al Quebec Bank 504	Sorel
Fernandez J. A. W. Grenier et al 114	Morin Dr Ed et al J. A. Delisle 229	Toronto Radiator Co 239
Fluke J. et al J. H. Sims 550	Sheehan Thos F. X. Dion 114	St-Simon
Filiatruault S. M. Coottier 109	Roxton Canton	Denis-Bienonné L. J. Forget et al 1038
Fréchette L. H. J. P. Taivel (Domm.) 500 0	Savage Alvin D. J. Alden (dommages) 130	Vaudreuil
Girard A. Jr. Cie Tel. des Marchands 101	Ste-Anne	Brule D. Banque du Peuple 4508
Goyer P. J. F. Lavoie 415	Richard Jos. S. Mayard et al 888	Cour de Circuit
Gauthier Dame A. A. L. C. A. Sylvestre 101	St-Jean	JUGEMENTS RENDUS
Gauthier E. A. J. A. Robitaille 103	Methe George Julien Campbell 1098	DEFEKDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS
Giroux F. W. Tourneur 237	Langevin F. X. J. P. Cane 136	Berthierville
Gagnon C. E. Mechanics Instit. of Montreal 135	Ste Thérèse	Cadienx Lodger F. Hudon et al 18
Houle Pierre C. L. Lemoyne 127	Constant Alph. G. Lemoine et al 132	Coaticook
Jasoss M. J. Gowans et al 122	St-Thécle	Couture Mde Jos. G. Wright 1
Jobin J. H. A. C. Gravel 2000	Grenier J. A. R. Audette et al 105	Contrecoeur
Jaeger E. B. Goyer dit Belisle 2e cl. 130	Trois-Rivières	Hetu Dame Hedwidge V. Hanfield 60
Lafontaine E. et al H. L. Heureux 130	Pratte Dame Louise. D. Perron (dommages) 5007	Côte Visitation
Latour A. N. Pauze et al 2e cl.	Waterville	McLachlan D. A. Denis 39
Le May Dame C. et al W. Lemay 1e cl.	Taylor J. F. & Co B. J. Smith 180	Iberville
Lapalme Dame D. E. Peltier et al 2e cl.	Cour Supérieure.	Loiselle M. R. A. et vir H. Laporte et al 65
Laurent Dame A. et vir Montreal Loan and Mortgage Co 1e cl.	JUGEMENTS RENDUS	Marshall James C. E. Stephens 49
Lauzon A. M. de Repentigny (dommages) 207	DEFEKDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS	Lacolle
Laurbridge Dame S. E. W. L. Maltby 199	Côteau du Lac	Dolan W. P. A. F. Gervais 13
Leroux Z. Dame M. Salvat 2e cl. 145	Marceux Elie J. Marceux 684	Lake View
Lehman C. F. Bayard 145	Gariely Theo A. Latortune 103	Burns Wm J. H. Jones 61
Lépine Dme M. E. et vir F. X. Bilodeau 3500	La Bale.	Lac à la Tortue
Laird D. Dame M. Charbonn au 2e cl. 223	Duguay J. N. W. Evans 272	Walsh Dame John J. C. Rousseau & Cie 15
Mace T. H. A. Ward 223	Montréal	Louiseville
Miller J. V. Med. Camb 131	Bonin L. Simeon Merchants Telephone Co 115	Boulangier Denis A. Bellemare 60
Mercier J. A. Banque du Peuple 1750	Bernier Joseph Montreal Carr. Co 500	Maisonneuve
Moore Dame E. L. et vir Dame E. Bellhouse et vir 1e cl.	Beckham Robert Toronto Radiator Co 196	Lapointe Dame H. et vir Royal Oil Co 31
Mallet P. S. Lajoie 199	Chartrand J. P. et H. Manseau U. Garand et al 205	Harris Ben J. H. O'Hara 22
Maze C. D. L. J. Forget et al 171	Chouillou C. A. Archambaud, Bordeaux, France, frs 1348	Morin Ferdinand N. Gelinas & Cie 35
McGee H. W. Evans 107	Chouillou C. A. Lorilleux & Fils, Paris, France 427	Alarie Jos. J. C. Mollour 25
McDonald J. S. A. McDonald 500	Chouillou C. A. E. Bourgeois, Paris, France 254	Aubut David B. H. Leblanc 30
Mainwaring R. A. Dame K. S. Baig et vir 1e cl. 257	D'amarneau Geo. H. P. E. Duhamel 1040	Beauvais A. F. Morisset 17
McDonnell D. D. J. A. Harte 257	Dominion Cartridge Co J. Calrus 120	Bonneville Louis F. Côté 50
O'Brien Dame A. E. et vir H. S. Phillips 100	Dufresne L. P. Hon J. McShane 721	Beauloin Jos. P. J. D. Couture 18
Provo-t F. de S. T. L. ggr. 815	Dorval Nap. et al J. M. Fortier 157	Barrington Geo. & Sons H. Archibald et al 29
Page L. G. F. Hotte 600	Duchene Louis G. Lecavallier 120	Bourque Nisla A. Wilson et al 32
Paranteau W. F. Hudon et al 160	Gelinas A. P. Bank of B. N. A. 1200	Cross Geo. J. J. Fackon 40
Piché A. G. Lamothie et al 549	Lariviere P. A. F. L. Beique et al 100	Cuthbert Jno F. Thompson 25
Polan M. J. et al F. A. Stephen 360	Lemire H. et al Banque St-Jean 553	Cummings Dme Mary et vir J. Marsal et al 60
Pelleier N. H. Foinoin 178	Meunier Henri E. C. X. Tranchemontagne 152	
Reburn W. A. et al H. Pelletier 108	Perron Edmond Banque du Peuple 190	
Reburn W. A. P. Meloche 123	Prevost Romeo Banque Jacques Carlier 1170	
Ros J. P. et al G. Deserres 218		
Ryan Dame A. J. Dohoney 130		
Stanton O. S. L. H. Fache 1e cl. 100		
Sculley J. L. Bourbonnais 2e cl. 200		
Scott T. A. S. L. Marchison 405		
Fillion F. M. J. Barsalou et al 160		
Vosburgh P. E. E. Watta et al esqual 110		
Vosburgh J. R. et al A. A. Cox et al 285		
Wainright Wm esqual N. E. Brans 3e cl. 100		
Wilson J. C. A. Marchand et al (Domm.) 2 0		
Williams Mfg Co A. Lemieux (Domm.) 199		



IRISH WHISKY...

HENRY THOMSON & CO.
HENRY IRELAND.

Fournisseurs Brevetés de Sa Majesté la Reine Victoria
le S. A. R. le Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de
Connaught et des Chambres du Parlement

Ce Whisky Irlandais est une véritable liqueur et un
bouquet exquis, qui compare favorablement au point de vue
hygiénique, avec les meilleures Fines Champagnes

“THE AUSTRALIAN WORLD.”

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue St-Paul

Seuls Agents pour le Canada.

Montréal.

JOS. FABIEN...

Ornements
et...
Ouvrages
en Plâtre

Marbres artificiels et Dado... .

Enduits en Ciment une spécialité

ATELIERS ET COURS :

No 488 à 492, RUE CHARLEVOIX

RESIDENCE :

No 47, rue Knox, PT. ST-CHARLES

Cameron Daniel	T. J. Darling	32
Cluff Thos	Dame R. Ross II	3
Dalton James	Dame A. Lapierre	72
Desmarais W. B.	P. Vanier	60
Doust Théodo e	D. Gagneau	45
Duallior d. St-Sauveur	A. E. Brunat	20
Fanning Wm	S. H. Carpentier	27
Favreau E. M.	P. E. Duhamel	47
Galipeau Throp	D. C. Brosseau	35
Grosjean C. Amille	G. Nell	29
Huot P. J.	R. Guibault	32
Hébert Dns E.	Merchants Bank	54
Hicko k Gno. C.	C. Brewster	60
Hurtubise François	H. Archibald et al	28
Lascarbeau Etave	D. Broden	29
Lacroix Alcide	Cité de St-Henri	90
Lafrcain Theo	K. Forget	31
Marquis Alex	Dame J. Milliard	32
McDonald Dame Bessie et vir	A. Richard	75
Morin C. Damien	M. Bellisle et al	46
Maillard Louis	J. B. Poirault	50
Maurice Jos A	L. A. Cloutier	25
Millett-Cns	J. Larose	50
Parker David	Royal Oil Co	40
Pichotte Geo N	F. Holland	10
Sadler Geo B.	H. B. Muir	31
Bénécal C. A.	G. Jubinville	52
St-Jean Jos J.	A. T. Porter et al	52
Vallières Jos D	F. X. Gravel	75
Vincent Louis	O. Germain	31
Villeneuve Honoré	A. Labelle	49
Richmond		
Desmarais H. et S	Royal Corset Co	10
Sherbrooke		
Denaull C. S.	L. C. Belanger	2
Denis Jos	L. C. Belanger	4
Swails Henry	L. H. Brodeur	9
Vallieris Chas	L. C. Belanger	5
Sorel		
Chateauvert Simeon	S. Bossite	84
Stoke		
Jenkerson W. B.	J. Freedman & Co	8
Gamsby Wm et al	Massey Harris Co	10
St. Armand		
Calhoun R. A.	S. Boright	10
St Bruno		
Brien dit Durocher Ant	L. Blais	55
Ste Cunégonde		
Brunelle Clovis	R. Laurendeau	10
St-Henri		
Quign James	C. Labeuf	96
Legault Damase	Cité de St-Henri	32
Legault Damase	Cité de St-Henri	29
Legault Damase	Cité de St-Henri	35
St Jean		
Lefebvre Julie et vir	P. Watrison	22
St Léon		
Milot Léonard	T. Boucher	75
St Michel Archange		
Bourdeau Chin	Trafalgar Institute	20
Tremblay Jules	Trafalgar Institute	19

Terrebonne	
Paquette Grégoire	E. Labelle 50
Trois-Rivières	
Desaulniers Nap	U. Carignan 5

L'ELECTION DU QUARTIER CENTRE

Notre première page était imprimée quand le résultat de la nomination a été connu pour le quartier Centre.

Ce n'est pas un avocat, mais un entrepreneur. M Hector Cadieux, qui se présente comme candidat contre M. Hormidas Laporte. C'est un candidat de la dernière heure pour empêcher la nomination de M. Laporte par acclamation. Au jour du scrutin, le résultat sera le même car les électeurs tiendront à honneur d'envoyer un conseil de ville un échevin qui s'est toujours dévoué généreusement aux intérêts de ses concitoyens. L'élection de M. Hormidas Laporte nous paraît assurée. Dans un quartier aussi commerçant que le Quartier-Centre, la place d'échevin appartient de fait à un négociant. C'est ce que les électeurs diront le jour de la votation.

Personnellement, M. Laporte mérite, à tous égards, l'honneur qu'il sollicite de ses concitoyens. Parti des rangs du simple soldat il a su acquérir une haute situation dans l'armée commerciale de Montréal, grâce à son énergie, à son travail, à sa probité et à son honorabilité. Son passé répond pour lui et nous pensons qu'il ne pouvait exister de candidat plus digne de solliciter et d'obtenir les suffrages des électeurs du quartier Centre.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. - Sommaire de la 1260e livraison (23 janvier 1897). - Au pays du mystère, par M. Pierre Macl. - Les timbres-poste commémoratifs, par Lucien d'Elne. - Le Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. - Le tombeau de Pascur, par Ferdinand Merlet. - Chaque livraison 40 centimes.

ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

NOTES SPECIALES

Les voyageurs de Z. Paquet, de Québec et Montréal, sont maintenant sur la route avec leurs échantillons de gants, mitaines et souliers-mous.

M. Ohas. Chaput a reçu, dimanche, de son fils M. Armand, un câblegramme daté Paris, annonçant son arrivée après une heureuse traversée.

La maison Z. Paquet a récemment retenu les services de M. Alfred Fortier, ci-devant teneur de livres chez Drolet et Lassonde, marchands de gros de Trois-Rivières, pour diriger la comptabilité des affaires de détail.

M. G. A. Vandry a pris un nouvel engagement avec la même maison, comme premier comptable du bureau de gros.

La maison Z. Paquet a depuis peu entrepris la fabrication des gants. A ce sujet, citons le *Dry Goods Review* :

"L'objet que M. Paquet a en vue, c'est de produire des gants qui se détailleront au Canada aux prix cotés par les grandes maisons de ganterie de Paris et de Londres. M. Paquet a aussi, de concert avec sa fabrique de gants, un atelier spécial pour la confection des mitaines de chevreau et de mocassins d'original en tous genres. Les représentants de cette maison vont se mettre en route en janvier avec une collection complète d'échantillons de gants, de mitaines et mocassins pour le commerce d'automne et d'hiver de 1897-98."

On remarque aussi une autre innovation dans les grands magasins de détail de la maison Paquet: l'établissement d'un atelier de confection en lingerie pour dames. On vient d'ajouter une douzaine de machines à coudre aux ateliers de couture, qui en employant déjà une quarantaine. Cet agrandissement nécessite des changements à la force motrice. Jusqu'ici les ateliers de confection étaient actionnés par des turbines desservies par une pompe hy-

**De l'Eau...
= ET =
Du Savon**

Peuvent être parfaitement bons pour le nettoyage et le lavage, mais c'est un fait reconnu qu'il y a mieux. ... La graisse et les taches de toutes sortes disparaissent avec l'emploi de la.....



Poudre **SILVER DUST**
à Laver

Mince Meat Condensé

MAISON FONDÉE EN 1827.



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année.
Pour le détailleur, c'est un article de tablette ou de comptoir.
Pas de déchets.
Donne satisfaction à tous.
Se vend en toutes saisons.
Ne fermente pas pendant les chaleurs.
LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde.
Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY,
ST. CATHARINES, ONT.
ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

Royer & Rougier...

IMPORTATEURS
..GENERAUX DE **...Frères**

PRODUITS FRANCAIS

MAISON PRINCIPALE **PARIS** 9, Place des Vosges.
SUCOURSALE **MONTREAL** 55, rue Saint-Sulpice

draulique qui refoulait l'eau du pavillon des machines au quatrième étage. Un engin à vapeur, installé dans le haut de l'établissement, fournira désormais la force motrice, qui sera plus expéditive qu'auparavant.

TOUR DU MONDE. — "Journal des voyages et des Voyageurs." — Sommaire du No 4 (3 janvier 1897). — 10 A travers l'Afrique, de l'Est à l'Ouest, par le Comte de Goetzen — 20 Chronique des Illusions et Religions. — Au pays des Barotsés. (Alfred Bertrand) — Aux pays inconnus. — Le massacre de la mission Cecchi.

Illustrations de: A. Paris, G. Vuillier, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 30 janvier 1897.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. 2 bâtisses rue St Denis, près de la rue Craig, à 3 étages, formant 6 logements.

Maçonnerie, Martineau & Pronveau. Charpente et menuiserie, Alfred Delorme.

Couverture, Jos. Lamarche.

Plombage, do

Chauffage, do

Brique, S. Rochon.

Enduits, T. Leclair.

Peinture et vitrerie, Nap. Desjardins.

Propriétaire, Gédéon Lebel.

Chez A. Sincenne & E. Courval, architectes, rue St-Laurent, No 794. 4 bâtisses, rue Berri, à 3 étages formant 12 logements.

Maçonnerie, Binda & Fils.

Charpente et menuiserie, à la journée.

Couverture, E. St-Amour.

Plombage, Girard & Cie.

Chauffage do

Brique, Thomas Wand.

Enduits, Beauchamp & Labelle.

Peinture et vitrerie, A. Perrault.

Propriétaire, A. H. Brosseau & L. A. Bernard.

Un cottage, rue Clark, Montreal Annex, à 2 étages, formant un logement. Maçonnerie, Latour, Goulet & Cie. Excavations, Cusson & Frère. Le reste à donner. Propriétaire, J. O. Larose.

NOTES

MM. J. et H. C. Nelson, architectes au No 1724 Notre-Dame sont à préparer les plans et devis pour une résidence devant être érigée à Ste-Anne de Bellevue. M. J. B. Abbott en sera le propriétaire.

M. A. C. Hutchison, architecte qui a préparé les plans et devis pour une allonge à trois étages en brique pressée à l'hôpital général d'Ottawa en a accordé les contrats aux entrepreneurs d'Ottawa.

M. C. St-Jean, architecte, recevra les soumissions jusqu'au 13 courant pour la construction de l'église et du presbytère de Ste-Sabine.

M. A. M. Sigouin architecte au No 180 St-Jacques est à préparer les plans et devis pour 2 côtés de maison devant être érigés avenue Laval. M. Grégoire Léveillé en sera le propriétaire.

M. L. Z. Gauthier, architecte, au No 180 St Jacques, a demandé des soumissions pour l'agrandissement de l'église de Ste Anne de Prescott, Ont.

MM. Clift & Pope, architectes, ont accordé le contrat pour les ouvertures et la menuiserie extérieure à MM. Phaneuf et Doré pour la résidence de M. Frk May, rue Stanley.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL

No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL

COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTHOUG DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et par-dessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque...

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales: TORONTO et WINNIPEG

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ.

S'adresser:

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

éléphone 576

J. W. HILL

Propriétaire d'**Entrepôts**

ENTREPOT REFRIGERATEUR PUBLIC POUR EFFETS PERISSABLES EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

...A LOUER...

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.

Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser à **A. LIONAIS,**

Chambre 401, Bâtisse de la New York Life

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

● ● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P. Q.

A VIS DE FAILLITE

Les soussignes vendront à l'encan public en trois lots.

Mardi le 10 Février 1897 à 11 hrs a. m.

à leur salle d'encan, No. 69 rue St-Jacques, Montréal, les dettes de livres appartenant aux successions suivantes:

Re Perrault & Cie, marchand de meubles. \$2,306 69

Re J. A. Grenier, marchand de fruits. 258 25

Re Fortier & Cie, marchands de meubles. 5,123 57

\$8,688 51

Pour autres informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU,

Comptable,

1398, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

dans l'affaire de

LAWRENCE ROSSITER,

Maître Charretier, No. 132 rue Youg, Montréal, Failli.

Les soussignes vendront par l'encan public en détail

Mardi, le 9 Février 1897, à 10 heures a. m.,

sur les lieux, l'actif mobilier du dit failli, savoir: 12 chevaux, 17 tombereaux, 6 voitures d'hiver, 18 attelages, le tout se montant à \$917 00

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Cessionnaire,

No 1398 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

J. A. GRENIER,

Marchand de fruits du Marché Bonsecours, Montréal, failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, en détail.

Samedi, 6 Février 1897, à 2 hrs p. m.

à sa rue Hurler, en arrière, No 142 rue Sanguinet, l'actif mobilier suivant: appartenant au dit failli, savoir:

Garnitures de bureau \$ 60 25

Chevaux, voitures, attelages, etc 114 50

Un piano "Williams," \$100; set de

salon \$30. 130 00

\$634 75

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU,

Cessionnaire,

1398 rue Notre-Dame, Montréal

C. E. THURSTON, Encanteur.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATION DE COMMERCE

Montréal et Westmount—McDonald & Labelle, nouv.; la succursale de Westmount seulement.

Montréal—Croil & McCullough, beurre etc, transféré à Croil & McCullough Co. [Ltd.]

Robertson Thos. & Co., métaux en gros; The Thomas Robertson & Co. [Ltd] succède.

Québec—Dubuc & Malouin, nouv.; Dubuc se retire.

CESSIONS

Asbestos—Desmarais, Joseph D., mag. gén., ass. 8 fév.

Montréal—Houle E., épïc., offre 250 dans la piastre.

Campeau, M., mode.

Oderre, J. A., papeterie.

Deschamps, Alfred H., quincaillerie.

Prévost, E. & Cie, mfr. de poêle.

Schwartz, Théo. & Co, hôtel,

Tiger Tea Co.

Québec—Plamondon, A., restaurant, ass. 11 fév.

Ste Cunégonde—Berthelet & Cie, épïc
St Henri de Montréal—Lauriault, Z., chaussures, ass. 8 fév.

St Henri de Lévis—Bélanger, Alf., charbon.

St Philippe de Néri—Lavallé, E. N. & Cie, mag. gén.

CONCORDATS.

Colborne—McDonald J. E. mag. gnl.

Montréal—Bleau Mde nouv. à 25c dans la piastre.

Québec—Thibodeau M. épïc. en gros et en détail.

Ste-Cunégonde—Desjardins Louis, nouv. à 70c dans la piastre.

St-David—Lauzon Basile, mag. gnl.; à 40c dans la piastre.

CURATEURS

Buckingham—Thos H. Birks & Walker Mining Co.

Lachine—Lamarche & Benoit à Doré & Cie, barges.

Montréal—F. W. Radford à Narcisse Oircé, tailleur.

Lamarche & Benoit à J. L. Simon, hard. s et chaussures.

D. Torrance Fraser à John Anderson (The Bread Co).

W. E. Price à Hearle Mfg Co.

Richmond—Bilodeau & Renaud, Stewart Alex jr b. joutier.

Ste Cunégonde—J. L. N. Cherrier à Océphas Rivet pour remplacer Roméo Prévost.

St-Jean—Jos Lavoie et O. H. Beauchemin à J. B. U. Grégoire ébéniste.

DÉCÈS

Rivière Ouelle—Pelletier Mme J. A., mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Kingman Brown & Co charbon à com. J. B. Brown se retire: Abner Kingman continue sous la même raison sociale.

Dickson W. J. & Co mfrs de peintures.

Foster (The) Publishing Co.

Osborne & Hardy, écurie

Piché & Fontaine, chaussures.

Bachman & Mendel, mfrs de casques

Caverhill Hughes & Co, épïc en gros: Fred Hughes continue sous la même raison sociale.

Associated Dentists Co.

Canada Confectionery Co: J. E. Hébert se retire: A. Favreau et L. E. Charron continuent sous la même raison sociale.

Canadian Newspaper Syndicate: Wm Clark et Henry G. Beckwith continuent sous le même raison sociale.

Québec—Beland & Vézina, articles de fantaisie en gros,

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Bleau Mde, nouv., offre 22c dans la piastre.

Simon J. L., chaussures, ass. 30 janv.
Gagnon Pascal nouv., offre 50c dans la piastre.

National Bakery Co, ass. des créanciers et des actionnaires le 6 fév. pour nommer un liquidateur.

Rowell George H., nouv., ass. 6 fév.
Campeau Mde M., modes.

Rassiter Lawrence, maître charretier, offre 10c dans la piastre.

Gagnon D & Cie, nouv., offrent 70c dans la piastre.

Huot Jules, nouv.

Jones J. H. & Cie, bijoutier etc.

Lafrenière P. B., sellier offre 25c dans la piastre.

Pointe Claire—Mitchell Isaac, constructeur ass. 6 fév.

Richmond—Desmarais H. & S. mag. gnl. offrent 45c dans la piastre.

Sherbrooke—Richer A. M., libraire, ass. 1er fév.

Ste-Cunégonde—Fautoux Heroule quincaillerie etc ass. 3 fév.

St-Philippe de Néri—Lavallé E. N. & Cie, mag. gén.

EN LIQUIDATION

Montréal—Dominion Type Founding Co. Ltd, ass. 10 fév.

La Cie d'Imprimerie Commerciale [Ltd.] ass. des créanciers 13 fév.

FONDS A VENDRE

Buckingham—Fortier W., hôtel, 3 fév.

Chaudière Mills—Breaking Geo., boulanger.

Dorion—Valois Michel, hôtel, 12 fév.
Montréal—Eastwood & Bryce, clavier-graphie, 3 fév.

Piché Joseph, tailleur, encan 30 janv.
Perreault & Cie, meubles.

Rositer L., maître charretier, 9 fév.

Sarno Vincenzo, bijouterie et articles de fantaisie.

Houde Mde L. A., jr, modes, encan 10 fév.

Antreas A., confiseur, par encan.
Barnabé Mde E., modes, encan 6 fév.

Grenier J. A., fruits, par encan.
Québec—Hamel Jos., épïc., 2 fév.

Dubé L. L., barbier, par huissier, 10 fév.

Jarvis Jas. B., liqueurs, p. huis., 10 fév.
Lachance Gabriel, épïc., 1er fév.

Plamondon J. A., farine en gros, 8 fév.
Sherbrooke—Richer A. M., libraire, etc.

Sorel—Arsenault George, nouv., 3 fév.
St-Augustin co. Portneuf—Brunet Zé-nophile, hôtel.

Ste Cunégonde—Berthelet & Cie, épïc.

FONDS VENDUS

Coaticook—McKee, E., forgeron.

Hull—Pharand, J. H., nouv. et chaus.

Montréal et Westmount—Chapman, W. H., pharmacien: la succursale de Westmount à A. Davidson.

Montréal—Burns, Elliott, maître charretier.

Charron, S. & Cie., épïc.

Grenier, J. A., fruits.

Mallette, T. H. & Cie, épïc. à 50c dans la piastre.

Swaill, Mde J., Modes.
Haviland, E. C., nouv. à 55c dans la piastre.

Jasosé, M., petits objets par huissier.
Baron, E. D., tailleur, par huissier.
Walker, W. S & Co, bijoutiers à 35c dans la piastre,

Québec—Poitevin, E. A., pharmacien.
Hamel, Jos., épïc., à 61c dans la piastre

Lachance, G., épïc. à 49c dans la piastre.
St Henri de Montréal—Prudhomme,

R. D., pharmacien, au Dr Laplante.

INCENDIES

Montréal—Brophy F. P., épïc., ass.
Pointe Gatineau—Fogarty Wm., hôtel, ass.

Laurin & Cie, mag. gén., ass.

Smith Wm., mag. gén., ass.

Villeneuve & Fils, épïc., ass.

St Jacques de l'Achigan—Lord Wm., moulin à scie.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Ayer's Flat's—Fish & McNeill, mag. gén.; Albertus E. Fish et Robert W. McNeill.

Hull—Lavigne M. & Cie, nouv. et chaussures

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Montréal—Workman C. A., tailleur; A. E. Haas.

Guénette & Cie, laitiers; Henri A. Guénette et Cordélia St Jean.

Labrecque Philippe, modes.

Perrault & MacPharland, mfrs de chaussures; Luce Picard, épouse de Louis Perrault et Isabelle Avelin, épouse de Norman MacPharland.

Dominion (The) Publishing Co.; John W. Keeler et Wm. H. G. Kirkpatrick

Grenier J. A. & Fils, fruits; J. H. Grenier.

Hardy & Co., écurie; John Cummings: Mercantile Co, of Canada; Dame Catherine L. Martin, épouse de Alex. T. Patterson.

Gauthier & Fils, charretiers, Maurice Gauthier, sr, et Maurice Gauthier, jr.

Alexander & LeFebvre, article de sport; Wm. Alexander et Edgar LeFebvre.

Québec—Beland & Tanguay articles de fantaisie en gros.

Robitaille Frère & Cie nouv. Prosper Dubuc est admis: même raison sociale.

Gignac O & Fils, moulin à scie et à planer; J. H. Gignac.

Québec Clothing Mfg Co: Jos. S. Belleau et Thos Breton.

Sherbrooke—Sherbrooke Shoe and Leather Co., Ltd.

St-Hyacinthe—Beauchemin & Lord, tricots.

St-Philippe de Nery—Caron & Pelletier, charrons.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Barrie—Gallagher Mary, hôtel: W. H. Gray succède.

Brampton—Grogan C. W., tailleur etc. T. J. Kennedy succède.

Camborne—Williams John mag. gnl.; W. R. Hipwell succède.

Guelph—Blachfield J., écurie de louage: O'Neil succède.

Goderich—McCormack D., hôtel; E. R. Swarts, succède.

Greenock—Ernewein Bros mag. gnl; F. H. Elliott succède.

Honover—Brown Elizabeth J., mag. gnl, déménagé à Chesley.

London—Goldner J., cigares etc.; W. J. Clark succède.

Masuret M. & Co (M. Masuret seul, son fils succède.

Mildmay—Muter Geo, forgeron; Andrew Teskey succède.

Orangeville—Siple & Shaw hôtel; Clark & Shaw succède.

Ottawa—Longger (The) Publishing

Engraving and Printing Co., The Chaudière Press succède.
 Peterboro—Olegg E. B., cigares; W. B. Rickey succède.
 Port Perry—Shier R. G., écurie de louage; Frk Franklin succède.
 Simcoe—Sharpe (The) Tea Co., W. J. Comble succède.
 Sarnia—Barry & Lucas, hôtel; E. P. Wiatall succède.
 Toronto—Ivey J. D. & Co., modes en gros; The John D. Ivey Co. (Ltd) succède.
 Block & Co., tapis etc.
 Webbwood—Trotter T. W., mag. gén.; T. W. White succède.

CESSIONS

Belleville—Potter, S. S., conserves en boîte.
 Cobourg—Cobourg (The) Wollen Co (Ltd.)
 Easton's Corners—Flood, G. E., ferblanterie.
 Elgin—Reed, D. R., ferblanterie.
 Hunover—Cressman, E. S., nouv.
 Lindsay—Ray & Co, nou.
 Port Arthur—Davidson, Sarah, boulanger et confiserie
 Sarnia—Wanless, G. J., épice, etc.
 Tilsonburg—Clark, Joseph M., tailleur
 Toronto—Gower, Margaret A., chaussures, ass. 5 fév.
 Anderson, A. O. & Co, bijoutiers en gros, a-s. 6 fév.
 Coeey, Joseph & Co, tapisserie, etc.

CONCORDATS

Ste Catharines—Tait J. D. (The) Co. Ltd, nouv.
 St Thomas—Crouk J. M., chaussures, à 60c dans la piastre.

DÉCÈS

Cobourg—Fish W. T. & Son, courtiers; W. T. Fish.
 Toronto—Beamish J. O., tonnelier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Toronto—Eichhorn & Carpenter, liqueurs en gros et mfrs de cigares; Aug. Eichhorn continue.

EN DIFFICULTÉ

Baden et Haysville—Hilbron Bros., mag. gén.
 Chatham—Chatham Drug Co.
 Guelph—Laughlin, Hough (The) Drawing Table Co., Ltd.
 Hepler—Larg A. G. mag. gén.
 Hamilton—Gay W. C. & Co., imprimeurs.
 Lambton Mills—Morison Wm, mfrs de lainages.
 London—Rampling W. W., épice, ass. 2 fév.
 Markham—Markman Woolen Mill Co.
 Toronto—Anderson A. C. & Co., bijoutiers en gros.
 Lockhart James, Son & Co., nouv. à com.
 Warkworth—Baker T. S., épice.

EN LIQUIDATION

Belleville—Brown G. et L. (The) mfg Co, instruments agricoles etc.
 Sutton West—Howard T. C. & Co mag. gnl.
 Toronto—Hang N. E., bijoutier.

FONDS A VENDRE

Alliston—Lee O. C., mag. gnl, 3 fév.
 Brockville—Tooley J. & Co, magasin de 7c.
 Botsford W. R., épice.
 Belleville—Curry S., hôtel.
 Bothwell—Laughton W. mag. gnl.
 Carlsruhe—Seeber E. mag. gnl, 6 fév.

Lindsay—Vancamp, F, quincaillerie, 3 fév.
 London—Burns G. F. & Co, merceries, 4 fév.
 Peterboro—Hall Robert, nouv. 10 fév.
 London—Rampling W. W., épice, 9 fév.
 Sutton West—Howard T. C. & Co, mag gnl, 10 fév.
 Toronto—Powell B. N., tailleur, 9 fév.
 Eckley A. tabac etc., 6 fév.
 Hall John, mercerie, 3 fév.
 Woodstock—Parker A. F., tailleur etc, 4 fév.

FONDS VENDUS

Belleville—Fleming & Co., boulangers et confiseurs à Chas Smith.
 Goderich—Price St. G. épice à O. C. White Iv.
 Hamilton—Batram & Co., fruits etc, la succursale de la rue James à Syer & Waller.
 Meaford—Barry John & Son, épice, à J. Barry.
 Peterboro—Brady Thos, épice, etc.
 Spry—Leith G. P., mag. gén.; à McCall & Gillies.
 Ste Catharines—McClung J. H. & Co., nouv., à Emily McClung.
 Toronto—McMaster & Co., nouv. en gros; 75c dans la piastre à F. X. Cousineau.

INCENDIES

Delta—Beatty Walter, mag. gén., ass.
 Birch Wm., épice.
 Brown Omer, mag. gén., ass.
 Brown D. E.
 Pierce E. A., fer blanc.
 Singleton W. R., quincaillerie, ass.
 Vanalstine J., hôtel, ass.
 Whaley R. J., pharmacien, ass.
 Feversham—McGirr R. T., hôtel.
 London—Patterson & Jolly, mfrs de wagons.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Specialité: Reglement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Specialité:

Reglement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PÉCIALITÉ:

REGLÈMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ART. R. GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boîte B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

AVIS

Nous désirons notifier nos clients et le commerce de quincaillerie du Canada, que le feu chez

CRATHERN & CAVERHILL,

à l'entrepôt de la rue Colborne, à Montréal, jeudi matin, le 11 janvier, ne nuira nullement aux affaires de Caverhill Learmont & Co.

Toutes les commandes pour articles de tablettes ou pesants, par lettres ou comands, voyageurs seront promptement et soigneusement exécutés.

CAVERHILL, LEARMONT & Co.

Montréal, 11 janv. 1896.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Ble-Casse, Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Ble d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

J. G. LAVIOLETTE, G. G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
 Président Sec. Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
 Depot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal: 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 21 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,

Agents Généraux, QUÉBEC,

Chronique de Québec

Mercredi, 3 février 1897.

Enfin, si ce n'est pas encore le printemps, c'en est l'avant-coureur, car nous avons eu quelques journées splendides cette semaine, avec une circulation considérable de gens de la ville et de la campagne. C'est vraiment la première semaine qui, depuis le commencement de l'hiver, ait offert le spectacle de va-et-vient général.

Il nous souvient qu'à pareil époque, l'année dernière, nous étions en plein carnaval, mais que les étrangers, accourus en grand nombre, s'étonneraient que la glace, la neige, le froid fissent défaut. Nous avons tout cela et, en plus, une moyenne d'affaires qui, si elles ne sont pas aussi bruyantes qu'il y a douze mois, ne sont pas non plus si coûteuses et si décevantes.

En résumé, croyons-nous, à moins d'exceptions d'ordre très élevé, comme par exemple, serait, disons, le troisième centenaire de la fondation de Québec il est difficile, pour ne pas dire impossible d'organiser des attractions puissantes qui compensent les sacrifices de temps et d'argent que cela coûte. Nous faisons cette remarque pour répondre à quelques affamés de bruit et de publicité qui croient encore qu'un carnaval d'hiver à Québec serait un avantage pour notre ville, et qui vont jusqu'à s'indigner de ce que nous n'en avons pas cette année. Vraiment, Québec à résoudre des questions autrement sérieuses et importantes; il n'y a pas à regretter des amusements plus ou moins frivoles, lorsque tant de projets de premier ordre requièrent l'attention des citoyens.

Nous avons essayé de nous renseigner sur l'état du commerce dans les diverses lignes importantes; ce n'est pas la grande activité, mais il s'y fait une moyenne raisonnable de transactions, eu égard à la saison. L'industrie restée au même état, c'est-à-dire nous paraît conserver et même accroître sa vigueur. Quelques maisons ont, dit-on, été vic-

times de la concurrence, et ont du faire certains sacrifices pour obtenir des contrats.

Nous croyons devoir signaler au passage, la pratique de certains comptoirs d'escompte où l'industriel ne peut échanger ses billets ou traites pour de l'argent qu'en faisant un dépôt de garantie de un et même deux pour cent outre l'escompte régulier, disons de sept pour cent. Ce qui arrive se dévine. Le dépôt s'accroît graduellement jusqu'à parfois plusieurs mille dollars qui sont absolument improductifs, attendu qu'il n'est pas permis au client de tirer sur cette réserve pour rencontrer ses échéances courantes. Et si, à un moment donné, la marge d'escompte est épuisée l'industriel se trouve sans crédit, à la merci de la banque et des acheteurs, face à face avec la perspective de la faillite à courte échéance. Quant au dépôt de garantie, immobilisé depuis des mois et des années peut-être, il devient la propriété de la banque pour la couvrir de ses pertes possibles. Il y a là, croyons-nous un abus qui devrait être réprimé, parce qu'il est de nature à nuire aux affaires.

ÉPICERIES

Absolument aucun changement dans les prix, ni aucun mouvement quelconque à enregistrer. Les thés sont toujours à la hausse. Les ventes dans le gros sont minimes et se résument seulement aux commandes locales :

Sucres : Brun, 3½ à 3¾; Jaunes, 3½ à 3¾; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4¾. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 30 à 31c; Tierce, 31 à 32c.

Conserves en boîtes : Tomates, 75 à 80c; saumon, \$1.40 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois 70c à 85c; blé d'inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch No 1 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers. \$1.65; ½ boîte, \$1.00; Californie 2 cou-

ronnes 6½ à 6¾; 3 couronnes, 7½ à 7¾; 4 couronnes, 8½ à 8¾

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux, 12c.

Amandes : Tarragone écaillée 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 9 à 9½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Calme plat aussi dans cette ligne d'affaires. La seule note de quelque importance à enregistrer est la vente à l'encaissement par les curateurs, lundi prochain, le huit courant, de l'actif de la faillite J. A. Plamondon, marchand de farines, provisions, etc.

L'actif total offert en vente est de \$24,602.34 à tant dans le dollar.

Le saindoux a fléchi quelque peu.

Farine (en sacs) : Fine \$1.40 à \$1.60; Superfine, \$1.50 à \$1.80; Extra, \$1.90 à \$2.00; Patent, \$2.20 à \$2.30; S. Roiler \$2.10 à \$2.20; Forte à levain \$2.40 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 29c; "Province" 27½c; orge 40 à 45c; son, 52½c à 55c; gru, 70 à \$1.00; blé d'Inde, 40 à 42c.

Gruau : en sac : \$1.60 à \$1.70; do granulé, 1.75 à 1.80; do "Rolled oats", \$1.75 à 1.80.

Lard : Short Out, \$12.50 à \$13.00; saindoux composé, en saux, \$1.20 à \$1.35; do pur, en seau, \$1.60 à \$1.75; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissans : Morue No 1, \$4.50; do No 2, \$3.50 à \$3.75; Hareng, No 1, \$5.00 à \$5.50; do No 2, \$4.50; do Cap Breton, \$5.00; fruites, \$10.50; Anguilles, 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw", 35 à 36c. Huile de morue, 26 à 27c.

Huile de charbon : Plus ferme et très agitée fait aujourd'hui 15 à 15½c le gal.; huile astrale, 16½c.

La grande question qui s'est discutée, cette semaine, au comité des finances de la corporation, est celle relative au prêt de \$256 000 00 à la compagnie du Grand Nord. Il semble y avoir été démontré deux choses 1. Que des garanties suffisantes n'étaient pas données

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPERS, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOËL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE

No. 13 Rue ST-ANTOINE, QUEBEC.

Poêle L'ETOILE ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE...

Breveté 10 mars 9 Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES UR CUIVRE

pour assurer à Québec le terminus du chemin : 20 Que les avantages contemplés par les actionnaires pour Québec ne sont pas aussi considérables ni aussi certains qu'on s'est plu à le dire dans la presse. Le comité s'est également divisé lors du vote, et il a fallu la voix prépondérante du président pour conclure au sujet de la demande. Toute la discussion va se faire maintenant au conseil de ville, mercredi prochain. S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que quelques-uns de nos échevins sont en même temps intéressés comme actionnaires du chemin, il y aurait lieu de se demander jusqu'à quel point ceux-là pourront donner une opinion indépendante, car ils se trouvent placés entre leur devoir et leur intérêt. Quoi qu'il en soit, la fin de toutes les difficultés à ce sujet est maintenant prochaine. Ce qui est important, c'est que nous sachions définitivement à quoi nous en tenir.

A ce propos nous croyons devoir faire remarquer que ces questions d'intérêt public doivent être écoutées et jugées à leur mérite, sans tenir compte de certains intérêts particuliers, et surtout sans se laisser influencer par certaines classes de citoyens. On entend souvent dire : telle chose devrait se faire parce que les classes ouvrières y trouveraient du travail et du pain pour leurs familles. Cette raison est mauvaise. En admettant comme vrai que la classe ouvrière trouvera de l'emploi, la dépense proposée, si elle n'est pas dans l'intérêt général, constituera une augmentation de la dette civique en capital et en intérêts annuels, et aura pour conséquence fatale d'augmenter proportionnellement les charges de toutes sortes sur les citoyens. Dans ces conditions, le capitaliste étranger n'osera pas investir son argent dans les entreprises locales, et les riches citoyens eux-mêmes cherche-

ront des placements dans des entreprises étrangères.

Voilà en substance, ce que disait récemment sir Van Horne en parlant des extravagances commises par les autorités municipales de Toronto, et ce qu'il n'est pas inutile de rappeler aux contribuables de Québec.

L. D.

D'après le *Handels-Museum*, la récolte en pommes de terre des quatre principaux pays producteurs d'Europe a été, en 1892, de 49,819 milliers de tonnes de pommes de terres, le chiffre correspondant étant de 4,000 environ pour l'Amérique du Nord.

En 1895, le total général est de 65,923 milliers de tonnes, qui se répartit ainsi : 27,481 pour l'Allemagne, 21,000 pour la France, 7,065 pour l'Angleterre, et 2,950 pour la Belgique ; le reste 7,427, représente la part de l'Amérique septentrionale. Il ne faut pas s'étonner de voir l'Allemagne en tête de cette liste, étant donné le parti qu'elle sait tirer de la pomme de terre, non seulement au point de vue alimentaire, mais surtout en matière industrielle.

Feathers!
We Buy Them

Nous achetons toutes sortes de plumes d'oie, de canard, de poule et de dinde. Écrivez-nous si vous en avez à vendre. Nous payons comptant.

La Compagnie Alaska des Plumes et des Duvels (Alaska Feather & Down Co., Ltd.) 200, rue Guy, Montréal.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermiers.		Milles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC				
Montreal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Vallée d'Édouard	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbrooke et Le Mégar	6 45	6 50	10 00	
M. et Québec—Côte Nord	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O'Sam, 800 m	7 15	315 & 80		1 00
M. et Wilson et Col. A.	8 00			10 00
M. et Pte Fort (S. S. L.)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES				
Alberta C. P. R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		13 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. Brunswick G.T.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Écosse G.T.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Île du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ÉTATS UNIS				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.		5 00		
		7 30		
Id. do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les États de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati excepté) se ont expédiées à 3 25 p.m. pour la route de Montreal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les États de la Nouvelle Angleterre, New York et les États du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ
...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"

A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

JAPAN

JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA

BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent. MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, ÉPICIERS EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 4 FEVRIER 1907

<p>Allumettes.</p> <p>Télégraph, la caisse. 3 70 Telephone " " " " " " 3 60 Tiger " " " " " " 3 35 Phoenix " " " " " " 2 75 New Dominion " " " " " " 3 35</p> <p><i>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, annuities ou non.</i></p> <p>Parlor, la caisse \$1 45 par 5 " " " " " " 1 40</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien 0 11 0 15 Bouchons communs gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine, lb. 0 11 0 11½ " London Sperm. 0 10 0 10½ Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37½ Brûleurs pour lampes No 1, doz. 0 00 1 00 No 2. " " " " " " 0 00 0 75 No 3. " " " " " " 0 00 0 70 Câble coton ½ pos., lb. 0 13½ 0 14 " Manila, lb. 0 12 0 14 " Sisal, lb. 0 07½ 0 08½ " Jute, lb. 0 08½ 0 09 Cartes à jouer, doz. 0 25 3 50 Chandeliers suif, lb. 0 00 0 09 Epingles à linge, bt. 5 gr 0 00 0 60 3 fls. 4 fls. Ficelles 30 pieds 0 40 0 70 " 40 " " " " " " 0 50 0 90 " No 2. " " " " " " 0 60 1 20 " 60 " " " " " " 0 75 1 35 " 72 " " " " " " 0 90 1 60 " 100 " " " " " " 1 25 2 10 Graine de canari, lb. 0 03½ 0 04 " canari paq., lb. 0 41 0 08 " chanvre, lb. 0 33½ 0 04 " Rapée, lb. 0 06 0 07 Lessiv concentré, com. 0 30 0 40 pur 0 65 0 70 Mèches à lampes No. 1. 0 16 0 20 " No. 2. 0 13 0 15 " No. 3. 0 12 0 13</p> <p>Bières.</p> <p>Barr' Ale. Read Bros. Dogs' Head qts dz 2 55 " " " " " " pts dz 1 57½ Guinness' Stout Read Bros. Dogs' Head qts. 2 52½ " " " " " " pts 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p>Cafés rôtis. Arabian Mocha 35c Imperial " " " " " " 31c Jamaïque 26c Java Siftings 31c Maracaibo 27½c Old Gov. " " " " " " 34c Old Gov. Java et Mocha. 34½c Pure Mocha 32½c Rio 20c à 22½ Standard Java 35c Standard Java et Mocha. 35c</p>	<p>Chocolats et Cacaos.</p> <p>Felix Potin: Chocolat, qualité No 1, lb. 0 27½ " " " " " " 3, lb. 0 35 Cacao, boîte ½ lb. 0 27½</p> <p>Chocolat Fry.</p> <p>Caracas ½ boîte de 6 lbs. la lb 0 42 Vanille " " " " " " 0 42 Gold Medal (sucré) " " " " " " 0 29 Pur non sucré " " " " " " 0 42 Diamond ½ et ¼ " " " " " " 0 24 Monogram ½, 6 div. " " " " " " 0 24</p> <p>Cacao Fry.</p> <p>Concentré ½ ½ 1 lb boîte de 1 doz 2 40 Homéopathique ½ hte 14 lbs la lb 0 33 " " " " " " ½ bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p>Confitures et Gelées</p> <p>Confitures : Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p>De Michel Lefebvre et Cie : Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. " " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. " " 0 11 Seaux de 7 lbs. la lb. 0 12 do 14 " " " " " " 0 11½ do 28 " " " " " " 0 11 Tumbiers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " " " " " 2 25</p> <p>De A. C. Dionne : Canistres de 1 lb. douz 1 50 do de 2 lb. " " " " " " 2 60</p> <p>Gelées Michel Lefebvre et Cie. Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. " " 0 10 do 6, 7 et 10 lbs. " " 0 09½ Seaux de 7 lbs. la lb. 0 10 do 14 " " " " " " 0 09½ do 28 " " " " " " 0 09 Tumbiers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " " " " " 2 25</p> <p>Lazenby. Tablettes de Gel., 13 variétés. pts 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Légumes. Asperges doz. 4 00 4 50 Baked Beans Hoegg 1 20 1 25 Windsor 1 20 1 25 Blé d'Inde 2 lbs. doz. 0 60 0 75 " Yarmouth 2 lbs " " 0 00 1 50 " Windsor " " " " " " 0 70 0 75 Champignons la boîte 0 14 0 24 Citrouilles, 3 lbs. doz. 0 85 0 90 Haricots de Boston 2 10 2 25 Haricots verts " " " " " " 0 70 0 90 Olives Pints 3 75 4 00 " Pints 2 00 2 50 Petits pois français. boîte 0 09 0 11 " fins. " " " " " " 0 13 0 14 " extra fins. " " " " " " 0 15 0 18 " extra surfins " " " " " " 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs. 0 75 0 90</p>	<p>Tomates doz. 0 70 0 87 Truffes " " " " " " 4 80 5 00</p> <p>Fruits : Ananas, 2 et 2½ lbs. doz. 2 10 2 57 Bluets, 2 lbs. 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs. 1 45 1 65 Framboises, 2 lbs. 1 61 1 75 Pêches, 2 lbs. 1 70 1 91 " 3 lbs. 2 50 2 95 Poires, 2 lbs. 1 65 1 90 " 3 lbs. 2 20 3 00 Pommes, gal. 1 80 1 90 " 3 lbs. 0 75 0 80 " 2 lbs. 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs. 1 65 1 90</p> <p>Potssons : Anchois 3 25 0 00 Anchois à l'huile. 3 25 4 50 Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 10 Harengs marinés 1 57 1 60 Harengs aux Tomates 1 40 1 50 Homards boîte ronde. " 2 20 2 50 " " " " " " " " 2 61 2 85 Huitres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " " " " " 2 20 2 40 Maquereau " " " " " " 1 30 1 40 Sardines ½ françaises. boîte 0 08 0 25 " ¼ françaises. " " " " " " 0 16 0 35 Sardines Royan à la Vatel. 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise 0 00 0 15 Saumon boîte ronde. " 1 12½ 1 45 " " " " " " " " 1 51 1 75 Smelts (Eperlanes) doz. 0 50 0 60 Thon à la Vatel, jarre 0 00 0 27½</p> <p>Spécialités de W. Clark.</p> <p>Canistres carrés : Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz 1 10 " " " " " " " " 2 00 " " " " " " " " 6 60 " " " " " " " " 6 60 " " " " " " " " 14 30 Jambon " " " " " " 1 65 Pieds de cochon " " " " " " 2 10</p> <p>Canistres rondes : Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz 1 10 " " " " " " " " 2 00 " " " " " " " " 6 00 Bœuf bouilli " " " " " " 1 10 " " " " " " " " 2 00 " " " " " " " " 6 00 Mouton roti " " " " " " 2 21 " " " " " " " " 6 00 Lang. de bœuf " " " " " " 2 4 " pr. lunch " " " " " " 1 80 Sauc. Cambge " " " " " " 3 25 Bœuf fumé " " " " " " 2 20</p> <p>Conserves : Jambon pot ½ lb. 48 à la c. lad 65 Gibier " " " " " " 65 Poule " " " " " " 65 Dinde " " " " " " 0 65 Langue " " " " " " 0 65 Bœuf " " " " " " 0 65</p>	<p>Patés truffés : Canard sauv. can. ½ lb 48 à la c. dz 1 10 Perdrix " " " " " " 48 " " 1 10 Poule " " " " " " 48 " " 1 10 " et jambon " " " " " " 48 " " 1 10</p> <p>Soups : Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10 Mulligatawny " " " " " " 48 " " 1 10 Queue de bœuf " " " " " " 48 " " 1 10 Roguons " " " " " " 48 " " 1 10 Tomates " " " " " " 48 " " 1 10 Légumes " " " " " " 48 " " 1 10 Julienne " " " " " " 48 " " 1 10 Poule " " " " " " 48 " " 1 10 G blotte " " " " " " 48 " " 1 10 M ok Turtle " " " " " " 48 " " 1 10 Consomme " " " " " " 48 " " 1 10 Plum Pudding " 1 lb. 24 " " 2 00 " " 2 " " " " 21 " " 2 50</p> <p>Union Sardinienne. Sardines à l'huile ½ caisse 0 00 0 00 " " " " " " " " 0 00 13 00 " salée, quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " " " " " 1 " " 0 00 3 50</p> <p>Viandes en conserve : Corned Beef, 1 lb. doz. 1 27 1 59 " 2 lbs. " " " " " " 2 15 2 65 " 6 lbs. " " " " " " 6 75 8 60 " 14 lbs. " " " " " " 14 07 17 25 Langue de porc, 1 lb. " 2 65 3 10 " 2 lbs. " 5 25 6 50 Langue de bœuf, 1 lb. " 0 71 7 65 " 2 lbs. " 6 75 8 95 " 3 lbs. " 0 07 13 41 English Brown " " " " " " 0 01 1 37 Bœuf (shipped dried) " " " " " " 0 00 2 20 Dinde, 1 lb. " 2 21 2 20 Pâtes de foie gras. 5 25 8 00 Pieds de cochon, 1 lb. " 0 00 2 30 Poulets, 1 lb. 2 20 2 25</p> <p>Lazenby's. Soupes Real Turtle. doz 0 00 9 assorties 3 00 3 75 " boîtes carrées 3 00 1 65</p> <p>Johnston's. Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz 3 00 " " " " " " " " 5 00 " " " " " " " " 8 75 " " " " " " " " 11 25 " " " " " " " " 27 00 Staminal, bouteille 2 onces " 3 10 " " " " " " " " 6 00 " " " " " " " " 9 00 " " " " " " " " 15 00 Fluid Beef Cordial, bt. 20 on. " 15 00 Milk granules, caisse de 4 doz 6 00 " avec caisse " " " " 5 00</p> <p>Société "La tilia." Poudre de viande, le flacon 1 25 Chocolat à la viande, lb 1 50 Cacao à la viande, la boîte 1 25</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISÉS ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ÉCHANTILLONS EXPÉDIÉS SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 4 FEVRIER 1897

Sauces et Marinades.

Mariages Morton	doz.	2 30	2 70
" Croese & Blackwell,	doz.	0 00	3 25
" Suffolk, 30 oz.	doz.	0 00	2 10
Marinad. Suffolk, 16 oz. dz.	doz.	0 00	1 80
Essence de anchois, dz.	doz.	0 00	3 20
Catsup de champignons dz	doz.	0 00	2 10
Sauce Worcester, 4 chop.	chop.	3 50	3 70
" Harvey, 1 chop.	chop.	6 25	6 50
Catsup de tomates	doz.	3 25	3 55
" de champignons.	doz.	1 00	4 00
Sauce aux anchois.	doz.	1 20	3 40
Sauce Chili.	doz.	3 25	3 55
"	doz.	3 75	4 05

A. C. Dionne.

Coronchons arom.	doz.	0 00	1 50
------------------	------	------	------

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.	doz.	0 25	0 70
" canadiens	doz.	0 20	0 60
Mine Royal Dome g.	doz.	1 70	0 03
" James g.	doz.	2 40	0 00
" Rising Sun large doz.	doz.	0 00	0 70
" small doz.	doz.	0 00	0 40
" Sumbeam large doz.	doz.	0 00	0 70
" small doz.	doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	doz.	0 00	0 75
Vernis à harnais, gal.	gal.	0 00	1 80
" doz.	doz.	1 10	1 20
" à tuyaux, gal.	gal.	0 00	0 90
" Parisien, doz.	doz.	0 70	0 75
" Royal polish, doz.	doz.	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique.	doz.	0 30	0 40
" citrique.	doz.	0 50	0 55
" oxalique.	doz.	0 10	0 12
" tartrique.	la lb.	0 33	0 35
Alcô du Cap.	doz.	0 14	0 15
Alun.	lb.	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude. bri.	doz.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse.	lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).	doz.	0 10	0 16
Borax raffiné.	doz.	0 08	0 08
Bromure de Potass.	doz.	0 55	0 60
Camphre américain.	doz.	0 80	0 90
Camphre anglais.	lb.	0 85	0 95
Cendres de soude.	doz.	0 01	0 02
Chlorure de chaux.	doz.	0 02	0 05
Chlor. de Potasse.	doz.	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	doz.	0 75	1 00
Crème de tartre.	doz.	0 25	0 30
Extrait de Campêche lb.	lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	lb.	0 12	0 14
Glycérine.	lb.	0 20	0 25
Gomme arabique.	lb.	0 50	1 25
Gomme épinette.	lb.	0 00	0 25
Indigo Bengal.	lb.	1 50	1 75
Indigo Madras.	lb.	0 60	0 80
Iodure de potasse.	lb.	4 00	4 25
Opium.	lb.	4 50	4 75
Phosphore.	lb.	0 60	0 75
Résine.	doz.	0 00	0 01
Salpêtre.	lb.	0 08	0 75
Sels d'Epsom.	100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 60° 100 lbs.	doz.	1 75	2 00
Soda caustique 70° 100 lbs.	doz.	2 00	2 25
Soda à laver par 100 lbs.	doz.	0 70	0 75
Soda à pâte par baril.	doz.	0 00	2 50
Soufre poudre lb.	doz.	0 01	0 03
Soufre bâtons.	doz.	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs.	doz.	1 50	2 00
Strychnine.	oz.	0 80	1 00
Sulfate de cuivre.	lb.	0 04	0 50
Sulfate de morphine.	lb.	1 00	2 00
Sulfate de quinine.	oz.	0 40	0 45

Sumac.

la tonne	50 00	60 00	
Vert de Paris	lb.	0 14	0 17
Vitriol.	"	0 04	0 04

Eaux Minérales.

Vichy Célestins Grande Grille	cse	10 00
" Hospital. Hauterive cse	"	10 00
" St Louis cse	"	8 00
Pougues St. Leger cse	"	10 50
Carabana cse	"	10 50
St. Galmier qts (source Badoit)	doz.	6 00
" pts	"	7 50
Hunyadi Matyas cse	"	6 00

Epices pures.

Poivre blanc, rond	lb.	0 10	0 12
" moulu	"	0 15	0 18
" noir, rond.	"	0 07	0 08
" moulu	"	0 11	0 11
" rouge (Cay) moulu	"	0 22	0 05
Cannelle, moulu.	"	0 13	0 15
" en nattes	"	0 10	0 12
Clous de girofle.	"	0 11	0 17
" ronds.	"	0 08	0 10
Gingembre moulu.	"	0 20	0 25
" racines	"	0 10	0 28
Muscade blanche.	"	0 40	0 60
" non blanche.	"	0 60	0 75
Macis moulu.	"	0 00	0 91
Piment (clous ronds).	"	0 09	0 10
Allspice moulu.	"	0 13	0 15
Mixed Spice moulu	"	0 42	0 45
1 oz	"	0 15	0 20
Whole Pickle Spice	"	0 15	0 20

Fruits Secs.

Abricots Calif.	la lb.	0 13	0 15
Amandes 1/2 molles.	"	0 49	0 10
" molles.	"	0 09	0 12
" écailées.	"	0 18	0 20
" amères écailées	"	0 40	0 45
" écailées Jordan	"	0 10	0 35
Dattes, en boîtes	"	0 05	0 15
Figues, seches en bts.	"	0 08	0 10
" en sacs	"	0 03	0 11
Nectarines Californie	"	0 10	0 14
Noisettes (Avelines).	"	0 19	0 19
Noix Marbot	"	0 19	0 11
" Grenoble.	"	0 11	0 12
" écailées	"	0 00	0 00
Noix du Brésil.	"	0 19	0 10
" Pecan.	"	0 09	0 11
" do polies.	"	0 13	0 11
Peanuts rôtis (arach.)	"	0 16	0 08
Pêches Californie.	"	0 10	0 12
Poires	"	0 10	0 11
Pommes séchées.	"	0 34	0 34
Pommes évaporées.	"	0 44	0 05
Pruneaux Bordeaux.	"	0 03	0 6
Pruneaux Bosnie	"	0 06	0 07
" Californie.	"	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 06	0 07
" 4 "	"	0 08	0 09
Corinthe Provinciales.	"	0 13	0 14
" Filiatras	"	0 41	0 43
" Patras	"	0 05	0 05
" Vostizzas	"	0 06	0 08
Malaga Loose Muscat bte	"	1 35	1 40
" London Layers.	"	1 45	1 50
Malaga Black Baskets	"	2 15	2 25
" Connoisseur	"	1 75	2 00
" Clusters.	"	3 75	4 00
" Buckingham do	"	0 00	4 91
Malaga Russian Cluster, bt.	"	0 00	4 91
Sultana.	lb.	0 07	0 11
Valence off stalk	"	0 00	0 05
" fine off stalk	"	0 05	0 06
" selected	"	0 06	0 09
" 1 cour.	"	0 06	0 07

Fruits Verts

Ananas, pièce	0 60	0 00
Attoca, baril	2 00	5 00
Bananes régime	0 00	3 00
Pommes Spies, baril.	1 50	2 00
" Baldwins	1 50	2 00
" Fameuses	0 00	0 00
" Greenings	1 50	1 75
" Russets	1 75	2 00
Raisins Almeria.	5 50	6 50
Oranges, Valence (120)	3 50	0 00
" (710)	0 00	3 75
Citrons, Messine, boîtes	2 25	2 75
Oignons rouges, baril.	1 50	2 00
" jaunes, baril.	1 50	2 00
" d'Espagne, crate	0 00	0 71
" d'Egypte, 112 lbs.	0 00	0 00
Noix de coco, par 100.	0 00	1 00

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 more. dq 5c bte	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
botte vitree	
de 5c bte	0 80
Horehound Tutti Frutti, botte	
vitree 36 more de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. à 5c et pq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 more.	
à 5c et paq.	6 50
Jarre en verre Pepsin Tutti	
Frutti, 115 paq. à 5c	3 75
Botte à la Jeune Fille, Tutti	
Frutti, 160 more. et paq. à 5c	6 00
Botte à argent Tutti Frutti, 160	
more. et paq. à 5c	6 00
Gomme Varieté (nouvelle) 150	
more. à 1c	1 00
Fleur d'Orange, 150 more. à 1c	1 40
Gomme Filtration, 150 more. à 1c	0 05
Monte Christo, 180 more. à 1c	1 30
Mexican Fruit, 36 more. à 5c	1 20
Sappota, 150 more à 1c	0 90
Sappota Orange, 160 more. à 1c.	0 75
Blpek Jack, 115 more. à 1c	0 75
Rose Rouge, 115 more. à 1c	0 75
Magie Trick, 115 more. à 1c	0 75
Red Spruce Chico, 200 more. à 1c	1 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 92	0 91
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 93	0 95
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 95	0 97
" No 2	0 93	0 95
Blé du Nord No 1	0 93	0 95
Avoine blanche No 2	0 24	0 25
Blé d'Inde Canadien	0 37	0 40
Pois No 2, ordinaire p. 60 lb	0 45	0 49
Orge à mouler, par 48 lbs.	0 30	0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 34	0 35
Seigle, par 56 lbs	0 41	0 42

FARINES

Patente d'hiver.	4 80	4 90
Patente du printemps.	0 00	5 00
Straight roller.	4 25	4 40
Forté de boulanger, cité.	0 00	1 75
Forté du Manitoba.	4 40	4 50

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard,	
en barils	3 30 3 50
do en sacs	1 60 1 70
do granulée en barils	3 60 3 70
do en sacs	1 75 1 80
Avoine roulée en barils.	3 30 3 50
do do en sacs.	1 60 1 70

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario au char, t.	0 00	0 50
" de Manitoba	0 00	10 00
Gru de Manitoba char	10 00	11 00
" d'Ontario char	10 00	12 00
Moulée	15 00	16 00

Farines préparées

Farine préparée, Brodie		
XXX, 6 lbs.	2 80	
" 3 "	1 45	
" superb 6 "	2 60	
" 3 "	1 35	
Orge mondée (pot)	1 80	2 00
" sac	0 00	1 55
" quart	0 00	3 20
" perlée.	0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T.N. gal.	36	\$ 30
" loup-marin raffi.	0 50	0 62
" paille	0 15	0 47
" de lard, extra gal	0 55	0 60
" de lard, " No. 1.	0 70	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
Huile à salade,	0 70	0 92
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsouin	0 50	0 60
Huile de pétrole, par char.	0 15	
" p. 20 qrt.	0 16	
" de 1 à 19 qrt	0 16	
" Américain, par char 18	2 11	
" par qrt. 19	2 21	
" olive Barton et		
" Guestier, caisse qrts	8 50	
" pintas	9 50	
Huile de foie de m. Nor. g.	2 75	3 25
" Ter. g.	1 75	2 00
" de castor "E. I."	1b 0 09	0 09
" franc. qrt. lb.	0 04	0 09
" cuisine.	0 10	
Huile à salade Lazenby,		
" pt. doz.	0 00	1 40
" pt. doz.	0 00	2 15
Huile à salade pints dz.	0 00	3 75
" quarts dz.	0 00	6 50
Crème à sal. petits dz.	0 00	2 00
" grand dz.	0 00	3 75

Liqueurs et spiritueux.

Brandies (droits payés.)

Cusener, 5 rubis.	la caisse	\$12 50
" 1 couronne.	"	13 75
" 2 "	"	16 50
" 3 "	"	19 00
" Fine champ. 1862	"	27 00
" au gallon.	"	1 35
Hennessy *	"	12 75



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisiers, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

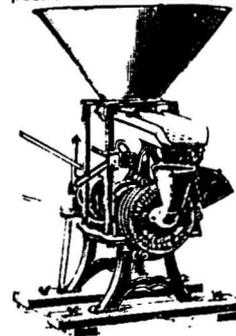
MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

Négociants Industriels.

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Coloniale de Chicago 1893. Premiers prix à l'Exposition canadienne.



Notre moulange PATENTÉ : CHAMPION : est adaptée surtout aux pouvoirs à chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moudent de 2 1/2 à 50 minutes à l'heure, aussi fin que désiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations : Moulanges : BASSES ; ou : MACHINES : ELEVEES ; EMPORTEUR ; (fourni sur demande) s'y adaptant à volonté ; un BAR sur le dattol pour nettoyer le grain ; un LEV

PRIX COURANTS.—MONTREAL 4 FEVRIER 1897.

Hennessey * par 10 caisses	13 50
" " " "	14 00
" " " "	15 50
" " V.O.	16 75
" " S.O.	23 01
" " V.S.O.	25 00
Martel * par 10 caisses	12 50
" " " "	12 25
" " V.O.	16 50
" " V.S.O.P.	18 00
" " V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" " V.O.	8 75
" " V.S.O.	10 00
" " V.S.O.P.	12 00
" " W.V.S.O.P.	17 30
Boutelleau & Co., F.P.	8 50
" " " "	10 00
" " O.B.	12 00
" " V.O.B.	14 00
" " X.V.O.B.	16 00
" " 1821	21 00
P. Richard carte blanche 12 qts.	8 50
" " " " 24 pts	9 50
P. Richard carte blanche 18 qts	10 50
" " " " 36 pts	12 00
" " " " 48 pts	13 00
" " " " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Hivière-Gardrat, caisse	00 00
Optima, caisse	17 00
Blasquit Dubouché	9 00
Renault & Cie	12 25
E. Puet * caisse	8 75
" " " "	10 50
" " " "	12 25
" " V.O.	14 50
" " V.O.P.	15 00
" " V.S.O.P.	14 00
" " V.V.S.O.P.	21 00
" " 1860	24 00
" " 1840	26 00
" " 1840	30 00
" " au gallon	3 65
J. Borlancé *** caisse	6 50
" " au gallon, depuis	3 75
(Pr. x au gallon.)	
Cusenier	4 35
Hennessey	6 75
Martel	6 60
Rivière-Gardrat	4 15
Blasquit-Dubouché	4 15
Renault & Cie	4 10
Rhums.	
(Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" " 24 pts imp.	14 25
Diamant, 12 bout.	7 50
White Ball, gal. 12 bout.	7 50
Deslys, 12	11 50
" " 12 lit.	13 75
Chauvet (cachet or) 12 lit.	14 00
" " rouge 12 lit.	12 25
St. John	7 75
St. Jos ph. Jamaïque	11 50
St. Félix, Martinique	10 50
St. Marc	9 00
(Prix au gallon.)	
Jamaïque	4 25 à 6 15
Gins.	
(Caisse.)	
De Kuyper 1/4 24c	5 85
" " 25 a 49c	5 80
" " 50c et plus	5 75
" " esc violette	0 00
" " esc blanche	0 00
Key Brand.	5 00
" " poney	0 00
Melchers poney	0 00
" " pencies 1 doz.	0 00
" " Honey Suckle (cruchons verre)	0 00
Wynaud Fo-king	0 00
Bernard Old Tom	0 00
Booth	0 00
" " 5 cse	0 00
Melrose Drover Old Tom	0 00

Booth London Dry	0 00	7 50
Burnett	0 00	7 50
Melros-Drover	0 00	7 40
Coate Plymouth	0 00	9 25
Gins en fûts.		
DeKuyper, barriques, le gall.	2 80	
" " quarts	2 85	
" " octaves et j "	2 90	
" " au gallon	2 95	
Tous autres gins : 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quart, gall.	3 45	
Booth's Old Tom, Octave	3 50	
" " au gallon	3 75	
Whiskeys Importés. (Prix à la caisse.)		
H. Fairman & Co.	7 50	8 50
Royal Eagle	9 25	9 50
Sheriff's	9 50	18 00
Mackie's H.O spec.Scotch	10 25	
" " Jalay	8 25	8 50
Glenalloch	8 75	8 80
Glenlivet	9 00	9 25
" " "	10 00	10 25
Whiskey Ecossais.		
Harvey's R. O. S. spec. liq. c	12 50	
" " Fliz-James 8 y. old c	9 75	
Alex. McAlpine old scotch c.	6 75	
Watson old Scotch, qts.	8 00	
" " pts.	9 50	
Whiskey Irlandais.		
Henry Thomson Irish c	8 50	
St. Kevin Irish cause.	7 50	
J Jameson & son " Irish	9 50	
" " " "	11 50	
Geo Ros & Co	9 00	
" " " "	9 75	10 50
Banagher " " "	9 75	10 25
Thom & Cameron " " "	6 75	
" " Scotch	6 50	
Bernard's Encore	7 50	
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25	
" " ext. special	11 00	
" " L. Katrine	7 25	
Usher's O. V. G.	8 50	
" " special reserve	9 50	
" " G. O. H.	12 00	
Gaelic Old Smuggler	9 25	
Greer's O. V. H.	9 25	
Glenrosa	9 00	
Glenmarah	9 00	
Stewart's Royal	9 75	
Dewar's Special Liqueur	12 00	
Kilmarnock	9 50	
Claymore	9 00	
Burke's " qts	7 50	
" " 12 Imp. qt. flasks	11 25	
Dunville	7 75	
Wm. Jameson & Co. 1 Diamond	8 75	
Bushmill's	9 75	
(Prix au gallon.)		
H. Fairman & Co.	3 90	4 00
Sheriff's	4 50	4 75
Glenalloch	3 55	3 70
Glenlivet (old)	4 15	6 15
Banagher Irish	3 90	4 15
Spiritueux Canadiens, gal. imp.		
Esprit de vin 65 O. P.	4 25	4 40
" " 50 O. P.	3 76	3 95
Rye 25 U. P.	2 05	2 15
Rye Imperial gall.	2 75	2 90
" " Club	3 45	3 65
Toddy " "	1 95	2 10
Malt " "	2 00	2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20	2 35
" " 5 ans	2 40	2 65
" " 6 ans	2 50	2 75
" " 7 ans	2 60	2 80
Seagram's Rye 1891	6 50	
" " 1883	8 75	
Corby I. X. L. caisse	8 50	
" " X. T. C.	6 50	
Imperial 1890 qts.	7 65	
" " flasks	8 15	
" " j flasks	8 65	

Club 1890 qts., caisse	9 15
" " flasks	9 65
" " "	10 15
Gooderham & Worts 1891	6 75
" " 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Domillon Rye, caisse	6 85
Columbin	6 25
Rock & Rye	6 75
Empire Rye	6 75
Aperitifs.	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00
Orange Bernard, caisse	6 75
Vermouth Nollly Prat. c.	0 00
Vermouth Italien, caisse.	6 35
" " Subé & Cie	0 00
" " Fratelli Cora.	0 00
Liqueurs Cusenier.	
Crème de Menthe glaciale verte, caisse	10 75
Curacao blanc.	10 75
Cherry Brandy	11 50
Curacao Orange	10 75
Prunelle	13 60
Kummel doux	13 25
Crème de Cacao	14 75
Anisette	11 25
Marasquin	12 25
Kirsch	9 50
Kirsch fin	10 25
Kirsch rasais	13 25
Absinthe, 12 bout.	11 25
Absinthe, 12 litres.	13 25
Amer Cusenier	10 75
Bitter	10 75
Sirops de Gommès, d'Orgeat, de Groseilles, de Limon, de Grenadine	8 00
Produits de la Grande Chartreuse.	
Chartreuse Blanche, c'se 12 lit. 24 j lit.	18 25
" " Jaune, " 21 00	22 25
" " Verte, " 28 50	27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " "	5 4
" " " "	4 2
" " " "	2 8
Spécifique dentifrice	4 2
" " " "	2 1
Abbaye de la Chaise Dieu.	
Chartreuse jaune caisse 24 j	15 50
" " verte " 24 j	18 50
Liqueurs A. Marsoil.	
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
Liqueurs Simon Aine.	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle	13 50
Kirsch	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75
Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.	
Crème de Menthe verte, caisse \$10 75	
" " blanche	10 75
Curacao triple sec cruch.	12 00
" " bout.	12 00
Bigarreau (Cherry Brandy)	11 75
Cacao l'Hara à la Vanille	12 00
Marasquin	13 00

Kirsch ***	11 00
" " ****	13 00
Prunelle de Bourgogne	12 00
Crème de Framboise	12 00
Fine Bourgogne 12 Litres	21 00
Eau de Vie de Marc	18 00
Crème de Cassis	11 00
Crème de Musigny	12 00
Aperitif Mugnier	10 50
Alcool de Menthe	6 00
Absinthe Edouard Pernod	13 50
Stover's	
Lime Juice Cordial, pts 2 doz.	4 70
" " qts 1 "	4 20
Double refined lime juice 1 doz.	3 95
Lime syrup bout. can.	4 20
Mélasses.	No
Barbades tonne gal.	0 31
" " tierce et quart.	0 33
" " demi quart.	0 34
" " au char, tonne.	0 30
" " au char, tierce.	0 32
" " au char 1/4 quart.	0 35
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
" " au char	0 30
" " tierce et quart	0 33
" " au char	0 32
Moutardes.	
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boîtes 1/2 lb. la lb.	0 27
" " " "	0 25
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " " "	0 75
Durham	0 60
A. C. Dionne	
Moutarde Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00
" " 1 lb.	0 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00
Pâtes et denrées alimentaires	
Macaroni importé, lb.	0 09
Vermicelle	0 09
Lait concentré, doz.	0 00
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40
Poudre à pâte Cook's Friend :	
No. 1, 4 doz. paq. & j caisses	\$2 40
" " 2 6	0 80
" " 3 4	0 40
" " 10, 4 doz. j caisses	2 10
" " 12, 6 "	0 70
1 lb.—2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" " 3 "	1 75
" " 4 "	1 10
Poissons.	
Harengs Shore	0 00
" " b. l.	0 25
Harengs Labrador.	4 00
" " b.	2 35
Harengs Cap Breton.	4 00
" " b. l.	2 25
Morue sèche	4 50
" " verte No 1 en quart lb.	0 25
" " No 1 large quart lb.	0 25
" " No 1 Draft lb.	0 63
Morue désossée	0 54
Poisson blanc lac Sup.	0 00
Traite des lacs	3 90
Maquereau No 1.	0 00
Saumon Colombie A.	0 00
" " do	11 50
Saumon Labrador	0 00
" " 1 "	0 00
Anguille	0 00

Les SUCRES GRANULÉS,
Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

St. Lawrence Sugar Refining Co.

SONT PURS. PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de
Nos Sucres Granulés.

DEMANDEZ
LE CATALOGUE H.W. PETRIE
 DE
MACHINES NEUVES ET DE 2^{DE}
TORONTO CANADA

DUCKET, HODGE & CIE
 Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
 Et Marchands de Provisions en Général.
104 Rue des Soeurs Grises
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

PREX COURANTS.—MONTREAL 1 FEVRIER 1897.

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.
Townships frais... 0 15 0 16
De l'Ouest d'automne... 0 12 0 14
Roulez... 0 12 0 13
Crèmerie d'octobre... 0 20 0 21
Crémerie nouveau... 0 18 0 20

Fromage.
De l'Ouest... la lb. 0 10 0 11
De Québec... 0 10 0 11
De Novembre... 0 10 0 11

Œufs.
Chauvée, Montréal, caisse 0 13 0 14
Oueat... 0 12 0 14
Frais pondus... 0 20 0 22
Frais, les choix... 0 18 0 20

Sirup et sucre d'érable.
Sirup d'érable en qrts la lb. 0 05 0 06
" " en caissette... 0 65 0 75
Sucre " pts pains la lb. 0 07 0 10

Miel et cire.
Miel roué coulé... la lb. 0 05 0 06
Miel blanc... 0 08 0 10
Miel en gateaux... 0 10 0 12
Cire vierge... 0 25 0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin, lb. Doz. Gros 0 03
Graine de lin moulu, lb. 0 04
Sirup du Dr Coderre, grosse, 0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse 0 00

Specialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami. Doz. Gros \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien 1 20 12 00
Pastille à vers... 1 50 15 00
Poudre de condition lb. \$1 80 7 20
" " lb. 1 25 13 00
" " lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz 18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz 15 00
Emission... 4 00
Huile Vétérinaire... 1 50
Essence d'épinette... 0 80

A. C. Dionne.
Sirup de merisier composé doz. \$1 20

Régliasse.
Young & Smylie.
Y. & S. en batons (sticks):
Bte de 5 lb., bois ou papier, lb. 0 40
" fantaisie (36 ou 50 batons)
la botte 1 25
" Ringed, botte de 5 lbs., la lb. 0 40
" Acmé Pellets, botte de 5
lb., la botte (can). 2 00
" Acmé Pellets, botte fantai-
sie (30m. à la botte) 1 50
" Acmé Pellets, botte fantai-
sie papier, la botte (40m.). 1 25
Régliasse au goudron et gaufres
de Tolu, boîtes de 5 lbs, la
botte (can). 2 00
Pastilles de réglisse, jarre en
verre, 5 lbs. 1 75
Pastilles de réglisse, botte de
5 lbs (can). 1 50
" Purity réglisse, 200 batons.
100 " 724

Ris.

B. 1 à 4 sacs. Sac. Sac. Pch. Pch.
5 9 3 40 3 45 3 50 3 55
10 21 3 35 3 40 3 45 3 50
25 et plus.. 3 30 3 35 3 40 3 45
CC 1 à 4 sacs 3 20 3 25 3 30 3 35
5 à 9 3 15 3 20 3 25 3 30
10 à 24 3 10 3 15 3 20 3 25
25 et plus 3 05 3 10 3 15 3 20

Ris " Crystal "
En sacs de 25 lbs... le sac. 1 35
" 50 " " " 2 60
" 250 " " " 4 50
" imported 250 lbs... 5 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs. lb. 4 50

Salaisons, Saïndoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mens
le quart... 12 50 13 50
" le quart... 6 50 7 75
" S. C. Clear le qt 11 50 12 00
" le qt... 0 01 6 25
Lard S.C. de l'Ouest le qt 13 50 14 00
Jambons, la lb. 0 80 0 104
Lard fumé, la lb. 0 60 0 69

Saïndoux :
Pur de panne en saeux... 1 30 1 60
Canistres de 10 lbs... 0 06 0 84
" 5 " " " 0 06 0 84
" 3 " " " 0 07 0 84
Composé, en saeux... 0 00 1 05
Canistre de 10 lbs... 5 15
" 5 " " " 3 20
" 3 " " " 6 c
Fairbank, en saeux... 1 21 1 22
Globe... 1 12 1 15
Cottolene en saeux... lb 0 084

Sapallo.
En caisses de 1/2 à 1/2 grosse, la gr. 11 30

Savons.
" SUNLIGHT "
1 caisse, 100 barres... 4 45
5 " " " " 4 35
Francs de port pour 5c. et au dessus
sel

Sel fin, quart, 3 lbs... \$2 75 à \$2 80
" 5 lbs... 2 65 2 70
" 7 lbs... 2 45 2 50
" 1 sac 56 lbs... 0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts 0 90 1 00
Sel gros livre, sac... 0 45 0 48

Sirops.
Matchless... lbs. 0 00 0 014
A-uber... qts 0 00 0 02
Diamond... 0 01 0 40
Perfection... 0 42 0 45
Sirup Redpath tins 2 lbs. 0 00 0 09
" 8 lbs 0 34 0 36
Perfection,seau 25 lbs,seau 9 1 00
Honey " 28 " " 0 00 0 90

Sucres.
Jaunes raffinées... 0 34 0 34
Extra ground... qts 0 04 0 00
Cutloaf... bte 0 05 0 00
" qts 0 05 0 00
" bte 0 05 0 00

Cut loaf... bte 0 05 0 00
Powdered... qts 0 04 0 00
Extra granulé... bte 0 05 0 00
" qts 0 04 0 00
En quantités de 1/4 quarts ou plus,
1 lb de moins par lb.

Tabacs Canadiens.
Specialités de Joseph Côté, Québec.
Tabac coupe.
Petit Havano... lbs. btes 25 lbs 33
Theo... " " 10 " 20
Rouge 1/10... " " 10 " 35
Quesnel... " " 5 " 64
" Tins... " " 10 " 60
Cote Choie Mixture
Tins 4 lbs... " " 10 " 60

Tabac en feuilles.
XXX No 2 balles de 50 lbs. 74
XXX " " " " 09
XXX " " " " 11
XXX " " " " 12
Grand Havano No 1 bis de 100 lbs 15
" 2 bis de 50 " 11
Petit Havano " 1 bis de 25 " 15
" 1 bis de 200 " 15
" 2 bis de 50 " 11
Rouge Net Extra bis de 50 à 200 " 15
Quesnel.
Parfum d'Italie No 1 bis 60 à 80 " 35
" No 2 quant. à vol. 30

Cigares.
St. Louis... 1 20 le 1000 \$30 00
Doctor Faust... 1 20 " 25 00
Golden Flower... 1 20 " 20 00
Twin Sister... 1 20 " 17 50
El Rama... 1 20 " 15 00

Tabacs.
J. M. Fortier.
Coupe.
Comfort à bottes 5 lbs... la lb 22
Champion 1/10 " " " 38
J. O. F. 1/10 " " " 284
Sohmer 1/10 " " " 324
Quesnel 1/2 et bottes... " " 60
Crown Cut Plug bottes 1/2 lb... 50
" " 1 lb... 47

En palettes.
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb " 35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark " 33
" en bottes de 3 livres " 35
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb " 43

Cigarettes.
Sonadora par mille... paq... 10 00
Royal Turkish Egypt... " " 10 00
Crème de la Crème... paq... 7 20
La Fayette... " " 3 80
Marquise, Virginia... " " 6 00
Imperial... " " 3 30

Cigares.
La Sonadora Reine Viet. 1 20 85 00
" Bouquet... 1 10 55 00
Crème d. Crème R. V. ext 1 20 55 00
" special... 1 20 50 00
Honeymoon Regalia... 1 40 55 00
El Caza Culebras... 1 40 55 00
La Fayette R. V... 1 20 32 50
Naisy Boys Blue line... 1 20 25 00
Princess of Wales... 1 10 25 00
Low Grades... 13 50 à 20 00

American Tobacco Co. of Canada

Old Chum 19... la lb 0 68
Seal of N. Carol. 1 & 1 10 " 0 78
" 1 s blagues " 0 88
Old Gold, 1 & 1 10 " 0 78
Old Virginia, 1 12 & 1 6 " 0 53
" lb. boîtes " 0 58
" lb. " " 0 57
Puritan Cut Plug 1 10 " 0 71
Puritan Cut Plug 1/2 lb. btes. la lb. 0 71
" lb. " " 0 69
Miranda, 1 9 " 0 65
Rit. Smok g Mix. 1 9 " 0 65
" 1 lb boîtes " 0 80
" Navy cut " 0 80
Unique 1 12 " 0 52
" lb. paquets " 0 46
" lb " " 0 47
O. K. 1 12 " 0 48
Hd cut Virginia, 1 lb bott. " 0 80
Lord Stanley... " 0 84
Pretique Mix. 1 & 1 " 0 95
Athlete Sm. Mix 1 & 1 " 1 10
Pure Perique 1 & 1 " 1 50
St. Lager, 1 & 1 lb " 1 10
P. XXX... 1 lb " 0 83
" lb. " " 0 78
Old Fashioned, 1 10 " 0 80
Rex Pretique Mix. 1 lb. " 0 80
Handy Cut Plug, 1 s blagues " 0 74
" 1 lb. jarres " 0 80
Bean Ideal, 1 9 " 0 68
Athlete Cigaret Tob. 1 10 " 1 03
Sweet Caporal, 1 12 " 0 98
Southern Cigar et Tob, 1 12 " 0 95
Old Judge " 1 20
B. C. " 0 83
Puritan " 0 63
Fine Cut Chewing 1 16 " 0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1 12 " 8 504
Old Virginia, 3 torquette " 0 58
O. D. Chum Chewing, palette, " 9 58

Noirs.
Thés
Cougous 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60
" caddies " 0 18 0 50

De l'Inde.
Darjeelings... la lb 0 35 0 42
Assam Pekoe... " 0 29 0 40
Pekoe Souchong... " 0 17 0 35
Ferts de Chine.
G npow er, extra, cais-
ses, la lb... 0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2
caisse, la lb... 0 20 0 28
Young Hyson, extra, cais-
la lb... 0 42 0 50
Young Hyson, 1ere qualite
caisse, la lb... 0 35 0 40
Young Hyson, ordina., 1/2
caisse, la lb... 0 22 0 28
Young Hyson, 2-me qual.
1/2 cais e, la lb... 0 15 0 19
Young Hyson, 3eme qual.
1/2 caisse, la lb... 0 12 0 17

Japan.
1 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40
caisses fin a choix la lb 0 25 0 36
" Moyen a bon " 0 18 0 21
" Common " 0 134 0 18
" Nagasaki Pekoe " 0 16 0 22



CHARBON **CHS. LACAILLE & CIE**
Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE
Mélasses, Sirops, Fruits Secs,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.
Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.
329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes Références des meilleures maisons de la ville.
SUCCESEURS DE J. A. ROBY.
DÉCORATIONS, DORURES.....
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC. † † †
Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

" Nagasaki Oolong "	0 14	0 15
" " P. à can. "	0 16	0 19
" " Poussière "	0 09	0 11
Vinaigres.		
<i>De MM. M. Lefebvre & Cie.</i>		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Côte d'Or. Bordeaux	0 21	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX gal. imp.	0 25	
" " XX "	0 20	
" " X "	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45	
" " " doub.	0 35	
Spécial X,	0 15	
<i>De Alfred Robitaille.</i>		
Eureka Extra, le gal.	0 60	
Eureka Extra Vinaigre, le gal.	0 45	
Eureka Extra Nos 2 et 3, le gal.	0 40	
Vinaigre "Eureka", le gal.	0 35	
" " XXX "	0 27	
" " XX "	0 23	
" " X "	0 20	
" " "PURE CIDER",	0 16	
Vins.		
<i>Non Mousseux:</i>		
Bordeaux ord., caisse...	2 63	3 50
" " gal.	0 90	1 10
Bordeaux Médoc caisse...	4 65	5 65
" " St Julien, "	5 65	6 65
" " Châteaux, "	4 25	21 00
Bourgogne, caisse...	7 00	20 00
" " ordinaire gall.	0 90	1 10
Stolle, gallon...	1 35	1 60
Sherry, caisse...	4 50	11 40
" " gallon...	00 95	04 00
Porto, caisse...	6 00	15 00
" " Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon...	2 10	4 00
Moselle, caisse...	15 00	21 00
Sauternes, caisse...	5 65	6 65
Graves, caisse...	5 50	6 50
Malaga Gordon & Cie	4 00	0 00
"Claret Léon Pinaud qt c	00 00	2 60
Claret d'œuvre frères gall.	0 10	0 90
Robertson Bros. Oporto,	0 10	10 00
" " wall 1 50	1 00	8 50
" " Sherry c	0 10	10 00
" " wall 1 50	1 00	8 50
<i>Mousseux.</i>		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50	18 50
Hook Mousseux, caisse.	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	14 50
" " Nerea Raphael, c	13 00	14 50
<i>Champagnes.</i>		
J. Mumm, caisse...	23 00	25 00
G. H. Mumm caisse...	28 00	30 00
Arthur Rödeler, caisse.	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse...	28 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse...	24 00	00 00
Pommery, caisse...	28 00	30 00
Fréminet, caisse...	23 00	24 00
Morizet, caisse...	24 00	24 00
Louis Rödeler, caisse.	28 00	30 00
Gold Lack Sec, caisse.	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse.	27 00	29 00
Perrier-Jouet, caisse.	28 00	30 00
K. Mercier & Cie., carte	28 00	30 00
d'or, caisse	28 00	30 00
Gd vin des Ambassades, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse.	22 00	23 00
Vin d'été, caisse.	16 00	17 00
K. Cazanove	22 00	00 00
Tessier caisse.	14 00	15 50
<i>Vins toniques.</i>		
Vin de Chevrier, la douz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-	0 00	4 00
cin la douz.		
Vin St. Michel qrts c	8 50	
" " pts. 2 dz. c	9 50	
Vin Vial doz	14 50	

Cuir et peaux.		
<i>Cuir à semelles.</i>		
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 23	21
" " 25 " et au-des. 0 01	0 23	
Spanish No. 1 léger.	0 22	0 23
" " No 2	0 21	0 22
" " 18 lbs en moy.	0 21	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 24	0 26
" " p. or. l. 0 22	0 24	
" " No 2	0 21	0 22
" " union crop No 1. 0 28	0 30	
" " No 2. 0 26	0 28	
<i>Cuir à harnais.</i>		
Harnais fins à la main p. lb.	0 26	0 28
" " No. 2	0 23	0 24
" " fins à la roue p. lb.	0 24	0 26
" " taureau p. lb.	0 10	0 23
<i>Cuir à empeignes.</i>		
Vache crée mince... p. lb.	0 30	0 35
" " forte No. 1 p. lb.	0 25	0 30
Vache grain. pesante p. lb.	0 28	0 30
" " écossaise p. lb.	0 33	0 38
Taure française p. p.	0 80	0 90
" " anglaise p. p.	0 80	0 90
" " canadienne. Lion	0 65	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65	0 70
" " 36 à 45 " p. lb.	0 50	0 60
Veau can. 45 et plus p. lb.	0 50	0 55
Vache tendue Ont H	0 20	0 22
" " Hm	0 20	0 22
" " Med	0 20	0 22
" " junior.	0 15	0 18
" " Qué. sen. h. am	0 16	0 18
" " jun. m. a light	0 14	0 16
<i>Cuir vernis.</i>		
Vache vernie... le pied.	0 15	0 17
" " d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel"	0 15	0 17
<i>Cuir fins.</i>		
Mouton mince... la doz.	2 00	6 00
" " épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 14	0 25
Kid Chevette	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 55	0 51
Dongola dull	0 15	0 22
Buff d'Ontario H.	0 13	0 15
" " H. M.	0 12	0 13
" " M.	0 10	0 12
" " L. M.	0 00	0 11
Buff d'Ontario No 2	0 13	0 11
Buff de Québec H.	0 13	0 15
" " H. M.	0 12	0 13
" " M.	0 10	0 12
" " L. M.	0 00	0 12
Buff de Québec No 2	0 11	0 11
Glove Grain Ontario.	0 12	0 13
" " Québec.	0 11	0 12
Pebble " Ontario.	0 12	0 14
" " Québec.	0 11	0 13
<i>Cuir à bourrures.</i>		
Cuir à bourrure No 1. 0 20	No 2	0 18
" " fini français		20
" " russe		20
<i>Peaux. Prix payés aux boucs.</i>		
Peaux v. rtes. 100 lbs. No. 1	0 00	0 00
do do No. 2	0 03	0 06
do do No. 3	0 00	5 00
Veaux, No 1, la livre	0 01	0 07
" " No 2.	0 00	0 05
Agneaux et moutons, la		
pièce	75	à 90
Steers, par 100 lbs	7 00	à 7 30
Pour peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest. No. 1	0 05	
do do No. 2	0 00	0 00
Laines.		
Toison du Canada, la lb.	0 22	à 0 25
Arrachée, non assort.	0 21	à 0 22
A, extra supérieure,	0 23	à 0 26
B, supérieure,	0 20	à 0 21
Noire,	0 00	à 0 18

Cap de B. E. en suint,	0 14	à 0 16
Australie, lavée,	0 00	à 0 00
Buenos Ayres,	0 30	à 0 33
Natal, en suint,	0 15	à 0 16
Pelletteries brutes.		
<i>Prix payés à Montréal.</i>		
Vison, la pièce	\$1 00	à \$1 50
Rat musqué (automne).	0 08	0 12
Marte, No. 1	1 50	2 00
Renard roux	1 30	1 40
Pecan	5 00	6 00
Bête puante	0 15	0 50
Ours	8 00	20 00
Loutre	8 00	13 50
Castor, la livre	3 25	4 00
Chat sauvage	0 25	0 75
Fers et Métaux.		
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.		
<i>Fers à cheval:</i>		
Ordinaires, au baril	3 75	0 00
do par char	3 50	0 00
En acier	5 00	6 75
Fers à repasser par lb	0 03	0 03
<i>Fiches: Coupées, toutes dimensions.</i>		
par 100 lbs	3 15	3 75
Pressées, do Esc. 20 p.c.	90	0 00
" " 7-16	3 90	0 00
" " 1	4 25	0 00
" " 5-16	4 50	0 00
" " 1	75	0 00
<i>Fil de fer:</i>		
Poli, de No 0 à No 8, par		
100 lbs	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00	3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12.	2 60	2 75
Brûlé No 14	0 00	3 00
Esc. 20 p.c.		
Brûlé pour tuyau, la lb.	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures 100 lbs	2 91	
Crampes 100 lbs	2 91	
<i>Fil de laton, à collets</i>		
par lb	0 35	0 40
Fontes Malléables	0 09	0 10
Enclumes	0 11	0 12
<i>Charnières:</i>		
T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03	0 03
CLOUS, etc.		
<i>Clous coupés à chaud:</i>		
Au char, 10c de moins		
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100	\$2 30	
4 1/2	2 35	
3 1/2	2 45	
3	2 45	
3 pcs.	2 50	
2 1/2	2 55	
2 1/2	2 70	
1 1/2	2 90	
1 pouce	3 30	
<i>Clous coupés à froid:</i>		
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 80	
1 pouce	3 20	
<i>Clous à finir par 100 lbs:</i>		
1 pouce	3 55	
1 1/2 pouce	4 05	
1 a 1 1/2	3 65	
2 et 2 1/2	3 45	
2 1/2 à 3	3 30	
3 à 6	3 15	
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>		
1 pouce	3 90	
1 1/2	3 65	
1	3 40	
<i>Clous à rivet par 100 lbs:</i>		
1 pouces	4 80	
1 1/2	4 31	
1 1/2 à 1 1/2	3 65	
2 à 2 1/2	3 45	
2 1/2 à 3	3 30	
3 à 6	3 15	
<i>Clous d'acier</i>		
Clous galvanisés, par 100 lbs.	10c en sus	
Clous à ardoise	\$9 41	
<i>Clous à cheval:</i>		
No 7 par 100 lbs	21 00	
" " No 8	23 00	
" " Nos 9 et 10	22 00	
Escompte 50		
Boîtes de 1 lb, 1/2 net extra.		

Clous de broche		
1 pouce, No 16	lb. 70	
" " No 15	" 0 18	
" " No 14	" 0 18	
" " No 13	" 0 18	
" " No 12	" 0 18	
" " No 11	" 0 18	
3 à 4 pouces, No 6 à 10	" 0 17	
5 à 6 " No 3 à 5	" 0 12	
Escompte	.80 et 21 p.c.	
Laines, râpes et tiers-points:		
1ère qualité, escompte	50	p.c.
2me qualité,	60 et 10 p.c.	
Mèches de taritre, esc.	80 et 10 p.c.	
Tarîtres escompte	45	p.c.
Vin, à bois, escompte	80, 10 et 10 p.c.	
Boulons à voiture, esc.	60	p.c.
Boulons à bandage	65	p.c.
Boulons à liasse	70	p.c.
Clous.		
Lingots	0 13	0 13
En feuille	0 15	0 20
Etain.		
Lingots	0 17	0 18
Barres	0 17	0 18
Plomb.		
Saumons par lb	0 03	0 03
Barres	0 04	0 04
Feuilles	0 04	0 04
De chasse	0 06	0 06
Tuyau par 100 lbs	5 00	5 25
Zinc.		
Lingots, Spelter par lb	0 41	0 01
Feuilles, No. 8.	0 41	0 01
Acier.		
A ressort par 100 lbs	2 50	3 00
A liasse	1 90	2 00
Américain	5 00	6 00
A bandage	2 00	2 10
A pince	2 25	2 50
Fonds par lb	0 10	0 11
Pouls, ordinaire.	0 00	0 07
De mécanicien	0 02	0 03
Fontes.		
Siemens par tonne	17 60	18 00
Coltness	00 00	00 00
Calder	00 00	00 00
Lumgloan	00 00	00 00
Summerlee	20 50	21 50
Eglinton	18 00	19 00
Glengarnock	00 00	00 00
Carbriar	19 00	19 50
Ferrona No 1	17 50	18 00
Des Trois Riviers		
au charb de bois	28 50	28 00
Fer en barres.		
Canadien par 100 lbs	1 60	1 60
Anglais	2 10	2 25
Affiné	3 25	3 50
De Suède	3 10	3 00
De Norvège	3 25	3 25
Lowmoor	6 00	5 50
Fer en verge	0 09	0 10
Feuilleard.		
A cercier par 100 lbs	3 15	2 25
Double	3 10	0 00
Tôles.		
Noire, Nos 1 à 20, p. 100 lbs	2 00	2 25
" " 22 à 24, "	0 00	2 30
" " 26 par 100 lbs	0 00	2 40
" " 28 par 100 lbs	0 00	2 50
Galvanisée Morewood	0 05	0 06
" " Queen's head	0 04	0 05
Etamine, No. 24, 72x30		0 06
" " No. 26, "		0 07
" " No. 28, 84x36 p. 100 lbs.	0 07	0 10
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.	0 00	0 07
Canada, par botte	0 00	2 50
Ferblanc.		
Coke I C par botte	3 00	
Charbon de bois I C par botte	3 25	
" " I X	4 50	
Pour chaq. X additionnel extra	1 00	
Charbon de bois D C.		

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2390. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Milieu), population 7700, sur les rues St. Urbain, Maure, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et le meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8111, Montreal. Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Frèche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur ce ligne, on attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Successor de Beauchamp & Dery

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1296

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau: 9 A.M. à 9 P.M.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX, JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES, SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUFBECK

FELIX DANSEREAU

MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)

Tel. Bell No 6212 MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE

Bureau: 513 Lagachetière MONTREAL.

D. PARIZEAU

CLOS, Tél. Bell No 68

Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8808.

Tel. Bell 8374 Tel. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES



A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

D. HOULE, ENTREPRENEUR Menuisier - Charpentier.

Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROME. Résidence Privée: NO. 203 AVENUE LAVAL. G. H.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricien de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR

TEL. BELL 6908

1440 STE-CATHERINE.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR

1186, RUE ONTARIO

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs

Spécialité: Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.

1266 RUE NOTRE-DAME.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 1/2 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

NO 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier: 394, rue Amherst

Résidence: 384, rue St-André

MONTREAL.

W. D. RUFIANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes, Imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur

ATELIER 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI. Résidence 110, St Augustin

HORMISDAS CONTANT

CONTRACTEUR PLATRIER

290 RUE BEAUDRY

TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 91

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successors de A. R. Cintrat)

Carréage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers

Reparations de tous genres. 36 RUE WINDSAR. Tel. Bell 2973. March. 755

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 31 janvier 1927.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Visitation, No 252. Lot pt. N. E. 1076 avec maison en brique, terrain 69.10 x 80.7, supr. 5626. Victoria Boucher épouse de Adol L-beau à Anatole Larose; \$10,300 [43016].

Rue Wolfe, No 191 et 193. Lot 608 avec maison en brique, terrain 41.9 x 62.3, supr. 2599. Cyprien Mageau à Guillaume Dupont; \$4 500 [43019].

Rue Beaudry, No 213. Lot 676 avec maison en brique, terrain 31 x 74.6, supr. 2309. Ollion Dugas à Damase Allard; \$5,000 [43045].

Rue St Denis, Nos 345 et 347. Lot 838-9 avec maison en pierre, terrain 24.6 x 125, supr. 3062. Deserrès & Frère à L. B. Du-rocher; \$5,200 [43051].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue St Charles Borromée, No 482. Lot pt. 106 avec maison en brique, terrain irrég., supr. 1424. Anthony H. Sims à Harry Bloom; \$2,900 [43004].

QUARTIER ST-LOUIS.

Coin Ave. Laval et rue Roy. Lot 906 9 à 15, pt. 906-16, terrain supr. 30477 pds, vacant. Marie Anne Barbe Gonée, épouse de D'osthé James alias Joannes dit Carrières à Hypolite Gonée; \$4000 [42998].
Rue St Dominique, Nos 47 et 49. Lot 93, avec maison en bois et brique, terrain 42 x 190, supr. 8090. Nap. Léonard à Elizabeth Duffy, épouse de J. B. A. Mongenais; \$18000 [43 01].

Rue Hypolite, No 220. Lot 1049 45, pt. S.-E. 1049-46 avec maison en brique, terrain 31 x 67.2, supr. 2082. The Montreal Loan & Mortgage Co à John Swail; \$2300 [43012].

Rue Cadieux, Nos 718 et 720. Lot 939-19, avec maison en bois et brique, terrain 25 x 73, supr. 1825. Le Shérif de Montréal à Arthur Lacasse; \$950 [43044].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Ontario, No 1124 et 1126. Lot pt. N. E. 984 avec maison en brique, terrain 20 x 78. Le Shérif de Montréal à E. A. Généreux; \$4,621 [43002].

Rue Huron, No 17. Lot 508-15 avec maison en brique, terrain 24 x 80. Geo. Henault à John Matthew; \$1,300 [43005].

Rue Ontario, Nos 1064 et 1066. Lot pt. S. O. 1044 avec maison en pierre, terrain 25 x 88 d'un côté et 84 de l'autre, supr. 2150. Le Shérif de Montréal à Elie Lemire; \$1,005 [43043].

MONTREAL OUEST

QUARTIER-OUEST

Rue Craig, Nos 638 à 644. Lot 207-2, 3, 4 et 5 avec maison en pierre, terrain 99 x 58.6, supr. 5731. John Wilson à Thomas Robertson & Co.; \$52,200 35 [129157].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Barré, No 205. Lot 1206-22, pt. 1206-21 avec maison en brique, terrain 32.6 x 74, supr. 2436. Alfred Rodrigue à Dame Emma Normand épouse de Romulus Laurendeau; \$1,100 [129155].

Rue Notre-Dame, No 2500 à 2504 et St. Martin, No 80. Lot pt. 1167 et pt 1165 avec maison en pierre, terrain 34.6 x irrég. supr. 2804. Louis Barré à Dame Julie Félicite Schiller épouse de Michel P. Guy; \$12,000 [129171].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Bishop. Lot 1703-14, terrain 25 x 129 3, supr 3166 vacant. Dame Victoria Martin épouse de Nap. Deslauriers à Raymond Préfontaine; \$5,359 25 [129133].

Rue McGregor, No 26. Lot 1726-m avec maison en bois, terrain 100 x 220, supr. 22000 vacant. Wm. E. Cheese à John Auld; \$16,000 [129156].

Ruelle Duquette, No 93 et 95. Lot 517 avec maison en bois et brique, terrain 50 x 60, mesure française. Ernest Martin dit Versailles à Joseph Navert; \$1,000 [129159].

Rue Drummond. Lot 1758-a avec maison en construction, terrain 26 x 130 Dame Mary A. Findlay, épouse de Wm. Weir à Wentworth Buchanan; \$21,000 [129161].

Rue Ste Catherine Lot 1524-8, terrain 25 x 113 vacant. John Stirling ex. tes. de Wm. Laurie à Alexander Scott; \$14,125 [129163].

HOUELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOUELAGA

Rue Ontario. Lot 159-273 et 274, terrain irrég., supr. 2767 pour le 1er; 22.3 x 121 d'un côté, 121.8 de l'autre, supr. 2700 pour le 2ème. Le Shérif de Montréal à Elizabeth Adam Vve de Geo. Sibley; \$625 [65406].

Rue Ontario. Lot 159-275 et 279, terrain 22.3 x 120.4 d'un côté et 121 de l'autre, supr. 2685 pour le 1er; 22.3 x 17.08 d'un côté, 118.4 de l'autre, supr. 2625 pour le 2ème vacant. Le Shérif de Montréal à Elizabeth Adam Vve de Geo. Sibley; \$280 [65446].

Rue Ontario. Lot 23-151, 152 et pt. 23-150, terrain 23 x 110 pour le 1er et 25 x 110 pour le 2e et 11.6 x 110 pour le 3e. Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault à Léon Bernier et Edm. Bernier \$2,376 [65448].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Denis. Lot 162-213, terrain 22 x 95, supr 2090 vacant. Gaudias Marcoux à Martineau et Prénoveau; \$1000 [65422].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Reading. Lot 3339-180, terrain 23 x 90, supr. 2070, vacant. Valmore E. Traversy à Joseph Fabien; \$487 42 [65395].

Rue Ryde, Nos. 182, 184, 198 à 218, 205 à 215. Lot 3399-97 à 101, 105, 106, 120, 121 et 122, avec 3 maisons en brique, 4 terrains 23 x 71, supr. 1633 chacun, 2 terrains 24 x 71, supr. 1704 chacun et 3 terrains 22 x 71, supr. 1562 chacun. Emelie Biron, épouse de Cyprien Gélinais à Chas. Langlois; \$13,400 [65440].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Rachel, Nos 327 et 327a. Lot 12-128 avec maison en pierre, terrain 22 x 85, supr. 1870. Napoléon Léonard à Elizabeth Duffy, épouse de J. B. A. Mongenais; \$6,500 [65397].

Rue Berri. Lot 15 271, terrain 20 x 70 vacant. Odilon Vanier à Joseph Ferron; \$650 [65463].

Rue Drolet, No 580 et 582. Lot 15-710 avec maison en brique, terrain 20 x 72. Henri Bazinet à Louis Albert Gendron; \$1550 [65465].

MILE END

Rue Clark. Lot 47-27 à 41, 10 terrains 25 x 88 pour chacun et 5 terrains 24 x 88 chacun, vacants. R. S. C. Bagg à Hon. J. O. Villeneuve et L. Villeneuve & Cie; \$8,140 [65394].

Rue St-Laurent. Lot 11-205 et 206 avec maison en brique, terrains 25 x 79 chacun. Marcellin Paquette à Félix Grand-maison; \$5,000 [65399].

Joseph Ferrault. Simon Lévesque.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

V. ROY & ALPH. CONTENT
Architectes et Evaluateurs.
No 207, Rue St-Jacques
BÂTIMENT NORDHEIMER, CHAMBRE 11
Évaluateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal.
Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
C'est devant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques, bloc Banque d'Épargne,
Évaluateur. 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentage
publiques et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Évaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers
37 RUE ST-ANDRÉ, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No 32, RUE GAUDRY
Résidence: 58 et 585 St-André. Tel. Bell 6163

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: --- No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS-BORROMÉE
T. L. Bell 7120. Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Étude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue St-George. Lot ½ S. E. 11-892. terrain 25 x 95.5. The Montreal Investment & Freehold Co. à Robert Wm. Candler; \$275 [65387].

MAISONNEUVE

Ave Pie IX. Lot 14-160 b. avec maison en brique, terrain 25 x 135. Tancrède Bienvenue à Joseph Quevillon; \$3000 [65411].

Rue Notre-Dame, No 569. Lot 8-13 & 14, avec maison en brique, terrain 24 x 122 8 d'un côté et 122 de l'autre, sup. 2938 pour le 1er; 25 x 122 d'un côté et 120.8 de l'autre, sup. 3041. Elle Desjardins à Siméon Leduc; \$3600 [65412].

Ave Pie IX. Lot pt. S. 14-29 et pt. 13 avec maison en bois, terrain 25 x 100. Hon. Alphonse Desjardins à Tréfilé Bastien; \$700 [65439].

WESTMOUNT.

Ave Elm. Lot 375-78 à 81, terrain 103 x 118, sup. 11124 vacants. James Elliott à George Durnford (in trust); \$7,230.60 [65386].

Ave. Greene. Lot 384-112 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 100 Ludger Hamelin à Joseph Alexis Roch; \$7,000 [65391].

Ave. Greene. Lot 384-113, terrain 25 x 101 vacant. S. D. Vallières & H. Choquette à Jos. Alexis Roch; \$1,250 [65392].

Arlington. Lot ½ S. E., 23J-14 et 23Jb. 14 avec maison en brique, terrain, sup. 3050. John Fair à George H. Archibald; \$7 400 [65409].

Ave Green. Lot 384-133, 134, 135, terrain sup. 7490 vacants. S. D. Vallières et Horm. Choquette à Amable Grace O'Neill épouse de James Albert Metayer dit St-Onge; \$3,850.70 [65460].

Rue St-Luc, Nos 41 à 65 et 69. Lot 375-44-2a, 375 45-1a, 375-46 1a, 375-47-1a, 375-44-3a, 375 45 2a, 375-46-2a, 375-44-2b 375-45-1b, 375-46-1b, 375 47-1b avec maison en brique, terrain irrég., sup. 3463. Lambert & Fils à James Bailey; \$13,200 [65480].

ST-HENRI.

Rue Notre Dame. Lot 1703-103, terrain sup. 1920 vacant. Onésime Marin à Robert Carlyle Jamieson et Alex. T. Haggison; \$580 [65461].

DELORIMIER

Ave. Papineau. Lot pt. S. E. 153-154 du cadastre de la Côte Visitation avec maison en bois, terrain 25 x 115. Eugène Trudel Vve de Déiré Charbonneau à Alfred Patenaude; \$2,200 [65467].

COTE ST-LUC

Lot 52-15, 16 17, 32, 33, 34, 5, 50 et 51. Joseph P. Stephen à Chs Guard; \$3,417.80 [65404].

ST-LAURENT

Lot pt. 376. Les Ecclésiastiques du Séminaire St Sulpice à la Corporation des Sœurs de Ste Croix et Sept-Douleurs; \$1000 [65396].

Rue St Charles Boromé. Lot 342-223, terrain 25 x 124, vacant. George Durnford & Chs. D. Tylee ex.-test. Geo. Ross et al & J. Ed. de Hertel à John White; \$75 [65424].

Rue St-Laurent. Lot 342-205 et 206, terrains 25 x 146 chacun vacants. Geo Durnford & Chs D. Tylee (ex-trust) de feu Geo. Ross et al; \$300 [65423].

Ave Bishop. Lot 40-1, terrain 119 x 159 vacant. L. Cousineau et El Gohier à Frederic D. Monk; \$1,000 [654471].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Dufferin. Lot 488 839, 840 et 841, terrains 25 x 91 chacun, vacants. La Cie des Terres du Parc Amherst à Etienne Langevin; \$456 [65427].

POINTS AUX TREMBLES

Lot 89, terrain irrég., sup. 34 arpents et 50 perches mesure française. Henri Tessier dit Lavigne à Joseph Brien dit Desrochers, fils; \$1,350 [65414].

Lot 221, terrain sup. 70 perches et 266 pds mesure française. Rosalie Trudeau Vve Joseph Richard à L. Michel Damase alias Alphonse Hamel; \$600 [65438].

POINTE CLAIRE

Lot 29a-14 et ½ 29a 13. Thos. Russell McArthur à Walter P. Scott; \$375 [65425].

STE GENEVIÈVE

Lot 161, terrain sup. 67 perches et 162 pds mesure française. Louis Cardinal à Félix Lauzon; \$150 [65431].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$25,000 00
St Laurent.....	2,900 00
St Louis.....	25 250 00
Ste Marie.....	6,928 00
Ouest.....	52,000 35
Ste Anne.....	13,100 00
St Antoine.....	58 484 25
Hochelaga.....	3,281 00
St-Denis.....	1,000 00
St Gabriel.....	13 867 42
St Jean-Baptiste.....	8 700 00
Mile End.....	13,140 00
Montreal Annexe.....	275 00
Maisonneuve.....	7,300 00
Westmount.....	39,931 30
St Henri.....	580 00
De Lorimier.....	2,200 00

\$273,935 32

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 30 janvier 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$ 79,350 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$21,750
Cies de prêts.....	76,300
Successions.....	44,000
Assurances.....	24,0 0
Autres corporations...	13,300
	\$179,350

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 pour \$3,000 ; \$6 000 ; \$7,500 ; \$8,000 ; \$13,000 ; \$13,500 ; \$22,000 et \$30,000.

5½ pour \$2,300 et \$8,500.

Les autres prêts portent 6, 6½, 7 et 8 % d'intérêt.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 9 au 16 février 1897.

DISTRICT DE MONTREAL

E. J. Barbeau vs Avila Bernard.

Bélouil—1o Une terre désignée sous le No 203 avec bâtisses.

2o Une terre désignée sous le No 202 avec bâtisses.

3o Une terre désignée sous le No 5 contenant 22½ arpents.

4o Le lot No 4 contenant 60 arpents en superficie.

Vente le 13 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

In re Charles Simon et al.

St-Joseph de Lévis—Le lot No 139 situé rue Ruel avec bâtisses sujet à une rente foncière de 9 piastres.

2o Le lot No 96 étant un emplacement avec bâtisses. Vente le 13 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Robert P. McGinnis vs Dame Rosalie Arcand et al.

St-Athanase—Le lot No 271 situé dans le village avec bâtisses. Vente le 15 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE CHICOUTIMI

Pierre Paradis vs Delle Annie Spence.

Roberval—1o Un lot de terre désigné sous le No 105 avec bâtisses.

2o Le lot No 106 avec bâtisses.

3o Le lot No 212 avec bâtisses à distraire un emplacement.

4o Un emplacement désigné sous le No 214 avec bâtisses.

Vente le 15 février à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

L. G. Belley vs Hypolite Laberge.

St Alphonse—1o Le lot No 313 du canton Bagot avec bâtisses.

2o Les Nos 395, 396 situés au 1er rang, superficie 104 acres.

3o Les Nos 425, 426 situés au 1er rang du canton Bagot, superficie 104 acres.

Vente le 15 février, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

Jos Albert Pilon vs Joseph Gratton.

Ste-Thérèse de Blainville — Deux lots de terre désignés sous les Nos 249 et 252 avec bâtisses.

Vente le 13 février à midi à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Désiré Gervais vs Pierre Clairmont.

Berthier—1o Une terre située concession nord-est de la rivière Bayonne étant le lot No 550 contenant 60 arpents en superficie avec bâtisses : sujet à diverses charges.

Vente le 10 février à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Les Chinois, qui décidément ont toujours inventé depuis longtemps possèdent, paraît-il, un traitement qui guérit la rage. La Médecine moderne rapporte qu'un missionnaire, en Chine, ayant vu ses deux porteurs mordus par une chienne enragée, manifesta ses craintes en présence de cinq autres chinois : "Ne crains rien, lui répondirent ses interlocuteurs ; nous aussi, nous avons été mordus tous les cinq par un chien enragé, au mois du mars dernier. Nous voilà au mois de septembre et nous n'avons nullement été malades, tout simplement parce que nous avions mangé le foie du chien qui nous avait mordus. Tes porteurs vont en faire autant et ils seront préservés de la rage". Le succès de la méthode est assez vraisemblable, car il y a là quelque chose qui rappelle de près la vaccination et les injections de microbes atténués. D'ailleurs, Pi-ne a recommandé le même procédé, et un médecin du commencement de notre siècle, Lux de Leipzig, a pratiqué non sans succès cette méthode.